

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

SOCIAL AFFAIRS,
SCIENCE AND
TECHNOLOGY

Chair:

The Honourable CHANTAL PETITCLERC

Wednesday, April 3, 2019
Thursday, April 4, 2019

Issue No. 56

First meeting:

Bill C-81, An Act to ensure a
barrier-free Canada

and

First (final) meeting:

Bill C-376, An Act to designate the month
of April as Sikh Heritage Month

and

Eighth (final) meeting:

Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act
(An Act to amend the Blood Regulations)

INCLUDING:

THE THIRTY-SECOND REPORT OF THE COMMITTEE

(Bill C-376, An Act to designate the month
of April as Sikh Heritage Month)

and

THE THIRTY-THIRD REPORT OF THE COMMITTEE

(Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act
(An Act to amend the Blood Regulations))

APPEARING:

The Honourable Carla Qualtrough, P.C., M.P., Minister of Public
Services and Procurement and Accessibility

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
senatorial permanent des*

AFFAIRES SOCIALES,
DES SCIENCES ET DE
LA TECHNOLOGIE

Présidente :

L'honorable CHANTAL PETITCLERC

Le mercredi 3 avril 2019
Le jeudi 4 avril 2019

Fascicule n° 56

Première réunion :

Projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada
un pays exempt d'obstacles

et

Première (dernière) réunion :

Projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril
comme Mois du patrimoine sikh

et

Huitième (dernière) réunion :

Projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires
(Loi modifiant le Règlement sur le sang)

Y COMPRIS :

LE TRENTE-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

Projet de loi C-376 (Loi désignant le mois d'avril
comme Mois du patrimoine sikh)

et

LE TRENTE-TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Projet de loi S-252 Loi sur les dons de sang volontaires
(Loi modifiant le Règlement sur le sang))

COMPARAÎT :

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée, ministre des Services
publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND
TECHNOLOGY

The Honourable Chantal Petitclerc, *Chair*

The Honourable Judith G. Seidman, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Dasko	Mégie
* Day	Moodie
(or Mercer)	Munson
Eaton	Oh
Forest-Niesing	Omidvar
* Harder, P.C.	Poirier
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
Kutcher	* Woo
Manning	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Kutcher replaced the Honourable Senator Deacon (*Ontario*) (*April 4, 2019*).

The Honourable Senator Moodie replaced the Honourable Senator Kutcher (*April 4, 2019*).

The Honourable Senator Kutcher replaced the Honourable Senator Ravalia (*April 3, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE

Présidente : L'honorable Chantal Petitclerc

Vice-présidente : L'honorable Judith G. Seidman

et

Les honorables sénateurs :

Dasko	Mégie
* Day	Moodie
(ou Mercer)	Munson
Eaton	Oh
Forest-Niesing	Omidvar
* Harder, C.P.	Poirier
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
Kutcher	* Woo
Manning	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Kutcher a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (*Ontario*) (*le 4 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Moodie a remplacé l'honorable sénateur Kutcher (*le 4 avril 2019*).

L'honorable sénateur Kutcher a remplacé l'honorable sénateur Ravalia (*le 3 avril 2019*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, December 5, 2018:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Marwah, seconded by the Honourable Senator Harder, P.C., for the second reading of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Marwah moved, seconded by the Honourable Senator Mercer, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, March 21, 2019:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Munson, seconded by the Honourable Senator Dyck, for the second reading of Bill C-81, An Act to ensure a barrier-free Canada.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Munson moved, seconded by the Honourable Senator Dyck, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 5 décembre 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Marwah, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Marwah propose, appuyé par l'honorable sénateur Mercer, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 mars 2019 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Munson, appuyée par l'honorable sénatrice Dyck, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Munson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Dyck, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire,

Richard Denis

Interim Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 3, 2019
(131)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:32 p.m., in room W110, 1 Wellington St., the deputy chair, the Honourable Judith Seidman, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dasko, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Manning, Mégie, Munson, Oh, Omidvar, Poirier and Seidman (12).

Other senator present: The Honourable Senator Moodie (1).

In attendance: Mayra Perez-Leclerc and Laura Munn-Rivard, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 21, 2019, the committee began its examination of Bill C-81, An Act to ensure a barrier-free Canada.

APPEARING:

The Honourable Carla Qualtrough, P.C., M.P., Minister of Public Services and Procurement and Accessibility.

WITNESSES:*Employment and Social Development Canada:*

James Van Raalte, Director General, Accessibility Secretariat;

Benoît Gendron, Director, Accessibility Secretariat;

Erik Lapalme, Senior Policy Analyst, Accessibility Secretariat.

The chair made a statement.

The minister made a statement and, together with Mr. Van Raalte, answered questions.

At 5:39 p.m., the committee suspended.

At 5:46 p.m., the committee resumed.

Mr. Van Raalte answered questions.

At 6:11 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 3 avril 2019
(131)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Judith Seidman (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dasko, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Manning, Mégie, Munson, Oh, Omidvar, Poirier et Seidman (12).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Moodie (1).

Également présentes : Mayra Perez-Leclerc et Laura Munn-Rivard, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 mars 2019, le comité entreprend son étude du projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles.

COMPARAÎT :

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité.

TÉMOINS :*Emploi et Développement social Canada :*

James Van Raalte, directeur général, Secrétariat de l'accessibilité;

Benoît Gendron, directeur, Secrétariat de l'accessibilité;

Erik Lapalme, analyste principal des politiques, Secrétariat de l'accessibilité.

La vice-présidente ouvre la séance.

La ministre fait une déclaration puis, avec M. Van Raalte, répond aux questions.

À 17 h 39, la séance est suspendue.

À 17 h 46, la séance reprend.

M. Van Raalte répond aux questions.

À 18 h 11, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, April 4, 2019
(132)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:32 a.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable Chantal Petitclerc, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Mégie, Moodie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier and Seidman (11).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 5, 2018, the committee began its examination of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month.

WITNESSES:

Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton, sponsor of the bill.

The Honourable Senator Sabi Marwah.

The chair made a statement.

Mr. Dhaliwal and Senator Marwah made statements and answered questions.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the preamble stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the preamble carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair be authorized to report the bill to the Senate.

At 11:08 a.m., the committee suspended.

At 11:13 a.m., the committee resumed.

OTTAWA, le jeudi 4 avril 2019
(132)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Mégie, Moodie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier et Seidman (11).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 décembre 2018, le comité entreprend son étude du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh.

TÉMOINS :

Sukh Dhaliwal, député, Surrey — Newton, parrain du projet de loi.

L'honorable sénateur Sabi Marwah.

La présidente ouvre la séance.

M. Dhaliwal et le sénateur Marwah font des déclarations, puis répondent aux questions.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude du préambule.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter le préambule.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu d'autoriser la présidente à faire rapport du projet de loi au Sénat.

À 11 h 8, la séance est suspendue.

À 11 h 13, la séance reprend.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 25, 2018, the committee continued its examination of Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act (An Act to amend the Blood Regulations). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 52.*)

The Honourable Senator Munson moved:

That the committee report Bill S-252 to the Senate with the recommendation that the Bill not be proceeded with further in the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:16 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

The committee considered a draft report.

At 11:39 a.m., the committee resumed in public.

The Honourable Senator Omidvar moved:

The draft report be adopted; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that the committee allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings on April 9, 2019 with the least possible disruption of its hearings.

At 11:42 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 octobre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 52 des délibérations du comité.*)

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le comité renvoie le projet de loi S-252 au Sénat et lui recommande de ne pas poursuivre l'étude du projet de loi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 16, conformément l'article 12-16(1)(d), du Règlement, le comité poursuit la séance à huis clos pour examiner une ébauche de rapport.

Le comité examine une ébauche de rapport.

À 11 h 39, la séance publique reprend.

L'honorable sénatrice Omidvar propose :

Que l'ébauche de rapport soit adoptée;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu que le comité permette la diffusion par des médias électroniques de la séance publique du 9 avril 2019, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

À 11 h 42, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORTS OF THE COMMITTEE

Thursday, April 4, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

THIRTY-SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month, has, in obedience to the order of reference of December 5, 2018, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Tuesday, April 9, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

THIRTY-THIRD REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act (An Act to amend the Blood Regulations), has, in obedience to the order of reference of October 25, 2018, examined the said bill and now reports as follows.

Between 5 December 2018 and 21 March 2019, your committee studied this bill. It heard from 16 witnesses over the course of seven meetings. Bill S-252 contains a single clause which would prohibit blood collectors from providing payment to blood donors.

In addition to the sponsor of the bill, the Honourable Senator Pamela Wallin, your committee heard from individual and allied patient groups, experts in blood safety and supply, health care professional organizations, employee representative organizations, Canadian for-profit plasma collection companies and Canada's two blood agencies, Canadian Blood Services and Héma-Québec.

Members applaud Senator Wallin for the effort and energy that has been put into developing this bill and agree that the sustainability of Canada's blood supply must be protected. They empathize with the view that all blood donations, whether they be for whole blood or blood constituents, should be made voluntarily and without compensation.

However, your committee recommends that this bill not proceed further in the Senate for the reasons that follow.

Members heard contradictory testimony on several complex and technical issues. Such issues include the safety of donations; the security of the plasma supply; the ethics of compensation to donors; the self-sufficiency of plasma supply in other countries and whether that has been achieved solely with voluntary

RAPPORTS DU COMITÉ

Le jeudi 4 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

TRENTE-DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh, a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 décembre 2018, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le mardi 9 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

TRENTE-TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang), a, conformément à l'ordre de renvoi du 25 octobre 2018, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport comme il suit.

Votre comité a étudié le projet de loi du 5 décembre 2018 au 21 mars 2019. Il a entendu 16 témoins au cours de sept réunions. Le projet de loi S-252 ne contient qu'un article, qui interdirait aux établissements qui prélèvent du sang de verser un paiement aux donneurs de sang.

En plus du témoignage de la marraine du projet de loi, l'honorable sénatrice Pamela Wallin, votre comité a entendu les témoignages de particuliers et de groupes de patients associés, de spécialistes en matière de sûreté du sang et d'approvisionnement, d'organismes de professionnels de la santé, d'organismes représentant des employés, de sociétés canadiennes de prélèvement de plasma à but lucratif, ainsi que des deux exploitants du système d'approvisionnement en sang du Canada, à savoir la Société canadienne du sang et Héma-Québec.

Les membres du comité félicitent la sénatrice Wallin du travail et de l'énergie qui ont été consacrés à l'élaboration de ce projet de loi et ils reconnaissent la nécessité d'assurer la durabilité de l'approvisionnement en sang. Ils sont sensibles à l'idée voulant que les dons de sang, qu'il s'agisse de sang total ou de composants sanguins, doivent être faits volontairement et sans rémunération.

Toutefois, votre comité recommande que le Sénat ne poursuive pas l'étude du projet de loi, et ce, pour les raisons qui suivent.

Les membres du comité ont entendu des témoignages contradictoires au sujet de plusieurs aspects techniques et complexes du dossier. Il a notamment été question de : la sécurité des dons; la sûreté de l'approvisionnement en plasma; l'aspect éthique de la rémunération des donneurs; l'atteinte de

donations; and whether “voluntary” donations in other countries would be considered as being remunerated under the current wording of the bill, et cetera.

Members are also concerned about whether the bill should include definitions of some terms and whether the issue of compensation for plasma donation falls within federal jurisdiction. As well, some members question why the bill would exempt any organization from the prohibition on remuneration for plasma donation.

Your committee appreciates the sincerity with which witnesses presented their views on this bill and it has struggled with the complexity of the issues involved. Members of your committee concur that Bill S-252, An Act to amend the Blood Regulations, proposes a regulatory change that is overly simple for a complex issue and has the potential of resulting in unintended consequences.

Respectfully submitted,

l'autosuffisance en matière d'approvisionnement en plasma dans d'autres pays, au moyen de dons volontaires seulement ou non; la possibilité que les dons « volontaires » effectués dans d'autres pays puissent être considérés comme rémunérés compte tenu du libellé actuel du projet de loi, et cetera.

Les membres se demandent également si le projet de loi devrait comprendre la définition de certains termes et si la question de la rémunération pour les dons de plasma relève de la compétence fédérale. En outre, certains membres se demandent pourquoi le projet de loi exempterait une organisation de l'interdiction d'accorder une rémunération pour les dons de plasma.

Votre comité a eu du mal à composer avec la complexité des enjeux en cause et il remercie les témoins de la franchise dont ils ont fait preuve lors de la présentation de leur point de vue. Les membres de votre comité s'entendent pour dire que le projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires, propose un changement réglementaire qui est simpliste, compte tenu de la complexité du dossier, et qui pourrait avoir des conséquences imprévues.

Respectueusement soumis,

La présidente,

CHANTAL PETITCLERC

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 3, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-81, An Act to ensure a barrier-free Canada, met this day at 4:32 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Judith Seidman (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good afternoon, and welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. My name is Judith Seidman, and I'm the deputy chair of this committee. Before we give the floor to the minister, I will invite my colleagues to please introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Poirier: Welcome. Rose-May Poirier from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

[*English*]

Senator Eaton: Nice to see you again, Minister Qualtrough. I'm Nicky Eaton from Toronto.

Senator Oh: Victor Oh, Toronto.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: Good afternoon, and thank you for being here. Josée Forest-Niesing from northern Ontario.

Senator Mégie: Good afternoon. Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Dasko: Donna Dasko from Toronto.

Senator M. Deacon: Hi again. Marty Deacon, Waterloo.

Senator Kutcher: Good afternoon. Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator Omidvar: Hello, minister. Ratna Omidvar, Toronto.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Toronto.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 3 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles, se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Judith Seidman (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour, et bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Je m'appelle Judith Seidman, et je suis la vice-présidente du comité. Avant de céder la parole à la ministre, j'inviterais mes collègues à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Bienvenue. Rose-May Poirier, de Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Contente de vous revoir, ministre Qualtrough. Je suis la sénatrice Nicky Eaton, de Toronto.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de Toronto.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Bonjour et merci de votre présence. Josée Forest-Niesing, du Nord de l'Ontario.

La sénatrice Mégie : Bonjour. Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, de Toronto.

La sénatrice M. Deacon : Bonjour à nouveau. Marty Deacon, de Waterloo.

Le sénateur Kutcher : Bonjour. Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Omidvar : Bonjour, madame la ministre. Ratna Omidvar, Toronto.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de Toronto.

Senator Munson: Jim Munson, Canada. Trying to lighten things up. Everyone's so serious.

The Deputy Chair: Thank you.

Today, we begin our study of Bill C-81, An Act to ensure a barrier-free Canada, also known as the "Accessible Canada Act."

I would like to advise all those attending in person today that our hearing is being interpreted into American Sign Language and in Langue des signes du Québec. Closed captioning is also available in the committee room in both official languages. For those watching online, versions of the broadcast in ASL and LSQ will be available the following week after each meeting on Bill C-81.

I would like to welcome the Honourable Carla Qualtrough, Minister of Public Services and Procurement and Accessibility. Accompanying the minister from Employment and Social Development Canada's Accessibility Secretariat are Benoît Gendron, Director; Erik Lapalme, Senior Policy Analyst; and James Van Raalte, Director General.

Honourable senators, we will begin by hearing from the minister for the first hour. We will suspend for a few minutes, and then we will continue with questions to the officials from the Accessibility Secretariat.

Minister, you have the floor.

Hon. Carla Qualtrough, P.C., M.P., Minister of Public Services and Procurement and Accessibility: Thank you, Madam Chair, honourable senators and members of the committee, and good afternoon. Thank you for this opportunity to speak to Bill C-81, the proposed "Accessible Canada Act." I also want to thank Senator Munson for sponsoring this bill.

Honourable senators, I want to begin by stressing how transformative this piece of legislation is. Imagine moving from a system that requires persons with disabilities to fight for basic access and inclusion to a new model informed by persons with disabilities that proactively identifies and removes barriers, and enforces human rights for all.

[*Translation*]

This is a major culture shift, which is long overdue. It recognizes the positive benefit of the economic and social inclusion of persons with disabilities.

Le sénateur Munson : Jim Munson, du Canada. J'essaie de détendre un peu l'atmosphère. Tout le monde est si sérieux.

La vice-présidente : Merci.

Nous amorçons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles, également connu sous le nom de « Loi canadienne sur l'accessibilité ».

Je tiens à informer tous ceux qui sont ici présents que notre séance est interprétée en langue des signes américaine, ou ASL, et en langue des signes du Québec, ou LSQ. Le sous-titrage dans les deux langues officielles est également offert dans la salle du comité. Pour ceux qui nous regardent en ligne, les versions en ASL et LSQ de la diffusion seront disponibles une semaine après chaque réunion sur le projet de loi C-81.

Je souhaite la bienvenue à l'honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité. Elle est accompagnée de trois représentants du Secrétariat de l'accessibilité d'Emploi et Développement social Canada : Benoît Gendron, directeur; Erik Lapalme, analyste principal des politiques; et James Van Raalte, directeur général.

Chers collègues, nous allons commencer par entendre la ministre pendant la première heure. Nous ferons ensuite une pause de quelques minutes et, au retour, nous poursuivrons la séance en posant des questions aux représentants du Secrétariat de l'accessibilité.

Madame la ministre, la parole est à vous.

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité : Merci, madame la présidente, honorables sénateurs, mesdames et messieurs les membres du comité. Bonjour à tous. Je vous remercie de me donner la possibilité de parler du projet de loi C-81, qui deviendra la « Loi canadienne sur l'accessibilité ». Je tiens également à remercier le sénateur Munson d'avoir parrainé le projet de loi.

Honorables sénateurs, j'aimerais commencer par souligner le caractère transformateur de cette mesure législative. Imaginez passer d'un système qui exige que les personnes en situation de handicap se battent pour profiter de l'inclusion et des accès de base, à un nouveau modèle, pour lequel ces personnes ont été consultées, qui cible et élimine les obstacles de manière proactive et qui applique les droits de la personne pour tous.

[*Français*]

Il s'agit d'un changement de culture majeur, attendu depuis longtemps, qui reconnaît l'incidence positive de l'inclusion économique et sociale des personnes en situation de handicap.

[English]

Bill C-81 complements the human rights framework in Canada. It does not take anything away from existing human rights obligations under the Canadian Human Rights Act or the duty to accommodate. Employers and service providers will still have an obligation to adjust rules, policies and practices to ensure persons with disabilities can fully participate in Canada society. This proposed bill will allow our country to harness the remarkable skills and talent of millions of Canadians with disabilities who, for too long, have not been given the opportunity to participate and help build our economy and communities.

Honourable senators, we know this bill belongs to the disability community. From the very first day we started working on it, our government had persons with disabilities around the table, including me. As we aim to ensure policies, services and programs across government are inclusive from the start, we led by example with this proposed legislation by having persons with disabilities engaged at every step. This included undertaking the largest and most accessible consultation on disability issues in Canadian history. For many, this was the first time the disability community had been asked to participate in a legislative process in such a significant way. Some members of the community were unsure they would see themselves and their priorities in our legislation.

People First of Canada, a national organization representing people labelled with intellectual disabilities, had these reservations. The very first meeting I had as minister responsible for people with disabilities was with People First of Canada, where they told me that they weren't convinced this legislation would be of benefit to them. When I met with them last December, after Bill C-81 was introduced in Parliament, I was so happy to hear that they believe in the bill, and they do indeed see themselves in this bill.

They and so many others have been strong advocates of the bill after seeing the version we tabled. I'm extremely proud to say that the proposed "Accessible Canada Act" enjoys widespread endorsement and support from so many in the disability community. In fact, I have received over a thousand emails from Canadians over the last two weeks, expressing their support for the swift passage of Bill C-81. I know that many of my colleagues and many of you, I suspect, have received many of these emails. It's clear that Canadians want to see this proposed legislation become law. They want a Canada that is inclusive and accessible.

[Traduction]

Le projet de loi C-81 complète le cadre canadien des droits de la personne. Il ne réduit pas les exigences actuelles en matière de droits de la personne, assurées par la Loi canadienne sur les droits de la personne ou par l'obligation de prendre des mesures d'adaptation. Les employeurs et les fournisseurs de services auront toujours l'obligation d'ajuster les règles, les politiques et les pratiques pour que les personnes en situation de handicap puissent participer pleinement à la société canadienne. Le projet de loi permettra à notre pays de tirer profit des compétences et des talents remarquables de millions de Canadiens handicapés, que l'on a trop longtemps privés de la possibilité d'aider à bâtir notre économie et nos communautés et d'y participer pleinement.

Honorables sénateurs, nous savons que ce projet de loi appartient à la communauté de personnes en situation de handicap. Dès le premier jour où nous avons amorcé son élaboration, le gouvernement a accueilli des personnes en situation de handicap à la table, moi y compris. Nous cherchons à faire en sorte que les politiques, les services et les programmes de l'ensemble du gouvernement soient inclusifs dès le départ. Nous avons prêché par l'exemple avec cette mesure législative en incluant les personnes en situation de handicap à chaque étape. Nous avons notamment entrepris les consultations les plus vastes et les plus accessibles de l'histoire canadienne sur les questions touchant la condition des personnes en situation de handicap. Pour bien des gens, c'était la première fois que la communauté des personnes en situation de handicap était invitée à participer à un processus législatif d'une manière aussi importante. Certains membres de la communauté n'étaient pas certains de se reconnaître ou de reconnaître leurs priorités dans la mesure législative.

Personnes d'abord du Canada, un organisme national représentant les personnes ayant un handicap mental, avait ce genre de réserve. La toute première réunion que j'ai tenue à titre de ministre responsable des personnes en situation de handicap était avec Personnes d'abord du Canada. Les responsables m'ont avoué qu'ils n'étaient pas convaincus que le projet de loi leur serait bénéfique. Lorsque je les ai rencontrés en décembre, après le dépôt du projet de loi C-81 au Parlement, j'étais très heureuse d'apprendre qu'ils croyaient en cette mesure législative et qu'ils s'y reconnaissaient.

Ces personnes et bien d'autres sont devenues de solides militantes du projet de loi après avoir lu la version que nous avons proposée. En fait, je suis extrêmement fière de dire que le projet de loi, qui va devenir la « Loi canadienne sur l'accessibilité », est approuvé et appuyé par un grand nombre de membres de la communauté des personnes en situation de handicap. En réalité, j'ai reçu plus de 1 000 courriels de Canadiens au cours des deux dernières semaines, dans lesquels ils expriment leur appui pour une adoption rapide du projet de loi C-81. Je sais que nombre de mes collègues ont également reçu de tels courriels. De toute évidence, les Canadiens veulent

Honourable senators, let me walk you through some of the finer points of the bill. First, the legislation will see the creation of the Canadian Accessibility Standards Development Organization, CASDO. This new organization, a first of its kind in Canada, will develop accessibility standards, which are accepted accessibility practices and technical requirements. Not only will these standards inform regulations, but they can also serve as a resource to governments and businesses outside of federal jurisdiction. The majority of the CASDO board of directors will be persons with disabilities. This will guarantee that people with lived experience will have a decisive influence on the direction of CASDO.

[*Translation*]

The Canadian Accessibility Standards Development Organization, or CASDO, will bring together persons with disabilities, technical experts and industry representatives to develop standards collaboratively. The organization will also conduct forward-looking research on the accessibility standards we'll need for the future.

In turn, these standards will be used as a basis for government regulations. Once a standard becomes a regulation, it can be enforced proactively and through complaint mechanisms.

[*English*]

There will also be a new accessibility commissioner within the Canadian Human Rights Commission who will spearhead the enforcement of accessibility under this bill, while already established bodies, such as the Canadian Transportation Agency and the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, will enforce accessibility within their respective sectors.

As part of our whole-of-government approach, Bill C-81 builds upon the existing work done by regulators and, if passed, will strengthen their mandates to ensure accessibility in their sectors. This was demonstrated at the recent CTA announcement I attended, where the publication of draft accessibility regulations was announced, with the intention of making Canada's transportation system the most accessible in the world. Time and time again through the consultations, transportation was brought up as a key issue, which is why it is one of the seven priority areas listed in Bill C-81 and why I'm so proud to see this recent commitment by the CTA to properly regulate and enforce accessibility in the national transportation network.

voir ce projet devenir une loi. Ils veulent un Canada inclusif et accessible.

Honorables sénateurs, permettez-moi de vous expliquer certains points importants du projet de loi. Tout d'abord, la mesure législative permettra la mise sur pied de l'Organisation canadienne d'élaboration des normes d'accessibilité, l'OCENA. Cette nouvelle organisation, la première du genre au Canada, élaborera des normes d'accessibilité, c'est-à-dire des pratiques et des exigences techniques généralement acceptées en matière d'accessibilité. Non seulement ces normes façonneront la réglementation, mais elles serviront aussi de ressources pour les gouvernements et les entreprises qui ne relèvent pas de la compétence fédérale. La majorité des membres du conseil d'administration de l'OCENA seront des personnes en situation de handicap. Cela garantira que des personnes qui ont une expérience directe de ces situations auront une influence décisive sur la direction de l'OCENA.

[*Français*]

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (OCENA) rassemblera des personnes en situation de handicap, des experts techniques et des représentants de l'industrie qui collaboreront à l'élaboration de normes. L'organisation effectuera aussi des recherches en amont sur les normes d'accessibilité dont nous aurons besoin à l'avenir.

En retour, ces normes serviront de base aux réglementations du gouvernement. Lorsqu'une norme devient un règlement, elle peut être appliquée en amont et être appuyée par des mécanismes de dépôt de plaintes.

[*Traduction*]

Un nouveau commissaire à l'accessibilité au sein de la Commission canadienne des droits de la personne supervisera la mise en œuvre de l'accessibilité en vertu du projet de loi. Les organismes déjà en place, comme l'Office des transports du Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes assureront l'accessibilité dans leur secteur de compétence respectif.

Dans le cadre de notre approche pangouvernementale, le projet de loi C-81 s'appuie sur le travail qu'effectuent des organismes de réglementation. S'il est adopté, le projet de loi renforcera leur mandat afin d'assurer l'accessibilité dans leur domaine. On a pu le constater dans la plus récente annonce de l'OTC, à laquelle j'ai assisté, concernant la publication de l'ébauche de réglementation sur l'accessibilité dans le but de faire du système de transport du Canada le plus accessible au monde. À maintes reprises tout au long des consultations, la question des transports a été soulevée comme étant un enjeu clé. C'est pourquoi il s'agit d'un des sept domaines prioritaires établis dans le projet de loi C-81. C'est aussi pourquoi je suis si fière de voir cet engagement de l'OTC de mettre en place la réglementation

This approach ensures that accessibility is everyone's responsibility and that we can't waste any time once the bill receives Royal Assent. In fact, this group of regulators is already meeting and preparing to fulfill their duties under Bill C-81.

[*Translation*]

A new deputy minister-led committee has been established, with representation from all agencies that have enforcement or complaint responsibilities under Bill C-81. This shows the strong commitment of these regulators to making sure this system works for persons with disabilities. This committee will also ensure collaboration and consistency on complaints and enforcement, as well as harmonization on the implementation of Bill C-81 across sectors.

[*English*]

Honourable senators, you may be wondering how the system will work in practice when an individual wants to file a complaint. How will someone know which organization to contact?

The simple answer is the complainants won't need to figure it out. Bill C-81 has a "no wrong door" approach, which means regulators must collaborate to quickly get a complaint to the right body without delaying or discouraging the complainant. The end result: Complainants will never be turned away from filing an accessibility complaint with any regulator subject to this act.

We also know how important it is to be accountable to Canadians, and we will be monitoring progress on the bill's implementation in a variety of ways. Organizations under federal jurisdiction will have to develop accessibility plans and progress reports and implement feedback processes. A new chief accessibility officer will keep an eye on this overall implementation, monitoring results as well as any systemic or emerging accessibility issues. By informing and advising the minister, the CAO will also ensure the minister can make informed decision on accessibility.

adéquate en matière d'accessibilité sur le réseau de transport national.

Grâce à cette approche, nous nous assurons que l'accessibilité est la responsabilité de tous et que nous ne pouvons nous permettre de perdre plus de temps avant d'accorder la sanction royale au projet de loi. En fait, ce groupe d'organismes de réglementation se réunit déjà et se prépare à respecter leur mission prévue par le projet de loi C-81.

[*Français*]

De plus, un nouveau comité dirigé par un sous-ministre a été mis sur pied. Les membres de ce comité sont des représentants de tous les organismes qui ont des responsabilités liées aux plaintes ou à l'application de la loi en vertu du projet de loi C-81. Cela montre l'engagement solide de ces organismes de réglementation à faire en sorte que ce système fonctionne pour les personnes en situation de handicap. Ce comité assurera aussi la collaboration et la cohérence dans le traitement des plaintes et l'application de la future loi, de même que l'harmonisation de la mise en œuvre du projet de loi C-81 dans les différents domaines.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, vous vous demandez peut-être comment le système fonctionnera en pratique lorsqu'une personne voudra déposer une plainte. Comment savoir quel organisme contacter?

La réponse est simple : les plaignants n'auront pas besoin de se poser la question. Le projet de loi C-81 prévoit un « accès sans fausse route », ce qui signifie que les organismes de réglementation devront collaborer afin d'acheminer rapidement une plainte à l'organisme concerné, sans délai et sans dissuader la personne de déposer une plainte. Résultat : personne ne se verra refuser la possibilité de déposer une plainte relative à l'accessibilité auprès de l'un ou l'autre des organismes de réglementation visés par ce projet de loi.

Nous savons à quel point il est important de rendre des comptes aux Canadiens et nous allons surveiller les progrès réalisés après la mise en œuvre du projet de loi de différentes façons. Les organisations de compétence fédérale devront élaborer des plans en matière d'accessibilité et mettre en place des processus de rétroaction. Un nouveau dirigeant principal de l'accessibilité supervisera l'application générale de la future loi, en plus de surveiller les résultats et tout autre enjeu systémique ou émergent. En informant et en conseillant le ministre, le dirigeant principal de l'accessibilité s'assurera que celui-ci prend des décisions éclairées en matière d'accessibilité.

[*Translation*]

I'm grateful for the rigour and debate that has been applied to this legislation. This bill is seeking to address generations of exclusion. This debate has engaged the voices of thousands of Canadians on issues that have never before been the topic of critical national discourse. Inevitably, there were differences of opinion and the priorities varied. Ideas were tested, and every perspective was taken into consideration.

[*English*]

I'm confident that the legislation is all the better for it. I'm also confident that an overwhelming consensus remained unwavering throughout the process. This is the opportunity of a lifetime to advance disability rights in this country, to address the systemic barriers and inequity that continue to persist and to insist on the full social and economic participation of everyone with a disability in this country.

Like other members of the disability community, I'm eager to see meaningful progress in a timely manner. For that reason, we are already working to achieve significant progress within the first year following the passage of the act. This includes opening the doors of the new Canadian accessibility standards development organization this summer. Postings are currently online for the recruitment of the chief accessibility officer as well as the CASDO board and CEO.

Finally, the development of regulations has begun, with the CTA posting their first draft of accessibility regulations, and the consultation process has started for the development of the multi-year accessibility plan regulations.

In some ways, once the bill becomes law, the real work begins.

[*Translation*]

Accessibility will continue to evolve as new technology is developed and new issues emerge. This is enabling legislation that creates the powers and structures to provide the flexibility needed to adapt and respond to accessibility challenges and barriers, today and in the future.

[*English*]

Honourable senators, rest assured that this is an exceptional piece of legislation. It's crucial for Canadians, not just those of us with disabilities, to recognize their place in the accessible Canada act. The fact of the matter is that all Canadians benefit from an accessible Canada.

[*Français*]

Je suis reconnaissante de la rigueur avec laquelle on a étudié ce projet de loi et des débats qu'il suscite. Le projet de loi vise à corriger des générations d'exclusions. Le débat a permis à des milliers de Canadiens de se faire entendre sur des questions qui n'avaient auparavant jamais été au cœur d'un discours national approfondi. Inévitablement, il y a eu des divergences d'opinions et des différences dans les priorités. Les idées ont fait l'objet de discussions et tous les points de vue ont été pris en compte.

[*Traduction*]

J'ai la certitude que cette mesure législative en a bénéficié. J'ai aussi la certitude qu'un vaste consensus est demeuré inchangé au cours du processus. Il s'agit d'une occasion qui ne se présente qu'une fois dans une vie : faire avancer les droits des personnes en situation de handicap dans notre pays, éliminer les obstacles systémiques et l'inégalité qui persiste, et insister sur la pleine participation sociale et économique de toutes les personnes en situation de handicap de notre pays.

À l'instar des autres membres de la communauté de personnes en situation de handicap, j'ai hâte de voir les progrès concrets le moment venu. Pour cette raison, nous travaillons déjà à la réalisation d'importants progrès pour la première année suivant l'adoption du projet de loi. Ainsi, nous ouvrons la voie à la création de l'Organisation canadienne d'élaboration des normes d'accessibilité cet été. Des offres d'emploi sont maintenant publiées en ligne en vue du recrutement d'un dirigeant principal de l'accessibilité, de même que des membres et du directeur général de l'OCENA.

Enfin, l'élaboration de la réglementation a débuté. L'OTC a affiché sa première ébauche de réglementation sur l'accessibilité, et le processus de consultation a commencé pour l'élaboration de la réglementation concernant le plan pluriannuel d'accessibilité.

Dans certains cas, c'est lorsque le projet de loi sera adopté que le vrai travail commencera.

[*Français*]

L'accessibilité continuera d'évoluer à mesure que de nouvelles technologies et de nouveaux enjeux émergeront. Ce projet de loi habilitante met en place les pouvoirs et les structures nécessaires afin d'offrir la flexibilité voulue qui nous permettra de nous adapter, de relever les défis et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité, aujourd'hui et à l'avenir.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, je vous l'assure, il s'agit d'une mesure législative exceptionnelle. Il est essentiel pour les Canadiens, et non pas seulement pour les personnes en situation de handicap, de reconnaître leur rôle en ce qui concerne la Loi canadienne sur l'accessibilité. En fait, tous les Canadiens bénéficieront d'un Canada accessible.

Bill C-81 reflects the voices of people with disabilities. I therefore urge you to pass the bill as swiftly as possible so that we as a society can start working towards our ultimate goal: creating a barrier-free Canada. Thank you for your help in making this happen.

The Deputy Chair: Minister, thank you very much. We will now proceed to questions from senators.

I would like to remind each senator that you have your usual five minutes for your question, and that includes the answer. We will try to include a second round.

Ms. Qualtrough: Is that a friendly reminder to me as well, Madam Chair?

The Deputy Chair: Hardly. Isn't that subtle? We will try to include a second round with the minister with short questions and answers, and you will have an opportunity to also ask questions of the officials during the second hour.

The first question goes to Senator Munson, the Senate sponsor of this bill.

Senator Munson: Thank you, minister, for being here today. It's a pleasure to have you before us. I'll keep these questions short.

You talked about the impressions that you have already received, the thousand-odd emails and so on. Just a general question first. Do you feel this bill is reflective of the extensive consultation and that the stakeholders are really buying into this bill?

The recognition of sign language seems to be a consistent theme coming up from stakeholders. Can you speak to why it has not been included in the bill?

Can you speak about how Bill C-81 fits with the Canadian Human Rights Act, specifically the duty to accommodate? I think there is some confusion there. Is there any risk that this bill would lessen existing human rights obligations of federally regulated entities?

Ms. Qualtrough: Thank you, senator, for your questions. I'll be very short. "Yes" is the answer to your first question. I believe it sincerely reflects what we have had. I have had people tell me that, from judges in Saskatchewan to moms in Prince George and everyone in between, so absolutely.

Le projet de loi C-81 présente fidèlement la voix des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi je vous prie d'adopter cette mesure législative aussi rapidement que possible pour que nous puissions, en tant que société, commencer à travailler en vue d'atteindre notre objectif principal : bâtir un Canada exempt d'obstacles. Merci de votre aide dans l'atteinte de cet objectif.

La vice-présidente : Merci beaucoup, madame la ministre. Nous passons maintenant aux questions des sénateurs.

J'aimerais rappeler à tous les sénateurs qu'ils ont chacun, comme d'habitude, cinq minutes pour poser leurs questions, et cela comprend aussi la réponse. Nous tâcherons de faire un deuxième tour de table.

Mme Qualtrough : Est-ce un rappel amical qui s'applique à moi aussi, madame la présidente?

La vice-présidente : À peine. C'est subtil, n'est-ce pas? Nous essaierons de faire un deuxième tour de table en présence de la ministre, pour peu que nous nous en tenions à de brèves questions et réponses, et les sénateurs auront également l'occasion de poser des questions aux fonctionnaires durant la deuxième heure.

Le premier à prendre la parole est le sénateur Munson, qui a parrainé le projet de loi au Sénat.

Le sénateur Munson : Merci, madame la ministre, d'être ici aujourd'hui. Nous sommes ravis de votre présence parmi nous. Mes questions seront brèves.

Vous avez parlé des réactions que vous avez déjà obtenues, notamment dans les quelque 1 000 courriels qui vous ont été envoyés. D'abord, une question d'ordre général : estimez-vous que le projet de loi représente bien les résultats des vastes consultations qui ont eu lieu et que les intervenants y adhèrent vraiment?

La reconnaissance des langues des signes semble être un thème récurrent soulevé par les intervenants. Pouvez-vous expliquer pourquoi le projet de loi ne contient pas de disposition à cet égard?

Pouvez-vous aussi expliquer comment le projet de loi C-81 s'inscrit dans la Loi canadienne sur les droits de la personne, surtout en ce qui concerne l'obligation de prendre des mesures d'adaptation? Je crois qu'il y a un peu de confusion à ce sujet. Y a-t-il un risque que le projet de loi diminue les obligations actuelles en matière de droits de la personne que doivent remplir les entités sous réglementation fédérale?

Mme Qualtrough : Merci, sénateur, de vos questions. Je serai très brève. La réponse à votre première question est oui. Je crois sincèrement que le projet de loi représente bien la teneur de nos consultations. C'est ce que m'ont dit des juges en

I'll go to your third question next and leave more time for the ASL-LSQ question.

The Canadian Human Rights Act absolutely imposes a duty to accommodate. Nothing in this act changes that obligation on employers, on service providers and on program deliverers within the federal jurisdiction. There was confusion in provincial jurisdictions that had enacted accessibility legislation, and we've made every effort to avoid such confusion. Whatever standard is created by CASDO will not necessarily create any kind of defence for an employer, service provider or program deliverer in terms of their individual duty to accommodate a specific person.

I have to emphasize that as a former human rights law practitioner, it is very important to me, and it has been, to preserve the duty to accommodate.

On ASL-LSQ, I certainly heard from the beginning of this journey about how important ASL, LSQ and ISL — Indigenous sign language — is to the deaf community in Canada. I absolutely respect both their communication focus and the cultural significance of ASL, LSQ and ISL. To be honest, making sign language an official language would implicate the Charter, as it would require changing it to an official language and definitely would require analysis beyond the scope of Bill C-81.

The idea of recognizing the importance of ASL as a means of communication, with communication having been added to the bill through the house process as one of priorities, recognizes that. But having said all of that, I would certainly welcome any feedback you all have on perhaps finding other ways to emphasize and recognize the importance of sign language to the deaf community. I look forward to seeing what your study will have to say on that matter.

Senator Munson: As you well know, the Senate is a chamber of sober second thought, and we take looking at these bills very seriously. I am sure there will be an appetite for amendments by the time we are done our hearings.

On this particular sign language and other aspects of the bill, there are people in the community who feel it doesn't go far enough. Yes, we'll have it for the first time, and, yes, it's history in the making and that sort of thing, but it just doesn't go far enough. Would you be open to amendments?

Saskatchewan, des mères à Prince George et plein d'autres gens. Alors, oui, absolument.

Je passe tout de suite à votre troisième question afin d'avoir plus de temps pour répondre à la question sur les langues ASL-LSQ.

La Loi canadienne sur les droits de la personne impose, sans conteste, une obligation de prendre des mesures d'adaptation. Rien dans le projet de loi ne vient changer cette obligation des employeurs, des fournisseurs de services et des fournisseurs de programmes qui relèvent de la compétence fédérale. Il y avait une certaine confusion dans le cas des provinces qui avaient adopté des mesures législatives sur l'accessibilité, et nous avons déployé tous les efforts nécessaires pour éviter d'embrouiller les choses. Toute norme qui sera établie par l'OCENA ne créera pas nécessairement une sorte de défense pour les employeurs, les fournisseurs de services ou les fournisseurs de programmes quant à leur obligation de prendre des mesures d'adaptation à l'égard d'une personne en particulier.

Je dois souligner qu'en tant qu'ancienne avocate spécialisée en droits de la personne, j'estime depuis toujours qu'il est très important de préserver l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

Parlons maintenant des langues ASL-LSQ. Dès le début de cette aventure, j'ai certainement entendu parler de l'importance cruciale que revêtent les langues ASL, LSQ et ISL — la langue des signes autochtone — pour les malentendants du Canada. Je respecte absolument la priorité qu'ils accordent à la communication, ainsi que la signification culturelle des langues ASL, LSQ et ISL. À vrai dire, pour leur accorder le statut de langue officielle, il faudrait invoquer la Charte et, de toute évidence, cela nécessiterait une analyse qui dépasse la portée du projet de loi C-81.

L'importance des langues des signes comme moyen de communication est reconnue dans le projet de loi, comme en témoigne l'ajout des communications à la liste des domaines prioritaires à l'étape de l'étude à la Chambre. Cela dit, je serais certainement heureuse de recevoir tout commentaire que vous pourriez avoir pour trouver peut-être d'autres façons de souligner et de reconnaître l'importance des langues des signes pour les malentendants. J'ai d'ailleurs hâte de voir ce que vous aurez à dire dans votre rapport d'étude.

Le sénateur Munson : Comme vous le savez bien, le Sénat est une chambre de second examen objectif, et nous étudions ces projets de loi avec grand sérieux. Je suis sûr que nous aurons envie d'apporter des amendements à la fin de nos audiences.

En ce qui a trait aux langues des signes et à d'autres aspects du projet de loi, certains intervenants estiment que le projet de loi ne va pas assez loin. Oui, ce sera une première et, oui, nous assistons à un moment historique et tout le reste, mais ce n'est pas suffisant. Seriez-vous ouverte à des amendements?

Ms. Qualtrough: I would certainly defer to your process and recommendations but, yes, I want to make this bill, this eventual law, the best it can possibly be.

Senator Munson: Thank you. I think I'm almost close to the end, so I will let others go ahead.

The Deputy Chair: You still have one and half minutes.

Senator Munson: I will go for the next round.

Senator Eaton: Thank you, minister. This is a terrific bill, which I support. What I find a little worrying, and perhaps it will be left in the hands of CASDO, but the definitions for the words "disability" and "barrier" are very vague and I don't think the word "accessibility" is even defined.

Where does disability start and affirmative action end or, vice versa, where does affirmative action start and disability end? Would it be better to have some kind of definition as to what a disability is?

Ms. Qualtrough: If you will indulge me, the basis for the definition of "disability" in Bill C-81 can be found in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities. Recognizing that there is a broad scope of definition and wanting from the start to be as inclusive as possible in the definition, in the scope of citizens who are impacted by this law — and not to get down into the rabbit hole of spending our entire consultation debating a definition — we focused on barrier removal. And we focused on the idea that whatever your medical diagnosis, whatever condition, however you see yourself, if you have a functional impairment and there is a barrier to your full inclusion and participation in Canadian society that is somehow created by that, we want to remove that. And so we very intentionally —

Senator Eaton: What if it's psychological?

Ms. Qualtrough: Absolutely included. In fact, we had the Canadian Mental Health Association participate fully in our consultations, we had families of children with mental health issues, we had so many participants from that community participate, and they definitely are intended to be included in this law.

Senator Eaton: Do you feel it would take away the emphasis from people who have real disabilities and open it to abuse?

Mme Qualtrough : Je m'en remets certainement à votre processus et à vos recommandations, mais oui, je veux améliorer ce projet de loi — cette éventuelle loi — pour proposer la meilleure mesure possible.

Le sénateur Munson : Merci. Je crois que mon temps de parole est presque écoulé, alors je vais laisser les autres intervenir.

La vice-présidente : Il vous reste une minute et demie.

Le sénateur Munson : J'attendrai le prochain tour.

La sénatrice Eaton : Merci, madame la ministre. C'est un excellent projet de loi, que j'appuie. Ce qui m'inquiète un peu, et ce sera peut-être laissé entre les mains de l'OCENA, c'est que les définitions pour les mots « handicap » et « obstacle » sont très vagues, et je pense que le mot « accessibilité » n'est même pas défini.

Quelle est la ligne de démarcation entre un handicap et une action positive? Ne serait-il pas préférable d'avoir une sorte de définition qui précise ce qu'on entend par handicap?

Mme Qualtrough : Si vous me le permettez, la définition de « handicap » dans le projet de loi C-81 repose sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies. Conscients de l'existence d'une vaste gamme de définitions, nous voulions, dès le début, utiliser la définition la plus inclusive possible quant à l'étendue des citoyens touchés par cette loi, sans toutefois tomber dans le piège d'en débattre à l'infini tout au long de nos consultations; c'est pourquoi nous avons mis l'accent sur l'élimination d'obstacles. Nous avons également insisté sur l'idée que peu importe votre diagnostic médical, peu importe votre état, peu importe la façon dont vous vous identifiez, si vous souffrez d'une incapacité fonctionnelle et qu'un obstacle vous empêche, d'une manière ou d'une autre, d'être inclus et de participer pleinement dans la société canadienne en raison de votre handicap, nous tenons à éliminer cet obstacle. Par conséquent, nous avons très délibérément...

La sénatrice Eaton : Qu'en est-il des troubles psychologiques?

Mme Qualtrough : Oui, tout à fait, ils sont également inclus. D'ailleurs, l'Association canadienne pour la santé mentale a participé activement à nos consultations. Nous avons entendu des familles d'enfants ayant des problèmes de santé mentale. Nous avons reçu beaucoup de participants de ce milieu, et ils sont certes résolus à être pris en compte dans cette loi.

La sénatrice Eaton : Ne pensez-vous pas que cela risque de détourner l'attention de ceux ayant des handicaps réels et de donner lieu à des abus?

Ms. Qualtrough: I personally do not see that happening because of the focus on the law of removing barriers. If there is a barrier to employment, if there is a barrier in the built environment or transportation or communication, we are moving to a model of disability that doesn't focus on medical diagnosis. It focuses either on social inclusion, or even more on barrier removal, that what is wrong in our system, in our society, in our policies, programs and structures isn't your medical diagnosis. The problem isn't the fact that I can't see; the problem is the fact that I can't get a screen big enough in my office to let me do my job. The barrier is my employer not providing that accommodation, and not the fact that I can't see. It's trying to shift what is wrong away from the person being broken or having something wrong with them to the system or environment not being inclusive.

Senator Eaton: Thank you.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you for joining us, Minister Qualtrough. I'll continue with the subject of CASDO. Is this the organization that will receive medical certificates that describe the disabilities of people who could receive subsidies, for example?

Ms. Qualtrough: No, CASDO will be responsible for creating technical standards.

[English]

It will be a standard on an ATM, for example, on what it needs to look like to be accessible. It will be a standard on ramps. They create the technical standards for what an environment needs to look like or what is included in an accessibility plan or a customer service standard. How can you be inclusive and accommodating in your customer service provision as a federal service provider? It will not be in the business of disabilities certification or that kind of thing.

[Translation]

Senator Mégie: Will it be a temporary organization? Once the organization has established the standards, will it be disbanded or will it remain in place to monitor the application of the standards?

Ms. Qualtrough: I would say both.

[English]

I think there will be enough work for this organization in perpetuity, quite frankly. As standards evolve and as our expectations as to what is inclusive and accessible heightens,

Mme Qualtrough : Personnellement, je n'entrevois pas une telle éventualité parce que le projet de loi met l'accent sur l'obligation d'éliminer les obstacles. Qu'il s'agisse d'un obstacle lié à l'emploi, à l'environnement bâti, au transport ou à la communication, nous évoluons vers un modèle en matière de handicap qui n'est pas axé sur le diagnostic médical. Il met plutôt l'accent sur l'inclusion sociale ou même, dans une plus large mesure, l'élimination d'obstacles; autrement dit, ce qui ne tourne pas rond dans notre système, dans notre société, dans nos politiques, nos programmes et nos structures, ce n'est pas le diagnostic médical d'une personne. Le problème, ce n'est pas que je sois malvoyante; c'est plutôt le fait que je n'ai pas accès à un écran assez grand dans mon bureau pour pouvoir faire mon travail. L'obstacle, c'est mon employeur qui refuse de prendre des mesures d'adaptation, et non pas ma déficience visuelle. Au lieu de jeter le blâme sur la personne ou sur son état, le nouveau modèle essaie de reconnaître que c'est parce que le système ou l'environnement n'est pas inclusif.

La sénatrice Eaton : Merci.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci, madame la ministre, d'être parmi nous. Je continue sur le sujet de l'OCENA. Est-ce cet organisme qui va recevoir les certificats médicaux qui décrivent les handicaps des personnes qui pourraient recevoir des subventions, par exemple?

Mme Qualtrough : Non, l'OCENA sera responsable de la création des normes techniques.

[Traduction]

Il y aura une norme, par exemple, sur les guichets automatiques, sur la façon d'en assurer l'accessibilité et sur les rampes. Il s'agit de créer les normes techniques qui précisent ce à quoi doit ressembler un environnement ou ce qui doit être inclus dans un plan d'accessibilité ou une norme de service à la clientèle. Comment offrir un service à la clientèle de manière inclusive et adaptée dans le contexte d'une entité fédérale? Cela n'aura rien à voir avec l'attestation des handicaps ou ce genre de choses.

[Français]

La sénatrice Mégie : Est-ce qu'il s'agira d'un organisme temporaire? Une fois qu'il aura établi les normes, sera-t-il dissous ou existera-t-il toujours pour effectuer une surveillance de l'application de ces normes?

Mme Qualtrough : Je dirais, les deux.

[Traduction]

Je pense, bien franchement, que cette organisation ne manquera jamais de travail. À mesure que les normes évoluent, nos attentes en matière d'inclusion et d'accessibilité augmentent;

what is accessible today was not the standard 10 years ago and will not be the standard in 10 years. We will be updating standards and creating and looking at new standards. There will be a lot of work for this organization.

[*Translation*]

Senator Mégie: Thank you.

Senator Forest-Niesing: Thank you for being here, and thank you for this initiative. Obviously, this bill attracts a great deal of positive attention. In general, the bill is being well received. Some of the people who testified earlier expressed concern about the failure to include persons with intellectual disabilities and, more specifically, Indigenous peoples. We know that Indigenous peoples with disabilities are the least protected and, very often, the least accommodated at this time. How do you respond to these concerns?

[*English*]

Ms. Qualtrough: I want to assure you and everyone that, first of all, the intellectual disability piece is most definitely included in this bill. There were many individuals both with lived experience and organizations represented, and People First is a good example of that, so absolutely. I don't want to sound melancholy, but I am saddened to think that they don't see themselves in this, but I can assure you and them that they are.

With respect to the First Nation engagement, from the beginning ESDC, the government, funded First Nations organizations' participation in the consultation to ensure that there was ongoing engagement. And as part of our commitment to a nation-to-nation relationship, we heard loud and clear from the AFN in particular that they wanted parallel, stand-alone accessibility legislation that addressed First Nations needs and interests separate from Bill C-81. That doesn't mean that we weren't inclusive during the consultation, but the end result is that we were not quite there yet. I think that's a fair way to say it.

We need to engage First Nation governments and see what that will look like down the road, but we didn't want to impose anything on First Nations reserve or government that they themselves weren't full partners in. The best way to describe that is as a work-in-progress.

ainsi, ce qui est accessible aujourd'hui n'était pas la norme il y a 10 ans et ne le sera pas dans 10 ans. Nous mettrons à jour les normes et nous en créerons et envisagerons de nouvelles. Bref, cette organisation aura du pain sur la planche.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Merci.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci d'être ici, et merci de cette initiative. Évidemment, c'est un projet de loi qui attire énormément d'attention positive et, en général, tous sont très réceptifs à son arrivée. Parmi ceux qui auraient témoigné antérieurement, il y a une préoccupation qui aurait été exprimée quant au fait que l'on n'ait pas inclus les personnes qui ont une déficience intellectuelle et, plus particulièrement, les peuples autochtones. Parmi les personnes autochtones, on sait que ce sont ceux et celles qui souffrent d'un handicap qui sont les moins protégés et, très souvent, les moins accommodés, à l'heure actuelle. Comment réagissez-vous à ces préoccupations?

[*Traduction*]

Mme Qualtrough : Je tiens d'emblée à vous assurer, à vous et à tout le monde, que la déficience intellectuelle est incontestablement visée par le projet de loi. Nous avons entendu beaucoup de gens ayant une expérience vécue ou de représentants d'organisations, et Personnes d'abord en est un bon exemple, sans contredit. Je ne veux pas avoir l'air mélancolique, mais l'idée que ces gens ne se reconnaissent pas dans le projet de loi me chagrine beaucoup. Cependant, je peux vous assurer, à vous et à eux, qu'ils sont bel et bien pris en compte.

En ce qui a trait à la mobilisation des Premières Nations, dès le départ, ESDC, c'est-à-dire le gouvernement, a financé la participation des organisations des Premières Nations aux consultations afin de veiller à ce qu'il y ait un dialogue continu. Dans le cadre de notre engagement à établir une relation de nation à nation, l'Assemblée des Premières Nations nous a dit haut et fort qu'elle voulait une loi parallèle et indépendante sur l'accessibilité qui répondrait aux besoins et aux intérêts des Premières Nations, une loi distincte du projet de loi C-81. Cela ne signifie pas que nous n'avons pas été inclusifs durant les consultations, mais tout compte fait, nous n'en étions pas encore là. Je crois que cela résume bien les choses.

Nous devons mobiliser les gouvernements des Premières Nations et déterminer à quoi cela ressemblera à l'avenir, mais nous ne voulions pas imposer aux Premières Nations et à leurs gouvernements respectifs quelque chose auquel ils ne souscrivaient pas entièrement. La meilleure façon de décrire la situation, c'est de dire qu'il s'agit d'un travail en constante évolution.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: Thank you. The provinces with accessibility legislation have included deadlines for the creation and implementation of the legislation and for establishing full accessibility. Why was the decision made to not include a deadline in Bill C-81?

[English]

Ms. Qualtrough: To be honest, this is one of the more difficult differences of opinion we have had as a disability community in this law and in this whole process. There is a very honest and staunch belief within the community that we need a deadline, that we need to make a declarative statement saying “Canada will be barrier-free by X” or “Canada will be accessible by X.”

There is an equally passionate group of individuals who believe that setting a timeline in the distant future will give people an excuse to wait to take action and also believe that because accessibility is always changing and evolving as a concept, and as technology changes and as we grow in our understanding and evolve around accessibility, we won't know what a barrier-free Canada looks like.

If we decided in this law to say, “by 2030 Canada will be barrier-free,” first of all, I'm not sure we could achieve that, quite frankly. Second, we don't know what “barrier-free” will mean and look like then.

I heard everyone, and we took in that feedback, and there are still some of us who are agreeing to disagree on this one. While we don't disagree that we need to work towards a barrier-free Canada, we don't agree about the need for that deadline.

Instead, we've chosen to focus on getting things started. Let's get the first regulation made within two years. Let's do a review of the act within five years of the first regulation. Let's put the board of CASDO in place this summer. Let's have the space for CASDO. Let's get things going.

That seemed to be the broader consensus. It certainly ended up being where we landed as a government.

Quite frankly, it's not necessary legislative practice to create these kinds of statements. We don't have a criminal code that says we will be crime-free by X date. We don't have a Human Rights Act that says we will be discrimination-free by this date. I'm not sure other jurisdictions have found it to be beneficial to have these timelines.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Merci. Les provinces qui se sont dotées d'une loi sur l'accessibilité y ont inséré une échéance quant à sa réalisation et à sa mise en œuvre, et quant à l'atteinte de l'accessibilité totale. Quelles sont les raisons pour lesquelles on a décidé de ne pas inclure un échéancier dans le projet de loi C-81?

[Traduction]

Mme Qualtrough : En toute honnêteté, c'est ce qui a suscité l'une des divergences d'opinions les plus difficiles parmi les personnes en situation de handicap en ce qui concerne cette loi et tout ce processus. Certaines d'entre elles croient très sincèrement et très farouchement que nous avons besoin d'une échéance et que nous devons faire une déclaration en disant que le Canada sera exempt d'obstacles ou sera accessible d'ici telle ou telle date.

Il y a un autre groupe de personnes tout aussi passionnées qui croient que l'établissement d'une échéance lointaine donnera aux gens une excuse de tarder à agir et que l'accessibilité étant un concept qui change et qui évolue toujours, nous ne saurons pas à quoi ressemble un Canada exempt d'obstacles puisque notre compréhension de l'accessibilité évolue au rythme des changements technologiques.

Si nous décidions de préciser dans la loi que le Canada serait exempt d'obstacles d'ici 2030, premièrement, je doute que nous puissions y arriver, bien franchement. Deuxièmement, nous ne savons pas ce que la notion de pays « exempt d'obstacles » signifiera d'ici là, ni à quoi cela ressemblera.

J'ai écouté tout le monde, et nous avons tenu compte des divers commentaires. Certains d'entre nous ne sont toujours pas d'accord sur ce point. Nous convenons certes qu'il faut s'efforcer de créer un Canada exempt d'obstacles, mais nous ne nous entendons pas sur la nécessité de fixer une date limite.

Nous nous sommes plutôt employés à mettre les choses en marche. Tâchons d'élaborer le premier règlement d'ici deux ans. Effectuons un examen de la loi cinq ans après l'entrée en vigueur du premier règlement. Créons le conseil d'administration de l'OCENA cet été. Trouvons un local pour cette organisation. Faisons avancer les choses.

Voilà le grand consensus qui semble s'être dégagé. C'est manifestement la position que le gouvernement a fini par adopter.

À vrai dire, selon nos pratiques législatives, il n'est pas d'usage de faire ce genre de déclarations. Le Code criminel ne contient pas de disposition qui dit que nous serons exempts de criminalité d'ici telle ou telle date. La Loi canadienne sur les droits de la personne ne prévoit pas, elle non plus, que nous serons exempts de discrimination d'ici telle ou telle date. Je ne

Every regulation that is established will have a timeline, so as soon as we have a standard the regulation will say employers have to have this standard in place by X. There will be built-in timelines. Some will be quick because we're adopting an existing standard. Some will take longer because it's a more complicated issue.

At the end of the day, after listening to everyone, the decision was not to put that deadline in place. You will hear stakeholders' opinions that disagree with me and our government, but I assure you it has been thought out and considered. I respect their opinion, and this is where we landed.

Senator Forest-Niesing: Thank you for that answer. It is helpful in my own consideration of that important issue as well.

Senator Oh: Welcome, minister. I am also a supporter of Bill C-81. I believe that the committee can make it a better bill.

According to Statistics Canada, the employment rate of Canadians with disabilities aged 25 to 64 was 59 per cent in 2017, compared with 80 per cent of Canadians without a disability. If we are promoting a barrier-free Canada, why does Bill C-81 only apply to Parliament, federal government and federally regulated private sectors? What about people with disabilities in other sectors of Canada that recruit more people?

Ms. Qualtrough: Thank you, senator, for your question.

Over my time as minister, my biggest concern has been in the area of employment, both because I think that this is a group of Canadians who has so much to offer in terms of innovation, talent and creativity. I think there is an untapped labour pool out there that somebody is going to figure out is worth its weight in gold, because there is so much to offer from our citizens with disabilities to employment.

Employment is definitely one of the seven areas recognized as an area of priority in the bill, and the bill applies to all areas of federal jurisdiction. It doesn't apply to areas of provincial jurisdiction. Provinces have accessibility legislation. I'm encouraged by the fact that a number of provinces have basically put on hold their intention to create provincial legislation that parallels ours, waiting to see ours and then wanting to create something that's seamless in terms of the experience for the everyday Canadian.

suis pas sûre que d'autres administrations aient trouvé davantage d'établir ce genre d'échéancier.

Chaque règlement que nous prendrons sera assorti d'un échéancier par conséquent, dès que nous aurons une norme, le règlement précisera la date à laquelle les employeurs devront la mettre en place. Des échéanciers y seront intégrés. Certaines mesures seront prises rapidement parce que nous adoptons une norme existante. D'autres nécessiteront plus de temps parce qu'il s'agit d'une question plus compliquée.

Au bout du compte, après avoir écouté tout le monde, nous avons pris la décision de ne pas inclure d'échéance. Vous entendrez des intervenants qui ne sont pas d'accord avec moi ou avec le gouvernement, mais je vous assure que nous avons mûrement réfléchi à la question. Je respecte leur opinion, mais c'est la conclusion à laquelle nous sommes arrivés.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci de cette réponse. Voilà qui est utile pour ma propre analyse de cette question importante.

Le sénateur Oh : Bienvenue, madame la ministre. Je suis, moi aussi, un partisan du projet de loi C-81. Cependant, je crois que le comité peut l'améliorer.

Selon Statistique Canada, le taux d'emploi des Canadiens de 25 à 64 ans en situation de handicap était de 59 p. 100 en 2017, comparativement à 80 p. 100 pour les Canadiens sans handicap. Si nous préconisons un Canada exempt d'obstacles, pourquoi le projet de loi C-81 ne s'applique-t-il qu'au Parlement, au gouvernement fédéral et aux secteurs privés sous réglementation fédérale? Qu'en est-il des personnes en situation de handicap dans d'autres secteurs au Canada, où l'on recrute plus de gens?

Mme Qualtrough : Merci, sénateur, de votre question.

Depuis que je suis ministre, ma principale préoccupation concerne le domaine de l'emploi parce que, selon moi, ce groupe de Canadiens a tant à offrir en matière d'innovation, de talents et de créativité. Je pense qu'il s'agit d'un réservoir de main-d'œuvre inexploité qui vaut son pesant, car nos citoyens en situation de handicap ont beaucoup à offrir au marché du travail.

L'emploi est certainement l'un des sept domaines prioritaires reconnus dans le projet de loi, lequel s'applique à tous les domaines de compétence fédérale. Il ne s'applique pas aux domaines de compétence provinciale. Les provinces ont des lois sur l'accessibilité. Je trouve d'ailleurs encourageant qu'un certain nombre de provinces aient essentiellement mis en veilleuse leur intention de créer des lois provinciales comparables à la nôtre parce qu'elles veulent d'abord en prendre connaissance, puis créer une mesure uniforme sur le plan de l'expérience des Canadiens ordinaires.

What you have in Bill C-81 is a precursor to either a national employment strategy for Canadians with disabilities or a more rigorous call to businesses and organizations to shift the conversation from one of sympathy, needs and charity to one of business case and economic benefit.

If I can get into your building, I can work there. If I can shop in your store, I can work there. If I can eat at your restaurant and use the washroom at your restaurant, I can work there. All of those standards will be created through the CASDO.

What we can and are trying to do is provide federal leadership in this area. We are convening what I believe is the first ever — I like to say everything we do is the first ever. We're having a dedicated meeting of federal, provincial and territorial ministers responsible for accessibility at the end of this month to have these kinds of inter-jurisdictional conversations, because so much of what happens on disability is actually within provincial jurisdiction.

May I give you an example? I know we're short for time, but it's an important one.

If you look at the financial service industry, banking is federal and credit unions are provincial, but for the average citizen with a disability walking into either one of these buildings, they wouldn't necessarily differentiate between section 91 or section 92 of the Constitution. What we want to do is eventually have standards for banks — so ATMs, entrances, customer service counters — that are the same as standards for credit unions. So when I walk or roll in, or however I get into your space, I'm not having to have a different experience from an accessibility point of view. That will require an incredible amount of coordination amongst governments, but I think it's absolutely achievable.

Senator Oh: Our building codes have really improved a lot regarding accessibility. Will you be working with provinces and advising them on further conditions or improvement?

Ms. Qualtrough: Absolutely. As we develop standards, we're going to look all around. If there's a best practice already established in another jurisdiction, we will adopt it or build on it. If we can offer our standards as a best practice to another jurisdiction, we most certainly will and intend to.

Au fond, le projet de loi C-81 prépare le terrain pour une stratégie nationale sur l'intégration des Canadiens en situation de handicap sur le marché du travail ou un appel plus rigoureux pour amener les entreprises et les organisations à passer d'un débat axé sur la sympathie, les besoins et la charité à un débat axé sur l'analyse de rentabilité et les avantages économiques.

Si je peux entrer dans un édifice, alors je peux travailler là-bas. Si je peux magasiner dans un établissement, alors je peux travailler là-bas. Si je peux manger à un restaurant et utiliser les toilettes qui s'y trouvent, alors je peux travailler là-bas. Toutes ces normes seront créées par l'entremise de l'OCENA.

Ce que nous pouvons faire, comme c'est déjà le cas, c'est permettre au gouvernement fédéral de donner l'exemple dans ce domaine. Ainsi, nous avons ce qui me semble être une première — j'aime à dire que tout ce que nous faisons est une première. En effet, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de l'accessibilité se réuniront à la fin de ce mois pour avoir ce genre de discussions intergouvernementales parce qu'une bonne partie de ce qui touche les personnes en situation de handicap relève, à vrai dire, de la compétence provinciale.

Puis-je vous donner un exemple? Je sais que le temps presse, mais c'est un point important.

Si vous examinez l'industrie des services financiers, les banques relèvent du fédéral, alors que les coopératives de crédit relèvent du provincial, mais le simple citoyen en situation de handicap qui se rend à l'un de ces endroits ne saurait pas nécessairement faire la distinction entre les articles 91 et 92 de la Constitution. Au bout du compte, nous voulons établir des normes pour les banques — autrement dit, les guichets automatiques, les entrées, les comptoirs de service à la clientèle — qui sont identiques à celles applicables aux coopératives de crédit. Ainsi, lorsque je me rends à une succursale, que ce soit à pied, en fauteuil roulant, ou peu importe, je n'aurai pas une expérience différente du point de vue de l'accessibilité. Cela nécessitera énormément de coordination entre les gouvernements, mais je crois que c'est tout à fait réalisable.

Le sénateur Oh : Nos codes du bâtiment se sont beaucoup améliorés sur le plan de l'accessibilité. Comptez-vous collaborer avec les provinces et leur fournir des conseils sur d'autres travaux ou améliorations?

Mme Qualtrough : Absolument. Au moment d'élaborer les normes, nous serons à l'affût de ce qui se passe ailleurs. Si une pratique exemplaire a déjà été établie dans une autre administration, nous l'adopterons ou nous nous en inspirerons. Si nous pouvons proposer nos normes à d'autres administrations en guise de pratiques exemplaires, nous ne manquerons pas de le faire.

Ideally, there will be harmonization amongst jurisdictions to the point where the experience of the citizen will be seamless. That's definitely my goal and call to action for my provincial and territorial counterparts.

Senator Oh: Thank you.

Senator Poirier: Thank you, minister, for being here and answering our questions.

Your Bill C-81 proposes to create new positions such as the accessibility commissioner, chief accessibility officer, the Canadian accessibility standards development organization, and with that there's funding of \$290 million over a six-year period. Could you please explain to us how much of that funding will be used towards administrative cost? Could you share with the committee what the plans are for the funding and how it will be useful?

Ms. Qualtrough: Thank you. I will ask James to give you the details, but of the \$290 million that was allocated, \$185.7 has been allocated to establish the new bodies you refer to, with the additional money going to augment existing programs within the Government of Canada.

James Van Raalte, Director General, Accessibility Secretariat, Employment and Social Development Canada: Thank you, minister. Thank you, senators.

The Canadian accessibility standards development organization will be a total of just over \$90 million a year over five years and \$21 million ongoing.

The new office of the chief accessibility officer, to which the minister referred, is \$14 million over five years and \$3.3 million ongoing.

Support for that is the Administrative Tribunals Support Services of Canada, which supports the Canadian Human Rights Tribunal enforcement function is a little over \$5 million over five years, or \$1.3 million.

The Canadian Transportation Agency's enhanced powers are \$2.5 million over two years. There will then be a review of the CTA and they will be looking at their business practices.

The funding for the Canadian Human Rights Commission has not been finalized or determined by the government at this point.

Idéalement, il y aura une harmonisation entre les administrations, de sorte que l'expérience du citoyen soit homogène. C'est assurément mon objectif, et j'invite mes homologues provinciaux et territoriaux à répondre à cet appel à l'action.

Le sénateur Oh : Merci.

La sénatrice Poirier : Merci, madame la ministre, d'être des nôtres et de répondre à nos questions.

Votre projet de loi C-81 propose de créer de nouveaux postes — par exemple, le commissaire à l'accessibilité, le dirigeant principal de l'accessibilité, l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité —, et le tout s'accompagne d'un financement de 290 millions de dollars sur une période de six ans. Pourriez-vous nous expliquer quelle proportion de ce financement sera consacrée aux coûts administratifs? Pourriez-vous également dire au comité quels sont les plans en matière de financement et à quoi serviront les fonds?

Mme Qualtrough : Merci. Je vais demander à James de vous donner les détails, mais sur les 290 millions de dollars qui ont été débloqués, un montant de 185,7 millions de dollars est prévu pour établir les nouveaux organismes auxquels vous avez fait allusion, et les autres fonds serviront à bonifier les programmes existants au sein du gouvernement du Canada.

James Van Raalte, directeur général, Secrétariat de l'accessibilité, Emploi et Développement social Canada : Merci, madame la ministre. Merci, sénateurs.

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité aura un budget total d'un peu plus de 90 millions de dollars par année sur cinq ans, en plus d'un financement permanent de 21 millions de dollars.

Le nouveau bureau du dirigeant principal de l'accessibilité, dont la ministre a parlé, recevra 14 millions de dollars sur cinq ans, en plus d'un financement permanent de 3,3 millions de dollars.

À cela s'ajoute le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, qui soutient la fonction d'application de la loi du Tribunal canadien des droits de la personne. On parle là d'un peu plus de 5 millions de dollars sur cinq ans, soit 1,3 million de dollars par année.

Les pouvoirs accrus de l'Office des transports du Canada représentent 2,5 millions de dollars sur deux ans. L'OTC fera ensuite l'objet d'un examen, qui portera sur ses pratiques opérationnelles.

Quant au financement pour la Commission canadienne des droits de la personne, le gouvernement n'a pas encore été établi ou déterminé le montant à ce stade-ci.

Senator Poirier: But is it part of the \$290 million?

Mr. Van Raalte: It is.

Senator Poirier: Bill C-81 does not include a deadline for achieving full accessibility, compared to the different provincial accessibility legislation, like the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act. This act has clear deadlines for full accessibility for Ontarians: on or before January 1, 2025.

Can you explain to us why you have not established a deadline in Bill C-81?

Ms. Qualtrough: Absolutely, senator. As I said, that was a topic of rigorous debate and discussion, and sometimes disagreement, over the course of going through this whole journey with respect to this legislation. Where we landed, as I said, was focusing on getting things started, not imposing a deadline that in any way would disincentivize organizations to get going on this. This was about recognizing that what we consider accessible today will not be good enough 10 years from now and knowing, quite frankly, that we're a long way off from being accessible or barrier-free.

We concluded that it just wasn't the best way to get going on this. I don't know if I could elaborate further. At the end of the day, we felt that setting the requirement that regulations and standards be put in place within two years by each of the regulators and that a review of the law happen within five years of the first regulation coming into force, that we are taking the steps in parallel now to get this thing off the ground and going was the better course of action.

Senator Poirier: Did I understand correctly that there is a commitment to review the act in five years?

Ms. Qualtrough: Yes. In the law itself there is a commitment that within five years of the establishment of the first regulation coming into force, there will be a review of the law. There is a requirement now in the law that the first regulation from each organization be created within two years — effectively a seven-year review at its furthest. That said, if the first regulation comes into effect in the next six months, then the review will be in five years and six months from now.

Senator Moodie: Thank you, Minister Qualtrough, for your presentation today. As a physician and a Canadian, I'm proud that we're leaders in this space and that this bill is going to take us to the fore in continuing to demonstrate to the rest of the world that Canadians understand the needs of people with disabilities.

La sénatrice Poirier : Est-ce que cela fait partie des 290 millions de dollars?

M. Van Raalte : Oui.

La sénatrice Poirier : Le projet de loi C-81 n'inclut pas une date butoir pour l'atteinte de la pleine accessibilité, contrairement à différentes lois provinciales en la matière, comme la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Cette loi prévoit un échéancier clair pour la pleine accessibilité des Ontariens : le 1^{er} janvier 2025, au plus tard.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous n'avez pas établi de date limite dans le projet de loi C-81?

Mme Qualtrough : Volontiers, sénatrice. Comme je l'ai souligné, la question a fait l'objet d'une discussion et d'un débat rigoureux, et parfois de désaccords, au cours du processus d'élaboration du projet de loi. Au bout du compte, nous nous sommes employés à mettre les choses en marche, sans imposer de délai qui, de toute façon, découragerait l'adhésion des organisations. Il s'agissait d'admettre que ce que nous considérons comme accessible aujourd'hui ne conviendra plus dans 10 ans et de savoir, à dire vrai, que le système est loin d'être accessible et exempt d'obstacles.

Nous avons conclu que ce n'était tout simplement pas la bonne manière d'agir. Je ne sais pas si je pourrais vous en dire plus. Au bout du compte, nous avons jugé préférable d'exiger que les règlements et les normes soient mis en place dans un délai de deux ans par chacun des organismes de réglementation et que la loi fasse l'objet d'un examen dans un délai de cinq ans après l'entrée en vigueur du premier règlement, tout en prenant des mesures parallèles pour faire avancer les choses.

La sénatrice Poirier : Ai-je bien compris qu'il y a un engagement à examiner la loi dans cinq ans?

Mme Qualtrough : Oui. Le projet de loi lui-même comprend un engagement à effectuer un examen cinq ans après l'entrée en vigueur du premier règlement. Il exige actuellement que chaque organisation élabore son premier règlement dans un délai de deux ans, ce qui place l'examen de la loi dans sept ans au maximum. Cela dit, si le premier règlement entre en vigueur dans six mois, alors l'examen de la loi aura lieu dans cinq ans et six mois.

La sénatrice Moodie : Merci, madame Qualtrough, de votre exposé d'aujourd'hui. En ma qualité de médecin et de Canadienne, je suis fière du fait que nous soyons des chefs de file dans ce domaine et que ce projet de loi nous portera en tête de peloton en continuant de montrer au reste du monde que les Canadiens comprennent les besoins de personnes en situation de handicap.

My question, though, challenges the bill a bit. The concerns I'm hearing are around the notion that the federal government and various federal agencies will have, with this bill, the sweeping power to exempt organizations from a number of these important accessibility obligations. The government can even exempt itself; is that correct?

Can you speak to the extent to which the federal government and federal agencies can exempt organizations from accessibility obligations, and can you explain why you felt it necessary to exempt organizations from the obligations that are stated in Bill C-81?

Ms. Qualtrough: Thank you for the question, senator. Again, this is not the first time I have heard this concern.

In this legislation we had to balance wanting to encourage innovation — so organizations that are already doing things very, very well — with holding to account organizations that aren't doing so well. Creating the opportunity for an exemption allows organizations that already have innovative and comparable accessibility practices to what we may create as a standard to get an exemption, because they're already doing something that effectively has the same end results. At the same time, an organization that may need a little more time to get up to that standard is allowed the opportunity to be granted an exemption for a period of time.

This is not kind of an exclusion or a get-out-of-jail-free card. The reasons for granting the exemption have to be published publicly. It is not as though we are going to exempt you from ever having to be accessible. It is a recognition that, one, your practices are already akin to what is contained in a given standard, or two, you need a little more time to get up to the standard that has been established for a justifiable reason that will be made public and reviewed every three years.

Senator Moodie: So I'm hearing you say that in three years, even if I get an exemption the first go-around, I will be reviewed.

Ms. Qualtrough: Absolutely. The reason is technical.

Mr. Van Raalte: You'd actually have to reapply. It's not just a review. You have to initiate the fact that —

Ms. Qualtrough: It expires.

Mr. Van Raalte: It expires, and you would have to reapply, justify and demonstrate that you still require an exemption from your perspective. Then there's still an approval process.

Ma question soulève toutefois quelques doutes sur le projet de loi. J'entends des préoccupations quant au fait que le gouvernement et divers organismes fédéraux auront, en vertu de ce projet de loi, un pouvoir considérable d'exempter des organisations d'un certain nombre d'importantes obligations en matière d'accessibilité. Le gouvernement peut même s'exempter lui-même; est-ce exact?

Pouvez-vous nous expliquer dans quelle mesure le gouvernement et les organismes fédéraux peuvent exempter des organisations des obligations en matière d'accessibilité, et pourquoi vous avez jugé nécessaire de les exempter des obligations prévues dans le projet de loi C-81?

Mme Qualtrough : Merci de me poser cette question, sénatrice. Ici encore, ce n'est pas la première fois que j'entends cette préoccupation.

Dans le projet de loi, nous devons composer avec le fait que nous voulions encourager l'innovation — et donc des organisations qui font fort bien les choses — tout en tenant compte de celles qui ne s'en sortent pas aussi bien. En permettant d'accorder des exemptions, on permet aux organisations ayant déjà adopté des pratiques novatrices et comparables aux normes que nous pourrions établir d'obtenir une exemption, puisqu'elles prennent déjà des mesures qui ont les mêmes résultats finaux. Par ailleurs, une organisation qui pourrait avoir besoin d'un peu plus de temps pour atteindre la norme aura l'occasion d'obtenir une exemption pendant une certaine période.

Il ne s'agit pas d'une exclusion ou d'une échappatoire. Les motifs de l'exemption doivent être publiés. Ce n'est pas comme si nous allions exempter des organisations d'être un jour accessibles; il s'agit plutôt de tenir compte du fait que certaines d'entre elles ont des pratiques respectant déjà une norme donnée ou ont besoin d'un peu plus de temps pour respecter la norme établie pour un motif justifiable qui sera rendu public et qui fera l'objet d'un examen triennal.

La sénatrice Moodie : Vous me dites donc que l'organisation fera l'objet d'un examen après trois ans, même si elle obtient une exemption au départ.

Mme Qualtrough : Absolument. C'est pour une raison d'ordre technique.

M. Van Raalte : Les organisations devront présenter une nouvelle demande. Ce n'est pas qu'un simple examen; il faut entreprendre des démarches pour...

Mme Qualtrough : L'exemption expire.

M. Van Raalte : En effet, et les organisations devront faire une nouvelle demande et justifier le fait qu'elles ont encore besoin d'une exemption à cet égard. Le tout devra encore être soumis à un processus d'approbation.

Senator Moodie: Thank you for your answer.

Senator Omidvar: Thank you, minister, for being here. I, too, am really pleased to see this bill. Like all the other senators in the room, I've received a barrage of emails of support. I have also heard about some criticism. Since you're here, I think it's only fair to get your response to these.

Ms. Qualtrough: Please.

Senator Omidvar: You've described the bill as a first or an incremental step. There are critics who say it is unnecessarily timid. I'm going to read a portion of an email that I got that deals with splintering, with a multitude of agencies being responsible for enforcement, regulation-making and overseeing complaints.

So the concern is that the bill's implementation and enforcement are therefore less effective, it is more confusing, it's more complicated, it's more costly, and there is a variability of decision-making and possibly of standards. I hear this when the advocates say that this will make it much harder for people with disabilities to navigate the system, to find out what rights they have and to get violations fixed.

So I understand the "no-wrong-door" approach, but I also understand that too much of a GPS with variability will make it completely confusing. Could you respond to this criticism?

Ms. Qualtrough: It will be my pleasure. I, too, have maybe received that same email, and maybe more than once.

Senator Omidvar: We all did.

Ms. Qualtrough: If I had a blank piece of paper, and I could design the system of my liking and choosing, it might not look like this. However, we didn't start out with a blank piece of paper; we started out with a fully functioning, complicated system of federal government that included regulators that were already doing this work — regulators that, to be honest, we didn't always hear good things about and regulators whose powers we have beefed up.

It became very clear very quickly, as the design of the system started to take hold, that we were in a position of having to potentially pull out from the CTA and CRTC. There are three at play here: the CTA, the CRTC and then the Canadian Human Rights Commission does everything else. In terms of the number of regulators, we've got the CTA doing transportation, the CRTC doing telecommunications and broadcasting and then the Human Rights Commission doing everything else. There are three regulators at play here. Taking it out of the CTA or the CRTC

La sénatrice Moodie : Je vous remercie de cette réponse.

La sénatrice Omidvar : Merci, madame la ministre, de comparaître. Je suis, moi aussi, enchantée de voir ce projet de loi. Comme tous les autres sénateurs ici présents, j'ai reçu une foule de courriels de soutien. J'ai aussi entendu des critiques. Puisque vous êtes ici, je pense que ce n'est que justice que vous y répondiez.

Mme Qualtrough : Volontiers.

La sénatrice Omidvar : Vous avez indiqué que ce projet de loi est la première étape d'un processus graduel. Certains critiquent le fait qu'il est inutilement timide. Je vais lire un passage d'un courriel que j'ai reçu au sujet de l'éparpillement et du fait qu'une multitude d'organismes sont responsables de l'application, de l'élaboration de règlements et de la surveillance des plaintes.

Ainsi, d'aucuns craignent que la mise en œuvre et l'application du projet de loi soient moins efficaces, plus compliquées et plus coûteuses, et suscitent la confusion, puisque la prise de décisions, voire les normes, pourraient varier. C'est ce que j'entends quand les défenseurs des droits de la personne font valoir que les personnes en situation de handicap auront beaucoup plus de difficulté à se démêler dans le système, à connaître leurs droits et à faire rectifier les violations.

Je comprends donc l'approche d'« accès sans fausse route », mais je comprends aussi que la désorientation découlant de la variabilité engendrera une confusion totale. Pourriez-vous répondre à ces critiques?

Mme Qualtrough : J'y répondrai avec plaisir. J'ai, moi aussi, reçu ce même courriel, et peut-être plus d'une fois.

La sénatrice Omidvar : Nous l'avons tous reçu.

Mme Qualtrough : Si j'avais une feuille de papier vierge et que je pouvais y élaborer un système à mon goût et de mon choix, il ne serait peut-être pas comme cela. Nous ne sommes toutefois pas partis d'une page vierge, mais avec le système complexe et entièrement fonctionnel du gouvernement fédéral, dans le cadre duquel des organismes de réglementation sont déjà à l'œuvre, des organismes au sujet desquels, soyons honnêtes, nous n'avons pas toujours entendu de compliments, des organismes dont les pouvoirs ont augmenté.

Alors que la conception du système commençait à prendre forme, il est très rapidement apparu que nous devrions potentiellement éliminer l'Office des transports du Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de l'équation. Trois organismes de réglementation interviennent dans ce dossier: l'OTC, le CRTC, puis la Commission canadienne des droits de la personne, qui s'occupe du reste. L'OTC se charge des transports, le CRTC, des télécommunications et de la radiodiffusion, et la Commission

would be costly. In some ways, at the end of the day, that wouldn't recognize the expertise they have built up and that they absolutely can and will improve upon.

However, we heard very concretely — and I'm sure you'll hear yourselves from the kind of more technically minded regulators that are the CTA and the CRTC — that when you're designing and responsible for safety — the CTA and airplane seat design comes to mind. The CTA is responsible to design an airplane seat, and the first consideration is safety, of course, and what has to be built into that seat design.

For an outside regulator to come in and say, “Yes, you have to design a seat, but you have to take into consideration all of these accessibility needs,” it was deemed better for the CTA to be the one to include and incorporate accessibility considerations into the design of that seat.

To be very clear, the non-technical aspects of the business of the transportation sector in Canada will be under the purview of the CHRC. So if there's a customer service standard, an employment standard, built environment standard, those will all be imposed on the VIA Rails, the Air Canadas and the WestJets. The more technical sides of those sectors will be the purview of those specific regulators.

It was a compromise, because I recognize that it makes the system more complicated for the complainant and the end user. That's why we've made the efforts we have, even now. There are committees. The heads of the CTA, the CHRC and the CRTC are already meeting to figure out how they're going to work together to make sure that from the complainant's point of view it is seamless, but we know it's more complicated. It was a sectoral approach that we chose as a compromise, recognizing we weren't starting from scratch and recognizing the complicated, technical nature of the business in which these two established regulators are in.

I'm confident that there will be bumps along this road, but we will get to a place where whenever someone files a complaint, it will end up where it needs to be, and the chief accessibility officer and the chief accessibility commissioner will make sure of that.

Senator Omidvar: Thank you. I found that answer very helpful. Let me describe another complaint to you. Again, since you're here.

The Deputy Chair: Sorry to interrupt you, but your time is up. Can I put you on the second round?

canadienne des droits de la personne s'occupe de tout le reste. Trois organismes de réglementation entrent en jeu ici. Il serait coûteux d'éliminer l'OTC et le CRTC. D'une certaine manière, cela ferait finalement fi de l'expertise qu'ils ont acquise et du fait qu'ils peuvent certainement s'améliorer et le feront.

Cependant, d'un point de vue très concret, nous entendons dire — comme vous l'entendrez certainement vous-même de la part des organismes de réglementation très tournés vers les questions techniques que sont l'OTC et le CRTC — que l'OTC et la conception des sièges d'avion viennent à l'esprit quand il est question de la conception et de la responsabilité de la sécurité. L'OTC est responsable de la conception des sièges d'avion et des composantes qu'il faut y intégrer, le facteur prédominant étant la sécurité, bien entendu.

Envisageant ce qu'il se passerait si un organisme de réglementation extérieur nous indiquait de quels besoins en matière d'accessibilité il faut tenir compte lors de la conception des sièges, nous avons jugé préférable que ce soit l'OTC qui se charge de prendre en compte de ces facteurs lors de la conception des sièges.

Pour être très clair, les aspects non techniques des activités du secteur canadien des transports relèveront de la CCDP. Ainsi, toute norme relative aux services, à l'emploi ou à l'environnement sera imposée aux VIA Rail, aux Air Canada aux WestJet de ce monde. Quant aux aspects techniques de ces secteurs, ils relèveront des organismes de réglementation concernés.

C'était un compromis, car j'admets que cela rend le système plus complexe pour les plaignants et les utilisateurs finaux. Voilà pourquoi nous avons déployé des efforts et en déployons encore. Il existe des comités. Les dirigeants de l'OTC, de la CCDP et du CRTC se réunissent déjà pour déterminer comment ils collaboreront afin de veiller à ce que tout se passe sans heurt pour les plaignants. Nous savons toutefois que le système est plus complexe. Nous avons adopté une approche sectorielle à titre de compromis, admettant que nous ne partions pas d'une page vierge et tenant compte de la nature complexe et technique du domaine où sont établis ces deux organismes de réglementation.

Je ne doute pas que nous rencontrerons des écueils en cours de route, mais nous en arriverons à un point auquel toutes les plaintes aboutiront au bon endroit. Le dirigeant principal de l'accessibilité et le commissaire principal à l'accessibilité verront à ce que ce soit le cas.

La sénatrice Omidvar : Merci. J'ai trouvé cette réponse fort utile. Permettez-moi de profiter encore de votre présence ici pour vous parler d'une autre plainte.

La vice-présidente : Je suis désolée de vous interrompre, mais votre temps est écoulé. Puis-je vous inscrire au deuxième tour?

Senator Omidvar: Absolutely.

Ms. Qualtrough: That was my fault. I apologize.

Senator Dasko: Minister, thank you for being here. I remember you spent a day with us last fall during the Canada Post bill. It was a gruelling day, but you survived.

Ms. Qualtrough: This is a little more fun.

Senator Dasko: Hopefully, yes. That was a tough day.

I had a couple of questions, one of which was asked by Senator Moodie and the other by Senator Omidvar, but I do have another one. I guess another thing that I've heard from some people who think this bill should go farther than it does is related to the federal government's lack of intention here to take on a stronger role when it comes to direct federal spending on infrastructure projects, or spending in many areas where the federal government funds projects, creates projects and so on. The critique is that it doesn't go far enough in insisting that barriers are not there when these projects are undertaken. So just at the beginning, I suppose, before federal money is given to these projects, not enough is being done in this bill to ensure that those projects are barrier-free. It's a critique I've heard, and I'd like to hear what you might say about it.

The Deputy Chair: If I could interrupt for one minute, minister, I've been told that you have to leave at 25 minutes after. I'm just wondering if you have a few minutes more to give us and then if we could do a lightning round.

Ms. Qualtrough: I can stay. Are the bells ringing in the house? They're not yet. Yes, I can stay until 5:40. I'm making a ministerial decision.

The Deputy Chair: Wonderful. Thank you.

Ms. Qualtrough: It's a perk of the job.

The Deputy Chair: That's wonderful. Thank you. I'll let you answer Senator Dasko's question now.

Ms. Qualtrough: At the end of the day, what I would say is we've pushed the language in the law as far as we can go while still respecting federal jurisdiction. James is probably better suited to answer the technical part, as to how far we can go, but this will apply to federal policies and federal programs. It won't apply to financial transfers like the health transfer, because that's effectively a provincial jurisdiction that we're helping to fund but it doesn't give us authority, as I understand it, to actually

La sénatrice Omidvar : Bien sûr.

Mme Qualtrough : C'est ma faute. Je vous présente mes excuses.

La sénatrice Dasko : Madame la ministre, je vous remercie de témoigner. Je me souviens que vous avez passé une journée avec nous l'automne dernier concernant le projet de loi relatif à Postes Canada. Ce fut un jour difficile, mais vous avez survécu.

Mme Qualtrough : Le présent dossier est un peu plus agréable.

La sénatrice Dasko : C'est à espérer, oui. La journée avait été difficile.

J'avais plusieurs questions, dont une a été posée par la sénatrice Moodie et une autre, par la sénatrice Omidvar, mais il m'en reste une autre. Je suppose que j'ai aussi entendu dire, de la part de certaines personnes qui jugent que le projet de loi devrait aller plus loin qu'il ne le fait, que le gouvernement fédéral n'entend pas assumer de rôle accru en ce qui concerne l'affectation de fonds fédéraux à des projets d'infrastructure ou les dépenses dans de nombreux domaines où il finance et élabore des projets. On critique le fait que le projet de loi ne va pas assez loin, faisant valoir que les obstacles ne sont pas là quand les projets sont entrepris. Je suppose donc que c'est au début, avant que le gouvernement fédéral n'accorde des fonds aux projets, que le projet de loi n'en fait pas assez pour que les projets ne comportent pas l'obstacle. C'est une critique que j'ai entendue et j'aimerais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet.

La vice-présidente : Si vous me permettez de vous interrompre un instant, madame la ministre, on m'a indiqué que vous deviez partir à 17 h 25. Je me demande si vous pourriez nous accorder quelques minutes supplémentaires pour que nous fassions un tour éclair.

Mme Qualtrough : Je peux rester. Est-ce que la sonnerie d'appel retentit à la Chambre? Pas encore. Oui, je peux rester jusqu'à 17 h 40. Je prends une décision ministérielle.

La vice-présidente : Excellent. Merci.

Mme Qualtrough : C'est un des avantages du poste.

La vice-présidente : C'est formidable. Je vous laisserai maintenant répondre à la question de la sénatrice Dasko.

Mme Qualtrough : Je dirais qu'au bout du compte, nous avons été aussi loin que nous pouvions dans le projet de loi, tout en respectant la sphère de compétence fédérale. James est probablement mieux à même de traiter de la partie technique afin d'expliquer jusqu'où nous pouvons aller. Sachez toutefois que la mesure législative s'appliquera aux politiques et aux programmes fédéraux, mais pas aux transferts financiers comme ceux effectués en santé, puisqu'il s'agit d'un domaine de compétences provincial où nous contribuons au financement,

impose that condition down that far. Maybe I'm not explaining it well. I apologize. It's jurisdictional.

To be very clear, though, this will transform the Government of Canada in terms of every department and agency will have to have an accessibility plan. We have already established in my office, for example, a centre for accessible procurement, meaning we will have policies and processes. We will not procure things that aren't accessible.

The Prime Minister has appointed a deputy minister responsible for an accessible public service, whose job it is every day to figure out how we are going to have to be ready and how we will be ready in our government and its employees to adhere to this law.

Could you talk to how far we can go down, please? I can't remember the language in the law.

Mr. Van Raalte: I think you've covered it, minister. Departments will have to be able to report on their programs, policies and services. They will have to do that reporting in consultation with people with disabilities. They are at the table for that. So that will actually give both the government and the public a forward-looking perspective on the plans of those organizations, such as planned spending and program priorities in a forward-looking way that will allow us to have those discussions. You want to be thinking about the accessibility measures included in those investments.

Ms. Qualtrough: Having said that, in terms of what's in the legislation, we've taken a number of steps in parallel to embed accessibility into our new programs and new processes. I'll give you an example. With the National Housing Strategy or our infrastructure program, accessibility is baked into these initiatives.

A fun example I like to give is around our infrastructure. Transit is a priority for our government. Historically, for whatever reason, whether it be oversight or intention, upgrades with respect to making buses more accessible have not been included as eligible expenses for communities to claim and use infrastructure dollars for. We literally added a box on a piece of paper three years ago where we told communities that they could use this money to make their community buses more accessible. In that one year, \$810 million was spent on accessible transit. We didn't advertise it. We didn't highlight it anywhere. We changed the form, and communities recognized the value of accessible transit and invested in their communities.

sans que cela nous confère le pouvoir d'imposer des conditions à cet égard, selon ce que je comprends. Je n'explique peut-être pas bien la question. Veuillez m'excuser. C'est une question de sphère de compétence.

Pour que ce soit très clair, le projet de loi transformera le gouvernement du Canada en obligeant chaque ministère et organisme à se doter d'un plan d'accessibilité. Par exemple, mon cabinet en a déjà établi un, ce qui signifie que nous disposerons de politiques et de processus. Nous ne nous procurerons pas d'équipement qui n'est pas accessible.

Le premier ministre a nommé un sous-ministre responsable des services publics accessibles, dont la tâche quotidienne consiste à déterminer comment le gouvernement et son effectif devront être prêts et seront prêts à adhérer à la loi.

Pourriez-vous expliquer jusqu'où nous pouvons aller, je vous prie? Je ne me souviens pas de la teneur du projet de loi.

M. Van Raalte : Je pense que vous avez fait le tour de la question, madame la ministre. Les ministères devront pouvoir présenter des rapports sur leurs programmes, leurs politiques et leurs services, et ce, en consultation avec des personnes en situation de handicap. Ils sont à la table à cette fin. Voilà qui confèrera au gouvernement et à la population un point de vue prospectif quant aux plans des organismes, en ce qui concerne notamment les dépenses prévues et les priorités en matière de programmes. Cette approche prospective nous permettra de tenir des échanges. Il faut pouvoir réfléchir aux mesures d'accessibilité incluses dans les investissements.

Mme Qualtrough : Cela dit, sur le plan de la loi, nous avons parallèlement pris un certain nombre de mesures afin d'enrichir l'accessibilité dans nos nouveaux programmes et nos nouveaux processus. Par exemple, l'accessibilité fait partie intégrante de la Stratégie nationale sur le logement ou du programme d'infrastructure.

J'aime donner un exemple amusant dans le domaine de l'infrastructure. Le transport en commun constitue une priorité pour notre gouvernement. Par le passé, que ce soit par omission ou parce que c'était l'intention, les mesures visant à rendre les autobus plus accessibles ne faisaient pas partie des dépenses admissibles que les communautés pouvaient réclamer afin d'investir dans le domaine de l'infrastructure. Il y a trois ans, nous avons littéralement ajouté une case sur une feuille de papier en indiquant aux communautés qu'elles pouvaient se servir de cet argent pour rendre leurs autobus plus accessibles. Cette année-là, 810 millions de dollars ont été dépensés au chapitre du transport accessible. Le tout s'est fait sans tambour ni trompette, simplement en modifiant le formulaire, et les communautés, admettant l'importance du transport accessible, ont investi dans leurs collectivités.

I could give you so many examples, as we've pursued this law, of the things that we've done in terms of government policy, programs and initiatives to make the way we govern a more accessible experience, both for the people who work in government and the people we serve.

The Deputy Chair: Senator, your time is up, I'm afraid.

Minister, you're so passionate about this bill, and it's evident. Thank you.

Senator M. Deacon: Thank you so much to the whole team for being here today.

Minister, congratulations on the degree of consultation across many groups within Canada and certainly ensuring that those with disabilities are involved from the get-go. That is really critical to the success, and having that voice right from the start is to be commended.

There is no question we have much we can learn from other work and experiences related to creating barrier-free environments. From a personal perspective, over the past decade it's been my job to make sure that all aspects of the AODA in my place of work were implemented by 2025 without additional funds and for about 9,000 employees. I'm sure many have had learnings around this. The built environment, the transportation, while big, massive and complex, were also very visible. In fact, they were the easier and more comfortable ones for people to bite off and chew — complex but easier to do.

When we looked at communication, information, employment and technology, those areas, they're more invisible. They were more difficult and are still more difficult. One of the big factors that I think comes as no surprise is creating awareness and creating the culture and the change. This is a culture of what people understand, what people are comfortable with and what people have been uncomfortable with for decades. That is a big factor.

One of the things that was a very important part of this Ontario experience, I would say, was creating training that was for all employees regardless of where they were and what roles they played, all 9,000 employees and 60,000 clients and new employees.

As we review and look at Bill C-81, training in itself is not clearly included. I'm wondering why not, what the thinking is or what some of the conversations may have been around that.

Je pourrais vous donner une foule d'exemples des mesures que nous avons prises sur les plans des politiques, des programmes et des initiatives du gouvernement dans le cadre de l'élaboration de ce projet de loi afin de rendre la fonction publique plus accessible, et ce, tant pour les personnes qui y travaillent que pour ceux que nous desservons.

La vice-présidente : Sénatrice, je crains que votre temps soit écoulé.

Madame la ministre, il est évident que ce projet de loi vous passionne. Merci.

La sénatrice M. Deacon : Merci beaucoup à toute l'équipe de témoigner aujourd'hui.

Madame la ministre, je vous félicite d'avoir consulté de nombreux groupes du pays et, certainement, d'avoir fait en sorte que les personnes en situation de handicap participent au processus d'entrée de jeu. C'est vraiment essentiel à la réussite des démarches, et je vous félicite d'avoir permis à ces personnes de donner leur opinion dès le départ.

Il ne fait aucun doute que nous pouvons apprendre beaucoup des autres travaux et des autres expériences relatifs à la création d'environnements exempts d'obstacles. Pour ma part, au cours de la dernière décennie, j'ai veillé à ce que tous les aspects de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario soient mis en œuvre d'ici 2025 sans fonds supplémentaires pour quelque 9 000 employés. Je suis sûre que bien des gens ont tiré des enseignements de cette entreprise. Dans les domaines de l'environnement bâti et des transports, les obstacles, bien qu'imposants, massifs et complexes, étaient aussi très visibles. En fait, ce sont ceux qui ont été les plus faciles à examiner et à éliminer, malgré leur complexité.

Dans les domaines des communications, de l'information, de l'emploi et de la technologie, par contre, les obstacles sont plus invisibles. Ils étaient et sont encore plus difficiles à éliminer. Un des principaux facteurs qui entrent en compte, c'est — on ne s'en étonnera pas — la sensibilisation, l'établissement d'une culture et le changement. Cette culture, c'est ce que les gens comprennent et les aspects avec lesquels ils sont à l'aise ou non depuis des décennies. C'est là un facteur de premier plan.

Je dirais qu'un des éléments très importants de l'expérience ontarienne a été la création d'activités de formation s'adressant à tous les employés, partout où ils se trouvaient et sans égard aux rôles qu'ils jouaient — les 9 000 employés et 60 000 clients, ainsi que les nouveaux employés.

Dans le projet de loi C-81 que nous examinons, la formation comme telle n'est pas explicitement incluse. J'aimerais savoir pourquoi, connaître le raisonnement derrière cela et savoir quelles ont été les discussions à ce sujet.

Ms. Qualtrough: So my not-so-secret secret plan in this law is the culture change that you are talking about. I think we will look back on this as a “TSN turning point” on disability rights and the way we talk about disability in this country.

We will not be able to do that if we don't have people well trained to approach the sometimes very big tasks ahead of them that we are asking them to do. We know that. Training isn't included because it's more of a horizontal reality. We need to have training in all the areas. It is not a stand-alone. It's how we just have to prepare communities and businesses and organizations to meet their obligations.

Under the SDPP-D, Social Development Partnerships Program -Disability, organizations will be able to get funding to implement the act. Quite frankly, disability organizations will be able to get funding to do what they do best and what they live every day and inform the development of these plans and inform — and that's a requirement anyway of the accessibility plans. So we are really conscious of that. It is not baked into the law but it is something we know we need to do to achieve success and put some meat on these bones.

Senator M. Deacon: Thank you. I think when we take a look it might even be some very simple language that makes that clear as folks are working through the bill.

Senator Kutcher: Thank you, minister, for your very clear and well-considered answers to these questions. Our task is to try to assist in making the bill the best it can be. You mentioned one area that I think you suggested we could dive a bit deeper on, and that was the sign language domain. So my question is: Are there any other areas that you or your team —

Ms. Qualtrough: Boy, am I allowed to answer this question?

Senator Kutcher: — would like to highlight as something we could have a more intensive focus on as we study the bill?

Ms. Qualtrough: I think some sort of recognition, as you say, of sign languages as being the first language of Canadians who are Deaf is certainly what we have all heard and you will hear.

Senator Munson asked a question about the duty to accommodate, and perhaps to avoid confusion that could be explicit. I know it is at law and I would suggest case law has already clarified that point, but I think it might be worth exploring.

Mme Qualtrough : Mon plan secret qui ne l'est pas vraiment, dans cette loi, c'est le changement de culture dont vous parlez. Je crois que plus tard, nous verrons cela en rétrospective comme un point décisif pour les droits des personnes handicapées et la façon dont nous parlons des handicaps dans ce pays.

Ce ne sera pas possible si des gens n'ont pas la formation nécessaire pour s'attaquer aux tâches parfois énormes que nous allons exiger d'eux. Nous le savons. La formation n'est pas incluse parce que c'est une composante plutôt horizontale. Il nous faut de la formation dans tous les domaines. Cela ne peut pas se faire en vase clos. C'est la façon dont nous devons préparer les collectivités, les entreprises et les organisations à respecter leurs obligations.

Dans le cadre du PPDS-PH, ou Programme de partenariats pour le développement social — Composante personnes handicapées, les organisations pourront obtenir du financement afin de se soumettre à la loi. À vrai dire, les organisations de personnes handicapées pourront obtenir du financement pour faire ce qu'elles font le mieux, ce pour quoi elles existent, et elles pourront éclairer l'élaboration de ces plans et... C'est une exigence des plans sur l'accessibilité de toute façon. Nous sommes vraiment conscients de cela. Ce n'est pas intégré dans la loi, mais nous savons que nous devons le faire pour réussir et que nous devons étoffer cela.

La sénatrice M. Deacon : Merci. Je pense qu'en y regardant de plus près, il serait possible de trouver un libellé très simple qui éclaircirait cela.

Le sénateur Kutcher : Madame la ministre, je vous remercie de vos réponses très claires et très réfléchies aux questions. Notre tâche est de faire en sorte que le projet de loi soit le meilleur possible. Vous avez donné à entendre, je crois, que nous pourrions approfondir un peu un aspect particulier, soit celui de la langue des signes. J'aimerais donc savoir s'il y a d'autres aspects sur lesquels vous ou votre équipe...

Mme Qualtrough : Est-ce que j'ai le droit de répondre à cette question?

Le sénateur Kutcher : ... souhaiteriez que nous nous penchions plus particulièrement dans le cadre de notre étude du projet de loi.

Mme Qualtrough : Je crois qu'il faut une quelconque reconnaissance des langues des signes comme étant la langue première des Canadiens malentendants. Nous avons entendu cela et vous allez l'entendre encore.

Le sénateur Munson a posé une question sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et a dit que pour éviter toute confusion, cela pourrait être explicite. Je sais qu'il existe des dispositions législatives à ce sujet, et je dirais que la

Nobody usually asks me this question. If there are things that you think can be improved, certainly please explore that. My concern is getting it passed. I think it's a really good piece of law and I wouldn't want anything to get in the way of that. Sorry to be so direct. The community has done such good work, and I feel a real heightened obligation to deliver this for them. This is once in a generation, and people have fought for a long time before me to have this conversation nationally.

This is a genie that we are not putting back in the bottle. It's pretty exciting. Sorry I don't have further feedback for you, but those two would be at the top of my mind.

The Deputy Chair: We will try to do a quick second round before you have to leave, minister.

Senator Munson: Thank you again, minister. It's been very enlightening for the last hour.

The penalties, \$250,000 — reading it here — per violation per day depending on the severity of the violation. Who will you be penalizing? Are they the corporations? For example, let's say VIA Rail does not comply.

And how do you penalize departments? Do you say to a department head, deputy minister so and so, "you didn't live up to it" so we are going to fine the government itself or the person who is running the show? Explain that, please.

Ms. Qualtrough: Thank you. Good question. Amongst the things that we heard was really important to the community was that this bill have teeth. Not only did it create a systemic approach to barrier removal that took the burden off the individual and placed it on the system, but also that when people didn't comply there were real and significant consequences — that it have teeth. I think I heard, "This must have teeth," more than anything else. And so that's what that is. That's the "teeth."

There is a process that will be undertaken in order to try to get people to compliance. It's not that we want to penalize and fine everybody, but government departments would absolutely be fined in the same way, I would assume, as VIA Rail or my own department for non-compliance. The idea being to incentivize people to comply but understanding that there are financial and other consequences to non-compliance.

jurisprudence a déjà éclairci ce point. Je crois cependant qu'il pourrait être bon d'explorer cela.

Habituellement, personne ne me pose cette question. Si vous pensez à des améliorations possibles, n'hésitez pas à les explorer. Ce que je souhaite, c'est que le projet de loi soit adopté. Je crois que c'est vraiment un excellent projet de loi et je ne voudrais pas d'entraves à son adoption. Je suis très directe et je vous prie de me pardonner. La communauté a fait du si bon travail que je ressens de façon encore plus marquée l'obligation de réaliser cela pour eux. C'est une occasion unique, et les gens se sont battus longtemps pour que nous ayons cette discussion à l'échelle nationale.

Nous n'allons pas remettre le génie dans la lampe. C'est très excitant. Je suis désolée de ne pas pouvoir vous en dire plus, mais ce sont les deux aspects qui me viennent en priorité à l'esprit.

La vice-présidente : Nous allons essayer de faire un deuxième tour rapide avant votre départ, madame la ministre.

Le sénateur Munson : Merci encore, madame la ministre. La dernière heure a été très instructive.

Les sanctions peuvent atteindre 250 000 \$ par violation et par jour, d'après ce que je lis ici, selon la gravité de la violation. Qui allez-vous sanctionner? Est-ce que ce sont les sociétés? Disons, par exemple, que VIA Rail ne se conforme pas.

Comment sanctionnez-vous les ministères? Dites-vous au ministre, au sous-ministre ou à quelqu'un d'autre qu'ils n'ont pas été à la hauteur? Allez-vous par conséquent mettre le gouvernement lui-même à l'amende, ou la personne qui est aux commandes? J'aimerais que vous m'expliquiez cela, je vous prie.

Mme Qualtrough : Je vous remercie. C'est une excellente question. La communauté nous a entre autres indiqué qu'il était très important que le projet de loi ait du mordant. Il fallait qu'il crée une approche systématique à la suppression des obstacles et qu'il fasse passer ce fardeau du particulier au système, mais il fallait aussi qu'il y ait des conséquences importantes et réelles pour les personnes qui ne se conformaient pas — il fallait du mordant. Je pense que c'est ce que j'ai entendu le plus souvent. C'est donc le mordant qu'on a demandé.

Un processus va être amorcé pour amener les gens à se conformer. Ce n'est pas que nous voulions sanctionner tout le monde et mettre tout le monde à l'amende, mais les ministères gouvernementaux seraient mis à l'amende de la même façon que VIA Rail ou mon propre ministère en cas de violation, je présume. L'idée est d'encourager les gens à se conformer, mais également à comprendre qu'il y aura des conséquences pécuniaires et autres en cas de non-respect.

May I add something on the duty to accommodate piece? It's really important and something I'm kind of obsessed with. We need to make it very clear to Canadians that this is a really important, legally enshrined tenet of human rights law in this country. Nothing we are doing here takes away any organization's obligation to accommodate individuals. In some cases, a small business who has complied with the standard might say, "We have complied," and that might meet their duty to accommodate, but the Government of Canada might not. We need to be very clear, and I need it on the record from me so I can sleep tonight, that this does not in any way negate any organization's obligation to accommodate individuals on the grounds of disability.

Senator Munson: Thank you.

The Deputy Chair: We have three minutes left and I have four senators who want a second round. Remember that the officials will remain and can answer some of your questions.

Senator Forest-Niesing: I have a question that has to do with the same line of questioning as Senator Munson, but I might defer and allow my colleagues to ask questions. I can wait for the second hour. Thank you.

Senator Eaton: Minister, is there another country that does this better than we are going to? Is there another country that is an example to us?

Ms. Qualtrough: Our neighbour to the south has the Americans with Disabilities Act, which has an anti-discrimination component, which would be covered off in our country by the human rights legislation, and an accessibility standards component. We have spent a lot of time looking at their model. It's obviously a differently structured country, federal state.

What I'm hoping for, because at heart I'm a competitive athlete, is that this becomes the international standard that has built upon what other countries have been doing. The States has been doing it for 30 years, but I would like to believe ours will be better.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Omidvar: Very quickly, you have talked about the fact that there is a timeline, that within two years agencies have to enact one regulation. However, what is the quality of that regulation? Is there a concern that it could be an inconsequential one, a minor procedural matter without actually embracing the spirit of what you are trying to propose?

Est-ce que je peux ajouter quelque chose au sujet de l'obligation de prendre des mesures d'adaptation? C'est vraiment important, et c'est un peu une obsession pour moi. Il faut bien faire comprendre aux Canadiens qu'il s'agit d'un principe vraiment important et reconnu par la loi en matière de droits de la personne, dans ce pays. Nous ne proposons rien qui pourrait soustraire quelque organisation que ce soit à son obligation de prendre des mesures d'adaptation pour des personnes en particulier. Une petite entreprise qui se conforme aux normes pourrait dire qu'elle s'est acquittée de ses obligations, et cela pourrait suffire à répondre à son obligation de prendre des mesures d'adaptation. Cependant, il est possible que ce ne soit pas le cas pour le gouvernement du Canada. Il faut que ce soit très clair, et je tiens à le souligner moi-même si je veux arriver à dormir la nuit prochaine : cela n'a aucunement pour effet de soustraire quelque organisation que ce soit à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation pour des personnes qui sont handicapées.

Le sénateur Munson : Merci.

La vice-présidente : Il nous reste trois minutes, et j'ai quatre sénateurs qui aimeraient un deuxième tour. N'oubliez pas que les fonctionnaires vont rester et qu'ils pourront répondre à certaines de vos questions.

La sénatrice Forest-Niesing : J'ai une question qui va dans le même sens que les questions du sénateur Munson, mais je peux attendre et laisser mes collègues poser leurs questions. Je peux attendre à la deuxième heure. Merci.

La sénatrice Eaton : Madame la ministre, est-ce qu'un autre pays fait mieux que ce que nous allons faire? Est-ce qu'il y a un autre pays qui nous sert d'exemple?

Mme Qualtrough : Notre voisin du Sud a son Americans with Disabilities Act, qui comporte des dispositions contre la discrimination, aspect qui est couvert au Canada par nos dispositions sur les droits de la personne, ainsi que des normes sur l'accessibilité. Nous avons consacré beaucoup de temps à examiner leur modèle. C'est manifestement un pays qui est structuré différemment, un État fédéral.

Ce que j'espère, dans mon cœur d'athlète de compétition, c'est que cela devienne une norme internationale fondée sur ce que d'autres pays font. Les États-Unis le font depuis 30 ans, mais j'aime à croire que nos dispositions seront meilleures.

La sénatrice Eaton : Merci.

La sénatrice Omidvar : Très rapidement, vous avez parlé de l'existence d'un échéancier; au plus tard au deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur, les organismes seront tenus d'avoir pris au moins un règlement. Quelle est cependant la qualité de ce règlement? Est-ce qu'il risque d'être sans

Ms. Qualtrough: I don't think the law provides the safeguard that you are asking about. What I do think, though, is that CASDO is that safeguard. Having CASDO created with a board of directors with a majority of individuals with lived experience, they get to decide which regulations take priority and what comes first and what comes second and who does what and what the priorities are. That group of individuals will be tasked with making sure there are substantive regulations in place as quickly as possible, based on their agreed-upon priorities.

Senator Omidvar: Thank you.

The Deputy Chair: I think we have just about run the clock. I would like to say thank you, minister, very much for appearing before us today and answering our questions so fully and with such great passion.

Ms. Qualtrough: Thank you for the invitation. I had the pleasure today of spending time at lunch with the UN Special Rapporteur on the rights of persons with disabilities. To tell you that the world is watching is an understatement. She is thrilled by our efforts, and I want to thank you for continuing with rigour the effort to make this the best law possible.

In an hour and a half I'm before the Senate Finance Committee on Phoenix if anybody wants to come. I'm just saying this is definitely going to be — no offence — the highlight. Thank you all very much.

The Deputy Chair: Thank you. We will now suspend the meeting for five minutes and we will continue with questions to the officials from the Accessibility Secretariat.

As we continue our study of Bill C-81, officials from the Accessibility Secretariat of Employment and Social Development Canada are at the witness table. We will continue with questions.

I suppose you don't have a presentation now; you're just going to answer questions. We will begin, then.

[*Translation*]

Senator Mégie: With regard to communication, we talked about sign language earlier. However, we haven't talked about Braille annotations. Does your plan include Braille?

conséquence, sur une question mineure qui n'incarnerait pas l'esprit de ce que vous cherchez à proposer?

Mme Qualtrough : Je ne crois pas que la loi garantit cela. Ce que je pense, cependant, c'est que l'OCENA va garantir cela. Cette organisation dirigée par un conseil d'administration composé en majorité de personnes ayant vécu ces expériences décidera des règlements qui sont prioritaires, de ce qui vient d'abord, de qui fait quoi et des priorités. Ce groupe aura la responsabilité de veiller à ce que des règlements de fond soient pris aussi rapidement que possible, compte tenu des priorités qu'il aura établies.

La sénatrice Omidvar : Merci.

La vice-présidente : Je crois que nous avons utilisé tout notre temps. Madame la ministre, je tiens à vous remercier beaucoup d'avoir comparu aujourd'hui et de nous avoir fourni des réponses très complètes avec autant d'enthousiasme.

Mme Qualtrough : Je vous remercie de m'avoir invitée. Ce midi, j'ai eu le plaisir de passer du temps avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées de l'ONU. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le monde nous observe. Elle est ravie de nos efforts, et je tiens à vous remercier de continuer à travailler avec rigueur à faire de cette loi la meilleure possible.

Dans une heure et demie, je vais comparaître devant le Comité sénatorial des finances, au sujet de Phénix, si jamais cela vous intéresse. Je dis simplement, sans vouloir offenser qui que ce soit, que ce sera le moment fort de ma journée. Je vous remercie beaucoup.

La vice-présidente : Merci. Nous allons suspendre la séance pour cinq minutes, puis nous poursuivrons avec les fonctionnaires du Secrétariat de l'accessibilité, qui vont répondre à nos questions.

Toujours dans le cadre de notre étude sur le projet de loi C-81, nous avons à la table les fonctionnaires du Secrétariat de l'accessibilité. Nous allons poursuivre avec les questions.

Je présume que vous n'avez pas d'exposé à présenter. Vous allez simplement répondre à nos questions. Commençons dans ce cas.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : En ce qui concerne la communication, nous avons parlé du langage des signes plus tôt. Il y a par ailleurs quelque chose dont on n'a pas parlé : les annotations en braille. Est-ce qu'il y a une place pour l'écriture braille dans votre plan?

[English]

Mr. Van Raalte: Thank you for the question. Braille is considered an alternate format in terms of both a communication tool and an information tool.

From a communication standard perspective, CASDO could incorporate requirements around the use of Braille going forward. The other part of the legislation that is explicit is around the accessibility plans required to be available in alternate format. By request, people who use Braille can request those publications in that format.

[Translation]

Senator Mégie: Will advanced technology replace Braille? People who communicate in Braille can use the Internet through Bell Canada, in Quebec. Do you think that technology could take over?

[English]

Mr. Van Raalte: That is a very good indication of the need for enabling legislation and a standard-development process to be able to keep pace with technology advancement. There is a wealth of alternate formats and format technologies available to overcome many functional limitations and many disabilities. The framework part of the legislation will allow CASDO and the regulators to take that into consideration on a go-forward basis.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you.

[English]

Senator Munson: Thank you very much for staying. I would like to pursue the penalties business again, because I'm glad to hear that department heads or whomever would be penalized, but where is the money coming from? When you pay, let's say, a \$20,000 fine because you didn't comply, whose money is it? It's certainly not going to come out of your pocket if you didn't comply.

Mr. Van Raalte: Let's use my department as an example, because I can pick on myself. Let's say at ESDC there has been a complaint and a substantiation of that complaint and it is severe enough that, from a compliance perspective, the regulator says they are going to apply an administrative monetary penalty. The deputy minister of my department would be responsible for that compliance infraction, and the department would pay that fine into the Consolidated Revenue Fund out of the departmental reference level.

[Traduction]

M. Van Raalte : Je vous remercie de cette question. On estime que le braille est un format de substitution, aussi bien comme outil de communication que comme outil d'information.

Du point de vue des normes de communication, l'OCENA pourrait intégrer des exigences relatives à l'utilisation du braille. Il y a également dans le projet de loi des dispositions explicites concernant les plans sur l'accessibilité qui doivent être disponibles sous d'autres formes. Sur demande, les personnes qui lisent le braille peuvent obtenir ces publications en braille.

[Français]

La sénatrice Mégie : Est-ce que la technologie de pointe prendra la place du braille? Les gens qui communiquent en braille peuvent utiliser Internet par l'intermédiaire de Bell Canada, au Québec. Pensez-vous que la technologie pourrait prendre la relève?

[Traduction]

M. Van Raalte : Cela démontre bien qu'il faut des dispositions habilitantes et un processus d'élaboration de normes permettant l'adaptation en fonction des progrès technologiques. Il y a une grande variété de formats de substitution et de technologies connexes qui permettent de surmonter de nombreuses limitations fonctionnelles et de nombreux handicaps. Les paramètres précisés dans le projet de loi permettront à l'OCENA et aux organismes de réglementation de tenir compte de cela à l'avenir.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Munson : Je vous remercie beaucoup d'être restés. J'aimerais poursuivre sur la question des sanctions, car je suis content d'apprendre que les dirigeants des ministères ou autres personnes responsables seraient sanctionnés. Cependant, d'où viendra l'argent? Si vous payez une amende de 20 000 \$ parce que vous ne vous êtes pas conformé, de quel argent s'agira-t-il? Il ne va certainement pas sortir de votre poche, si vous ne vous êtes pas conformé.

M. Van Raalte : Prenons mon ministère comme exemple, car je peux m'attaquer à mon propre cas. Disons qu'il y a eu une plainte contre ESDC, qu'il y a des justifications à l'appui de cette plainte, et que la violation est assez grave, sur le plan de la conformité, pour que l'organisme de réglementation décide d'appliquer une sanction administrative pécuniaire. Le sous-ministre de mon ministère serait responsable de cette infraction; le montant de l'amende imposée à mon ministère proviendrait du niveau de référence du ministère et irait au Trésor.

Senator Munson: Out of your own budget, basically. The other way around on the complainant, could you walk us through the compensation? The word that is being used is “could,” not “would.” For example, the complainant could be awarded compensation for lost wages, additional costs and so on and so forth. Could you walk us through that?

It says here:

The maximum amount that could be awarded for each of pain and suffering and wilful and reckless practice would initially be set at \$20,000.

Could you walk us through that a bit? The word I have here is “could” but not “would.”

Mr. Van Raalte: Thank you for the question. The “could” is that the complainant has to demonstrate the harm or the impact on the individual, so they could seek that compensation. They could be considered in that compensation.

That’s a principle in administrative law that the legislation reflects in terms of both rights and responsibilities on the part of the complainant and the respondent.

Senator Munson: We talk about timelines and not having timelines. When we take a look at Centre Block and the lack of accessibility that has been in that place since 1916 or whatever the case may be, is it in the plan under the accessible Canada act to focus in on our own backyard of showcasing a new Centre Block that will be accessible and barrier-free? As the minister said, it’s hard to predict what will happen in two years. We don’t know what will be taking place in 10 or 12 years.

In terms of your consultation, I assume Public Works must be part of this whole process, right?

Mr. Van Raalte: Thank you for the question, senator. I will ground my answer in the legislation around the accessibility plans.

Every regulated entity — and that will include entities of Parliament: the Senate, the House of Commons, the Usher of the Black Rod — will be required under the legislation to submit accessibility plans which are forward-looking. Those accessibility plans will have to be updated on a regular basis. We will prescribe that in regulation. They will have to be developed in consultation directly with people with disabilities so that their input is grounded in those plans, and then there is a legislative requirement for regular reporting against those plans.

Both in working with the Public Works officials who support Parliament in terms of your built environment but also from your organizations as sovereign members of Parliament, you will be bound by that part of the legislation to have those discussions

Le sénateur Munson : Cela viendrait de votre propre budget, donc. De l’autre côté, en ce qui concerne le plaignant, pourriez-vous nous parler de l’indemnisation? Il y a plus de conditionnel que d’impératif. Par exemple, le plaignant pourrait avoir une indemnité pour les pertes de salaire, les dépenses additionnelles et ainsi de suite. Pouvez-vous nous parler de cela?

Ce qu’on dit, c’est :

Le montant maximal qui pourrait être accordé en raison de la souffrance et de la douleur subies et de l’acte délibéré ou inconsidéré serait initialement fixé à 20 000 \$.

Pouvez-vous nous expliquer cela un peu? Il y a ici « pourrait », mais non « serait ».

M. Van Raalte : Je vous remercie de cette question. On utilise le conditionnel, parce que le plaignant doit faire la preuve des dommages ou des répercussions subis, de manière à obtenir une indemnité. Ce sont des facteurs qui seraient tenus en compte pour établir l’indemnité.

C’est un principe du droit administratif dont le projet de loi tient compte, aussi bien en ce qui concerne les droits du plaignant et du répondant que leurs responsabilités.

Le sénateur Munson : Nous parlons d’échéanciers et d’absence d’échéanciers. Quand nous regardons l’édifice du Centre et l’inaccessibilité de cet édifice depuis 1916, est-ce que le plan relevant de la Loi canadienne sur l’accessibilité est de mettre l’accent sur ce qui se passe chez nous et de mettre en valeur un nouvel édifice du Centre qui sera accessible et exempt d’obstacles? Comme la ministre l’a dit, il est difficile de prédire ce qui va se passer dans deux ans. Nous ne savons pas ce qui se passera dans 10 ou 12 ans.

Pour ce qui est des consultations, je présume que Travaux publics doit faire partie du processus en général, n’est-ce pas?

M. Van Raalte : Je vous remercie de cette question, sénateur. Je vais fonder ma réponse sur les dispositions législatives touchant les plans sur l’accessibilité.

Chaque entité réglementée — et cela inclut les entités du Parlement : le Sénat, la Chambre des communes, l’huissier du bâton noir — sera tenue par la loi de soumettre des plans sur l’accessibilité qui sont tournés vers l’avenir. Ces plans sur l’accessibilité devront être mis à jour régulièrement. Ce sera prévu dans la réglementation. Les plans devront être conçus en collaboration directe avec les personnes handicapées de sorte que leur contribution s’y reflète. La loi comportera des dispositions exigeant la production régulière de rapports concernant ces plans.

Dans votre travail avec les fonctionnaires de Travaux publics qui offrent du soutien au Parlement pour l’environnement bâti, mais également à titre d’organismes qui sont des membres souverains du Parlement, vous serez obligés par cette partie de la

about that forward-looking plan for all of your activities, including Centre Block.

Senator Munson: What was not mentioned in earlier testimony because of time is the that CASDO board would be setting standards, and the majority of members of the CASDO board will be coming from the disability community. I applaud the government for that. I think it's unique. I know they wanted more than just one over the majority, but I think the disability community is willing to live with that. I think that that, in a way, is a first; am I correct on that?

Mr. Van Raalte: You are correct, senator. This will be the first federal institution that will be governed by a majority of persons with disabilities, legislated.

Senator Munson: It is extremely important, so thank you.

Senator Forest-Niesing: I would like to come back to the subject of penalties. Under Part 6, there are prescribed penalties for the benefit of the person who was affected by the disregard for the accessibility provisions. My notes are in front of me. I'll translate as I go: a compensation for all or a fraction of the loss of salary; expenses resulting from the breach; and pain and suffering, which in and of itself is always hard to measure. Those are the teeth, as Minister Qualtrough was indicating to us.

Was any thought given to a penalty that would, in addition to all of that, compensate for the time and energy spent in the process? The road to a final determination and to the imposition of those penalties is a long one, and along that journey, time, energy, pain and suffering might occur. Is that contemplated in the penalties portion at the end of the process, or are there measures in place to accompany an individual as they journey through toward an ultimate result?

Mr. Van Raalte: If I may, senator, I have two parts to answer that question, and part of it is to expand upon the process.

The complaint process, in terms of complaint against compliance of an accessibility regulation, is expected to be much more expeditious than a human rights discrimination complaint. However the test of compliance with a regulation versus whether or not someone experienced discrimination and how that was brought about, even from administrative law perspective, is built into the system in terms of the expeditious nature of the new enforcement body and the accessibility commissioner.

loi de tenir ces discussions sur le plan d'avenir pour toutes vos activités, y compris l'édifice du Centre.

Le sénateur Munson : Ce qui n'a pas été mentionné dans le témoignage antérieur, parce que le temps manquait, c'est que le conseil d'administration de l'OCENA établirait des normes, et que la majorité des membres de l'OCENA seront des personnes handicapées. Je félicite le gouvernement pour cela. Je crois que c'est unique. Je sais qu'on voudrait que ce soit plus qu'un seul membre de plus que la majorité, mais je pense que les personnes handicapées sont prêtes à vivre avec cela. Je pense que c'est une première, d'une certaine façon. Est-ce que j'ai raison?

M. Van Raalte : Vous avez raison, sénateur. Ce sera la première institution fédérale établie par la loi à être régie par une majorité de personnes handicapées.

Le sénateur Munson : C'est extrêmement important. Merci.

La sénatrice Forest-Niesing : J'aimerais revenir sur la question des sanctions. La partie 6 prévoit des sanctions pour une personne affectée par le non-respect des dispositions relatives à l'accessibilité. J'ai mes notes sous les yeux. On prévoit une indemnité pour la totalité ou la fraction des pertes de salaire et des dépenses entraînées par la contravention, ainsi qu'une indemnité pour les souffrances et douleurs, ce qui est en soi difficile à mesurer. C'est le mordant dont nous a parlé la ministre Qualtrough.

Est-ce qu'on a pensé à une sanction qui, en plus, tiendrait compte du temps et de l'énergie consacrés au processus? Le chemin à parcourir pour en arriver à une décision définitive et à l'imposition de telles sanctions est très long, et cela peut se traduire par beaucoup de temps, d'énergie, de douleur et de souffrance. Est-ce qu'on envisage cela en ce qui concerne les sanctions, au bout du processus? Est-ce qu'il y a des mesures en place pour accompagner une personne qui doit suivre le long parcours menant au résultat ultime?

M. Van Raalte : Je vais vous donner une réponse en deux volets, car je veux également vous en dire plus long au sujet du processus.

Le processus de traitement des plaintes par suite d'une contravention à une disposition en matière d'accessibilité devrait être beaucoup plus rapide que celui auquel on a recours pour les plaintes de discrimination touchant les droits de la personne. Pour ce faire, il faut que l'on définisse les critères à utiliser par la nouvelle instance chargée de l'application de la loi, le commissaire à l'accessibilité, pour établir que l'on a contrevenu à un règlement. L'obligation d'agir rapidement est d'ailleurs inscrite dans la loi. La situation est différente, même du point de vue du droit administratif, lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a eu discrimination ou non en tenant compte des éléments qui ont été mis de l'avant.

I recognize that it will still take time. The ability for the enforcement agency to recognize and award compensation would take into account that timeline. There can be a difference of opinion around the \$20,000 cap, of course, but that is based on precedent across a number of enforcement requirements within the federal jurisdiction.

Senator Forest-Niesing: Thank you.

Senator Oh: Thank you very much for being here.

When I travel, I find that Canada is such a great country. We look after disabled people here. Do we keep statistics? What is the number of this population, and how do you distribute the allocation of funding to each province? Does it depend on the number of the disability population, or how do you do it?

Mr. Van Raalte: There are two parts to the question, senator. First, the Government of Canada funds a Postcensal Survey on Disabled Persons. A year after each census, there is the Canadian Survey on Disability. The survey was undertaken in 2017, and the first set of statistics was released last International Day of Persons with Disabilities, on December 3.

That is an important instrument for us in terms of the evidence base for future policy development work. It is a rich survey instrument. Statistics Canada will be releasing more information as they delve into that data, which will help us do our work.

Second, there is no transfer to provinces and territories that is at writ large based on persons with disabilities. There are different mechanisms.

I'll give you an example: The government has a new Workforce Development Agreements framework with provinces and territories. Within that is a recognition of supporting persons with disabilities in their employment opportunities. That's based on a per capita population basis for each province and territory, but there isn't an overall transfer to the provinces and territories just based on the support of persons with disabilities.

Senator Oh: I want to say thank you very much. All of you have done a great job, even the politicians before us, and to see the architecture and the engineering for the buildings, that's a super job that you've been doing.

Mr. Van Raalte: Thank you, senator.

Senator Omidvar: It's a small question, but one I'm trying to find an answer to. The minister talked at great length about the development of accessibility plans by agencies covered by the act. I understand that there are feedback processes that are built in. In this upper chamber we pass a fair amount of legislation,

Je reconnais que le processus exigera tout de même un certain temps. La durée du processus sera toutefois prise en compte lorsque viendra le temps d'établir le montant d'une éventuelle indemnisation. Il est bien certain que l'on peut être d'accord ou non concernant le maximum de 20 000 \$, mais il faut savoir que celui-ci a été établi sur la base de précédents en la matière au sein de l'administration fédérale.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci.

Le sénateur Oh : Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Lorsque je voyage, je me dis toujours que le Canada est un pays formidable. Nous nous occupons vraiment des personnes handicapées. Est-ce que nous tenons des statistiques à ce sujet? Combien y a-t-il de personnes handicapées au Canada et comment les fonds sont-ils répartis entre les différentes provinces? Est-ce en fonction du nombre de personnes handicapées ou utilise-t-on d'autres critères?

M. Van Raalte : Disons d'abord que le gouvernement du Canada finance l'Enquête post-censitaire sur les personnes ayant une incapacité. C'est une enquête qui se tient un an après le recensement. La plus récente a eu lieu en 2017 et les premières statistiques ont été rendues publiques le 3 décembre à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

C'est pour nous un outil important qui nous procure une solide base de données pour l'élaboration de nos politiques. Statistique Canada poursuit l'analyse de ces données et publiera des compléments d'information qui faciliteront notre travail.

Par ailleurs, il n'y a pas de transfert aux provinces et aux territoires qui vise expressément les personnes handicapées. Différents mécanismes sont utilisés à cette fin.

Je vais vous donner un exemple. Le gouvernement a établi un nouveau cadre pour les ententes sur le perfectionnement de la main-d'œuvre avec les provinces et les territoires. Ce cadre tient compte de la nécessité d'améliorer les perspectives d'emploi des personnes handicapées. Le financement est établi en fonction de la population de chaque province et chaque territoire, mais il n'y a pas de transfert distinct à ces gouvernements visant uniquement le soutien aux personnes handicapées.

Le sénateur Oh : Je tiens à vous remercier bien sincèrement. Vous avez toujours accompli un excellent travail pour ce qui est de l'architecture et de la conception des édifices, et cela vaut même pour les politiciens qui nous ont précédés.

M. Van Raalte : Merci, sénateur.

La sénatrice Omidvar : Il y a une petite question que j'ai toujours à l'esprit. La ministre nous a parlé longuement des plans sur l'accessibilité que devront élaborer les entités visées par la loi. Il y a également un processus de rétroaction qui est prévu. Nous adoptons de nombreuses lois au Sénat, et je me demande

but I'm always worried about whether it is really implemented. How will you make sure that the regulations are not just posted and feedback processes are implemented, but that they are, in fact, implemented?

Mr. Van Raalte: Specifically to the legislative requirements, and then there will be regulatory requirements for accessibility plans and feedback mechanisms, those requirements are a public accountability requirement. They are not an accountability to government requirement. We wanted those publications to be for everybody.

So conversely, if I can give you an example, when regulated businesses file their employment equity reports, they file them with the Labour Program and, to be blunt, nobody really ever sees them. There's a summary report done and published by Labour Canada.

There is a requirement that these accessibility plans will be published publicly, available in alternate formats as I mentioned earlier, for the public to hold the organizations to account. There is a requirement that when they are published, that the accessibility commissioner is informed of those publications. It is proposed that the new accessibility commissioner will be able to use the accessibility plans to develop their compliance framework. What are we seeing in those accessibility reports about where there may be weakness in the system and maybe we should be proactive and go out and help organizations ensure they are being compliant with the regulations?

The other part that will be important in that accountability mechanism, as I have said, is the required duty to consult, so people with disabilities have to be involved in the development of those plans. The plans have to actually be accountable on how that consultation took place. You can't just tick a box and say, "We consulted." They actually have to describe the depth and the scope of that consultation. Again, an accountability mechanism is built into the legislation to be able to say that's accurate or that's not accurate.

Senator Omidvar: The minister also spoke to her rationale for why timelines were not included in the act. Is it possible, though, that when the different agencies develop their accessibility plans that they put their own timelines and publish that? Is it likely or possible?

Mr. Van Raalte: Individual organizations?

Senator Omidvar: Individual agencies.

Mr. Van Raalte: There are a couple of places where there will be timelines, as the minister referenced. So as we move forward with regulations, we will put timelines in terms of when

toujours si elles sont vraiment mises en application par la suite. Comment allez-vous vous assurer que l'on ne se contente pas de publier les dispositions réglementaires et de mettre en place le processus de rétroaction requis, mais que ces dispositions sont bel et bien mises en application?

M. Van Raalte : Les exigences prévues dans la loi, et éventuellement dans le règlement, pour ce qui est des plans sur l'accessibilité et des mécanismes de rétroaction sont assorties d'une obligation de rendre des comptes à la population. Il ne s'agit pas simplement d'une reddition de comptes à l'intérieur du gouvernement. Nous voulons que ces documents soient accessibles à tous.

Ce sera différent, par exemple, des rapports sur l'équité en matière d'emploi que les entreprises réglementées doivent présenter au Programme du travail. Pour dire les choses comme elles sont, personne ne voit vraiment les rapports en question. On en fait seulement un résumé qui est publié par Travail Canada.

Les plans sur l'accessibilité devront être rendus publics et consultables sur des supports de substitution, comme je l'indiquais précédemment, afin que les gens puissent demander des comptes aux organisations en question. En outre, le commissaire à l'accessibilité doit être avisé au moment où ces plans sont rendus publics. Le nouveau commissaire devrait pouvoir se servir de ces plans pour définir son cadre d'application de la loi. Les lacunes relevées dans ces rapports sur l'accessibilité pourraient nous permettre d'agir de façon proactive afin d'aider les organisations concernées à se conformer à la réglementation.

Comme je l'ai indiqué, l'autre élément important de ce mécanisme de reddition de comptes est l'obligation de consulter de telle sorte que les personnes handicapées puissent participer à l'élaboration de ces plans. Il ne s'agit pas simplement de cocher une case pour indiquer que des consultations ont été menées. Il faudra préciser dans les plans l'ampleur et la portée de ces consultations. Je rappelle par ailleurs que la loi prévoit un mécanisme de reddition de comptes quant à savoir si les choses se sont passées comme il se doit.

La sénatrice Omidvar : La ministre nous a également exposé les raisons pour lesquelles aucun échéancier n'avait été précisé dans la loi. Par contre, est-il possible que les différentes organisations visées établissent leurs propres échéanciers dans les plans sur l'accessibilité qu'elles vont rendre publics? Est-ce probable ou envisageable?

M. Van Raalte : Vous parlez des organisations chacune de leur côté?

La sénatrice Omidvar : Oui.

M. Van Raalte : Comme la ministre l'a indiqué, des échéanciers seront notamment fixés lorsque nous prendrons des règlements en application de cette loi. Nous accorderons alors

we expect organizations to be in compliance with those regulations. Traditionally, it depends on the complexity of the regulation, but traditionally you might give an organization a year to be in compliance. It may be two years; it may be three years. We're looking at the models that Ontario has built. It could be that you have to be in compliance the day that the regulations are published, and that will be part of the consultation process.

In terms of the forward-looking accessibility plans, you certainly would encourage those organizations to make those commitments, above and beyond the regulations, right? You could envision an organization saying: We want to be the transportation leader in accessibility in Canada, this is how we're going to do it, this is when we're going to do it by, and you can hold us to account as a customer in terms of those obligations or commitments we're making.

I think the minister spoke of culture change. There is a real opportunity, and we will work with the disability community on this as we develop the regulations for those accessibility plans. But those plans are the first instrument for changing conversations within organizations around what accessibility means and what their commitment is on a go-forward basis to accessibility.

Senator Omidvar: I want to ask for further elaboration on clause 15, which is the clause that will deal with the collection of data. I think that's really important. The data will be used. It will be used by different agencies to inform the development of their plans. Do you believe that the data could also be used, and will be used, at a macro level to inform the government about what changes may be required, what's coming down the pipeline? I mean, there are trends that are overtaking us even as we speak now.

Mr. Van Raalte: I do, senator. My organization, this gentleman, is charged with the development with Statistics Canada, of the data and measurement strategy, and that work is well under way. We see there being a number of sources of data in terms of the performance of this legislation. I mentioned the survey on disability, the postcensal survey. We are going into the field later in May or June with our very first public opinion research that was developed with the disability community, and I want to take this opportunity to thank them for their rigour and holding us to account on getting that right from their perspective. It's been a good and rigorous process in terms of making that survey instrument as accessible and available as possible to the broadest population.

aux organisations un délai pour se conformer aux nouvelles règles adoptées. Normalement, on laisse une année à une organisation pour ce faire, mais selon la complexité du nouveau règlement, on peut aussi prévoir un délai de deux ou trois ans. Nous considérons les modèles mis en place par l'Ontario à cette fin. Il se peut également que l'on doive se conformer à un nouveau règlement dès le jour de sa publication. Tout cela sera déterminé dans le cadre du processus de consultation.

Nous souhaiterions certes que ces organisations prennent des engagements en ce sens dans leurs plans sur l'accessibilité, en allant au-delà de ce que prévoit le règlement. On pourrait par exemple s'imaginer une entité qui affirmerait vouloir devenir le chef de file au Canada en matière d'accessibilité dans les transports en indiquant comment elle compte y parvenir et à quel moment, de telle sorte que nous puissions, en notre qualité de clients, lui demander des comptes relativement à ces engagements.

Je crois que la ministre a parlé d'un changement de culture. Nous avons vraiment ici la chance de contribuer à un tel changement en travaillant de concert avec les personnes handicapées pour l'établissement des règlements requis. Ces plans représentent un moyen privilégié de transformer les échanges au sein des organisations quant à savoir ce que l'on entend vraiment par accessibilité et quel genre d'engagement cela va exiger dorénavant.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais avoir des précisions au sujet de l'article 15 qui porte sur la collecte de données. Je pense que c'est un aspect vraiment important. Ces données vont être utilisées par différentes entités pour l'élaboration de leurs plans. Croyez-vous que le gouvernement pourrait aussi se servir des mêmes données pour déterminer quels changements sont nécessaires dans une perspective plus générale et se faire une meilleure idée de ce qui nous attend? Il y a en effet différentes tendances qui semblent se dégager au moment où l'on se parle.

M. Van Raalte : C'est effectivement le cas, sénatrice. Sous la direction de mon collègue ici présent, notre organisation collabore avec Statistique Canada pour la mise au point d'une stratégie sur les données et les mesures. Ce travail est bien amorcé. Nous constatons qu'il existe différentes sources de données permettant d'évaluer l'efficacité de cette loi. Je vous ai déjà parlé de l'enquête sur l'incapacité faisant suite au recensement. En mai ou juin prochain, nous allons lancer notre tout premier sondage qui a été élaboré en partenariat avec les représentants des personnes handicapées. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier de la rigueur dont ils ont fait preuve pour que les questions de ce sondage soient adaptées à la réalité des personnes handicapées. Nous avons ainsi pu concevoir un questionnaire accessible au plus grand nombre dans toute la mesure du possible.

Then the accessibility plans themselves will be a wealth of data, both qualitative and quantitative, in terms of whether the system is working, how it can be improved and what we need to be doing on a go-forward basis.

Senator Omidvar: You're with the Public Works?

Mr. Van Raalte: No, Employment and Social Development Canada, senator.

Senator Omidvar: What percentage of your employees comes from the disability community?

Mr. Van Raalte: In terms of my organization or the department as a whole? I can start with our organization, because we know we lead by example within the department and within Government of Canada. It's actually easier to say, senator, that everybody on the floor has a duty to accommodate and then work backwards and eliminate how many don't. The vast majority of people on the floor either has a lived experience or have a family member who has a lived experience, which is also very important to informing our work.

I will get back to you and the committee on the percentage of persons with disabilities within the department.

Senator Dasko: Being a researcher by profession and having also served on Statistics Canada's social conditions advisory committee for many years, although not recently, just with regard to the StatsCan 2017 survey, there had been a lot of research issues in measuring incidents of disability over the years. On one survey you would get X per cent, on another survey you would get Y per cent, and so on. I also hear that there was some division of opinion about the measures used in this survey.

Can anybody in your team just describe the way disability is measured in the survey? It's important to understand how we arrive at the number of people in Canada who have various disabilities. So I wonder if you could just enlighten us on how it was measured and what the components are of the measurement of disability.

Mr. Van Raalte: That's not my area of expertise. There's quite a bit of debate about scope and definition.

Senator Dasko: Yes.

Mr. Van Raalte: I will commit to coming back to you with a written response on that, senator.

Senator Dasko: Okay.

Par ailleurs, les plans sur l'accessibilité nous donneront eux-mêmes accès à toute une mine de renseignements, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, quant au fonctionnement du système, aux améliorations possibles et aux mesures à prendre pour l'avenir.

La sénatrice Omidvar : Vous travaillez pour Travaux publics?

M. Van Raalte : Non, pour Emploi et Développement social Canada.

La sénatrice Omidvar : Les personnes handicapées comptent pour quelle proportion de vos employés?

M. Van Raalte : Vous parlez du secrétariat ou du ministère dans son ensemble? Disons d'abord que notre organisation prêche par l'exemple au sein du ministère et du gouvernement du Canada. Il serait plus rapide en fait de vous indiquer pour lesquels de nos employés il n'y a pas obligation de prendre des mesures d'adaptation. En effet, la vaste majorité d'entre eux sont eux-mêmes handicapés ou ont un proche qui l'est, une autre considération très importante dans l'orientation de notre travail.

Je transmettrai au comité les chiffres concernant la proportion de personnes handicapées au sein du ministère.

La sénatrice Dasko : Je suis moi-même chercheuse de profession et j'ai également fait partie du comité consultatif sur les conditions sociales de Statistique Canada pendant de nombreuses années, même si cela remonte à un certain temps déjà, et je note certaines choses concernant l'enquête menée en 2017 par Statistique Canada. Au fil des ans, l'évaluation de l'incidence de l'incapacité a causé différents problèmes aux chercheurs. Une enquête pouvait vous indiquer un pourcentage X alors que ce pourcentage était établi à Y par une autre, et ainsi de suite. J'ai aussi eu vent de divergences d'opinions quant aux mesures utilisées pour cette enquête de 2017.

Est-ce que quelqu'un de votre équipe peut nous expliquer les moyens utilisés aux fins de cette enquête pour déterminer s'il y a incapacité? Il est important de savoir comment on en est arrivé au nombre de personnes vivant avec une incapacité au Canada. Je ne sais pas si vous pourriez nous en dire davantage au sujet des mécanismes utilisés pour mesurer l'ampleur de ce phénomène.

M. Van Raalte : Ce n'est pas mon domaine d'expertise. Il y a tout un débat qui fait rage quant à la définition de l'incapacité et à la portée de cette définition.

La sénatrice Dasko : Oui.

M. Van Raalte : Je m'engage à vous fournir une réponse écrite à ce sujet, madame la sénatrice.

La sénatrice Dasko : D'accord.

Mr. Van Raalte: We'll need to work with Statistics Canada on that.

Senator Dasko: Okay. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. We have no more questions, I see.

Once again, I'd like to say thank you to Minister Qualtrough and to each of you, the officials from Accessibility Secretariat, for your extended participation here today.

Honourable senators, tomorrow we will hear from Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton, the sponsor of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month. We will also hear from Senator Sabi Marwah, who is sponsoring the bill in the Senate. After that we will conclude our review of Bill C-376 as well as Bill C-252.

If there's no other business, honourable senators, this meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

M. Van Raalte : Nous devons en discuter avec les gens de Statistique Canada

La sénatrice Dasko : D'accord. Merci.

La vice-présidente : Merci. Il ne semble pas y avoir d'autres questions.

Je tiens à remercier encore une fois la ministre Qualtrough ainsi que tous les fonctionnaires du Secrétariat à l'accessibilité qui ont été présents pendant toute notre séance.

Honorables sénateurs, nous allons accueillir demain M. Sukh Dhaliwal, député de Surrey—Newton et parrain du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh. Nous entendrons également le sénateur Sabi Marwah, parrain du projet de loi au Sénat. Nous terminerons ensuite notre examen du projet de loi C-376 ainsi que du projet de loi C-252.

Si vous n'avez pas d'autres points à soulever, honorables sénateurs, je vais lever la séance.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, April 4, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month; and Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act (An Act to amend the Blood Regulations), met this day at 10:32 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bills.

Senator Chantal Petitclerc (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*Translation*]

My name is Chantal Petitclerc, and I am a senator from Quebec. It is both a pleasure and a privilege to be chairing today's meeting.

[*English*]

Before we give the floor to our witnesses, I would like to invite my colleagues to introduce themselves.

Senator Poirier: Welcome. Senator Rosemary Poirier, New Brunswick.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Forest-Niesing: Josée Forest-Niesing, Northern Ontario.

[*Translation*]

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, Ontario.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

Senator Munson: Senator Munson, Ontario.

[*Translation*]

The Chair: Today, we begin our study of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month. We are pleased to have with us today Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton and the sponsor of the bill.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 4 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie auquel a été renvoyé le projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh, et le projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang) se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, pour procéder à l'étude article par article de ces projets de loi.

La sénatrice Chantal Petitclerc (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour à tous. Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Français*]

Je m'appelle Chantal Petitclerc, et je suis une sénatrice du Québec. C'est un plaisir et un privilège pour moi de présider la séance d'aujourd'hui.

[*Traduction*]

Avant de céder la parole à nos témoins, j'invite mes collègues sénateurs à se présenter à tour de rôle.

La sénatrice Poirier : Bienvenue. Sénatrice Rosemary Poirier, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, Ontario.

La sénatrice Forest-Niesing : Josée Forest-Niesing, Nord de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, Ontario.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, Ontario.

Le sénateur Munson : Sénateur Munson, Ontario.

[*Français*]

La présidente : Aujourd'hui, nous amorçons notre étude du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh. Nous sommes heureux d'accueillir

[English]

We are also pleased to have the Honourable Senator Sabi Marwah. You have opening comments for us, and we will follow with questions.

Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton, sponsor of the bill: Thank you, Madam Chair. I would like to thank you for giving me an opportunity to appear before your committee. I would like to thank all members of this committee for having me here today to speak on my private member's bill, Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month.

I give a special thank you to Senator Sabi Marwah for sponsoring and championing this bill through the many stages of the parliamentary process.

I would also like to thank my friend and sister Senator Salma Ataullahjan for her unwavering support and guidance. I would also love to mention Senator Martin from beautiful British Columbia for her guidance and support, and, in fact, all honourable senators from all sides for their unanimous support at second reading and for sending this bill to this committee.

When I think of what it means to be a Canadian, some of the words that come to my mind are diversity, respect for others and equality.

This bill celebrates our Canadian identity, but it also recognizes the tough journey of those who came to this country before us and had to face many hardships and difficulties along the way. Canada is one of the few countries that has taken this remarkable journey from the pain and struggles experienced by early immigrant pioneers to a country that is proud of its diversity.

Canada's journey as a country began in 1867, and 30 years after that began the journey for Sikh Canadians. That journey was, at times, littered with conflict and oppression. Discriminatory laws tried to keep Sikhs out of Canada. Sikhs were not treated equally under the law and not given the right to vote.

This past Tuesday we celebrated the seventy-second anniversary of the right to vote for Sikh Canadians. Those pioneers responded to it in a Canadian way — standing up for what they believed in, never quitting and working hard to build a brighter future for themselves and all Canadians. They went to

Sukh Dhaliwal, député de Surrey—Newton, parrain du projet de loi.

[Traduction]

Nous sommes également très heureux d'accueillir l'honorable sénateur Sabi Marwah. Vous avez des exposés préliminaires à nous présenter, après quoi nous passerons aux questions des sénateurs.

Sukh Dhaliwal, député, Surrey—Newton, parrain du projet de loi : Merci, madame la présidente. Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant votre comité. Je veux aussi remercier tous les membres du comité de me permettre de leur parler de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh.

Je veux remercier tout particulièrement le sénateur Sabi Marwah qui a parrainé ce projet de loi et l'a défendu à toutes les étapes du processus parlementaire.

Je m'en voudrais de ne pas remercier également mon amie et ma sœur, la sénatrice Salma Ataullahjan, pour son soutien indéfectible et ses précieux conseils. Je tiens en outre à mentionner l'aide obtenue de la sénatrice Martin, de la magnifique province de la Colombie-Britannique et à remercier l'ensemble des sénateurs, toutes allégeances confondues, pour leur soutien unanime à l'étape de la deuxième lecture et pour le renvoi du projet de loi à ce comité.

Lorsque je m'interroge sur ce que cela signifie d'être Canadien, les mots diversité, respect mutuel et égalité font partie de ceux qui me viennent à l'esprit.

Ce projet de loi est un hommage à notre identité canadienne en plus de souligner le difficile parcours de ceux qui sont venus s'installer dans ce pays avant nous malgré les nombreux écueils et obstacles sur leur chemin. Le Canada est l'un des rares pays à avoir fait un cheminement semblable en puisant dans les douleurs et les adversités vécues par les premiers immigrants la matière première nécessaire pour devenir une nation fière de sa diversité.

Le Canada est devenu un pays en 1867, 30 ans avant que ne s'amorce l'aventure des Canadiens sikhs. Cette aventure a été par moment parsemée de conflits et d'oppression. On a notamment tenté d'empêcher les Sikhs de s'installer au Canada en adoptant des lois discriminatoires. Les Sikhs n'ont pas été traités équitablement par nos législateurs et ont dû patienter avant d'obtenir le droit de vote.

Nous avons célébré mardi dernier le 72^e anniversaire de l'octroi du droit de vote aux Canadiens sikhs. Ces pionniers ont réagi d'une manière toute canadienne en se tenant debout pour défendre leurs croyances, en n'abandonnant jamais et en redoublant d'ardeur pour bâtir un avenir meilleur, aussi bien

war fighting for our democracy, worked to build rail lines that connected this vast country and built up our industries from forestry, to agriculture, to transportation.

Along the journey, there were many contributions by Sikh Canadians, ones who had fought for equality in our democracy, respect in our workplace and freedom in our society. As Sikh Canadians continued on so, did our country.

Look at us today. We have elected officials at all levels of government — professionals providing services that we as Canadians depend upon, business leaders growing our economy and hard-working men and women making this country the greatest nation in the world. There are over a half million Sikhs in Canada, which is the largest population of Sikhs outside of India. Sikhs are now equal members of society, working in every sector of our economy, and, above all, are very proud Canadians.

I share this with you because these moments in our history need to be told. One of the great things about Canada is that we are aware of who we are, we take responsibility for our actions, and we learn from them. We have to accept that we are in a time when hate, division and fear are on the rise.

Sadly, some people in the country believe that a Canadian should look, talk and act in a certain way, but that goes against everything we are as a country. We need to fight back against those preaching hate by becoming louder and more vocal about our shared history.

We need to recognize the struggles and achievements we have experienced together and, above all, our commitment to being a greater country by being even more diverse. I believe this bill does that by designating April as Sikh Heritage Month. Every year, we will celebrate not just the contributions of Sikh Canadians to this country, but our shared history that has made us stronger and more resilient.

As many people have said, the story of the Sikh community in Canada is, in fact, just the story of Canada. That is the story that will be told with the passing of this bill.

pour eux-mêmes que pour l'ensemble des Canadiens. Ils sont allés à la guerre pour défendre notre démocratie, ont travaillé à la construction des voies ferrées qui relient entre elles les régions de notre vaste pays et ont contribué au développement de nos industries, de la foresterie jusqu'aux transports, en passant par l'agriculture.

Ce faisant, les Canadiens sikhs ont apporté leur contribution à bien des égards. Ils ont notamment revendiqué un traitement équitable au sein de notre démocratie, le respect en milieu de travail et la liberté au sein de notre société. Les progrès réalisés par les Canadiens sikhs sont autant de progrès pour notre pays.

Vous voyez où nous en sommes rendus aujourd'hui. Nous avons des élus dans tous les ordres de gouvernement, des professionnels offrant des services essentiels à tous les Canadiens, des chefs d'entreprise qui contribuent à la croissance de notre économie et des hommes et des femmes qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire du Canada le meilleur pays au monde. Il y a plus d'un demi-million de Sikhs au Canada, ce qui représente la plus importante population sikhe à l'extérieur de l'Inde. Les Sikhs sont désormais membres à part entière de la société; ils sont actifs dans tous les secteurs de notre économie et sont, d'abord et avant tout, de très fiers Canadiens.

Si je vous parle de tout cela, c'est parce que ces moments de notre histoire doivent être racontés. Parmi les choses qui permettent au Canada de se démarquer, il y a le fait que nous sommes conscients de qui nous sommes, que nous assumons la responsabilité de nos actes et que nous tirons des enseignements de nos expériences passées. Nous devons reconnaître que nous vivons une époque où la haine, la discorde et la peur sont en progression.

Il y a malheureusement certaines personnes dans ce pays qui estiment qu'un Canadien devrait avoir une certaine apparence et s'exprimer et agir d'une certaine manière. Cette façon de voir les choses va toutefois totalement à l'encontre de la nature même de notre pays. Nous devons répliquer à ceux qui prônent la haine en rappelant notre histoire commune avec plus de vigueur et d'éloquence qu'eux.

Nous devons souligner nos luttes et nos victoires collectives et, surtout, notre détermination à miser sur une plus grande diversité pour devenir un meilleur pays encore. Selon moi, c'est exactement ce que fait ce projet de loi en désignant avril comme Mois du patrimoine sikh. Nous pourrions ainsi célébrer chaque année non seulement les contributions des Canadiens sikhs, mais aussi cette histoire commune qui nous a tous rendus plus forts et plus résilients.

Comme bien des gens l'on fait valoir, l'histoire de la communauté sikhe du Canada est en fait celle du Canada. C'est cette histoire que nous allons transmettre en adoptant ce projet de loi.

I want to thank senators and the chair for giving me time to speak here about this important matter, and I am very happy to answer any questions that you might have. Again, thank you to Senator Marwah from the bottom of my heart, Senator Ataullahjan and Senator Martin and all senators for supporting this bill. That means a lot to me and to all Canadians.

Hon. Sabi Marwah: Thank you, chair and senators, for this opportunity to testify in favour of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month.

I must admit, it's the first time I have sat at this end of the table. In fact, it was hard not to introduce myself as all the senators went by in the introductions.

As a Sikh Canadian, it is a privilege to be here to speak in support of this bill, one that has already received support in the House of Commons from all political parties. I wish to take the opportunity to acknowledge Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton, who led the effort to initiate this bill, and my thanks to Senator Ataullahjan for her support.

Bill C-376 will formalize the month of April as a time to recognize the Sikh Canadian story and celebrate the important social, economic, political and cultural contributions that Sikh Canadians have made to Canada.

April has already been established as Sikh Heritage Month by parliaments in Ontario in 2013, British Columbia in 2017, Alberta in 2017 and Manitoba in 2019. Sikh Heritage Month in these provinces has received widespread support among citizens, community organizations and local governments.

In a statement earlier this week, the Minister of Tourism, Arts and Culture in British Columbia said:

Our government is proud to dedicate this month in acknowledgement of the many significant ways the Sikh community has strengthened and enriched our province since first arriving more than 100 years ago. . . .

By recognizing and celebrating our rich multicultural heritage, we contribute to a positive environment that encourages inclusiveness, cross-cultural dialogue, and mutual respect for all people.

It is fitting that this bill is being studied in the Senate during the month of April, a month that is meaningful to the Sikh community around the world. The month of April has a cultural significance in the region, loosely described as greater Punjab,

Je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs les sénateurs et madame la présidente, de m'avoir permis de vous parler de cet important projet de loi, et je serai ravi de répondre à toutes vos questions. Je veux remercier encore une fois du fond du cœur le sénateur Marwah, les sénatrices Ataullahjan et Martin ainsi que tous les sénateurs pour leur appui à ce projet de loi. C'est très important pour moi de même que pour l'ensemble des Canadiens.

L'honorable Sabi Marwah : Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les sénateurs, de me donner l'occasion de témoigner en faveur du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh.

Je dois admettre que c'est la première fois que je me retrouve à cette extrémité-ci de la table. En fait, j'ai bien failli me présenter lorsque les sénateurs l'ont fait à tour de rôle.

En tant que Canadien sikh, je m'estime privilégié de pouvoir prendre la parole pour appuyer ce projet de loi qui a déjà bénéficié du soutien de tous les partis politiques à la Chambre des communes. Je veux profiter de l'occasion pour souligner le travail de Sukh Dhaliwal, député de Surrey—Newton, qui a mené la charge pour la présentation de ce projet de loi, et pour remercier la sénatrice Ataullahjan de son appui.

Le projet de loi C-376 désignera officiellement le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh, un moment privilégié pour rappeler l'histoire des Canadiens sikhs et souligner leurs importantes contributions à notre pays du point de vue socioéconomique, politique et culturel.

Avril a déjà été désigné comme Mois du patrimoine sikh par les parlements de l'Ontario en 2013, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta en 2017 et du Manitoba en 2019. Dans toutes ces provinces, l'initiative a été largement appuyée par les citoyens, les organismes communautaires et les gouvernements locaux.

Voici d'ailleurs ce qu'indiquait à ce sujet la ministre du Tourisme, des Arts et de la Culture de la Colombie-Britannique dans une déclaration diffusée cette semaine :

Notre gouvernement est fier de consacrer ce mois à la reconnaissance de l'apport important des membres de la communauté sikhe qui ont contribué de bien des façons au renforcement et à l'enrichissement de notre province depuis leur arrivée au pays il y a maintenant plus de 100 ans.

En soulignant et en célébrant notre riche patrimoine multiculturel, nous contribuons à créer un environnement favorable à l'inclusion, au dialogue interculturel et au respect mutuel entre tous.

Il est tout à fait approprié que le Sénat se penche sur ce projet de loi pendant le mois d'avril, un mois important pour la communauté sikhe partout dans le monde. Le mois d'avril a en effet une signification culturelle toute particulière pour la région

the former homeland of the great majority of Sikhs. It is the month of *Vaisakhi*, a harvest festival celebrated by all people of the region, very much akin to Thanksgiving.

For Sikhs, it has added meaning as it also commemorates the birth of the Khalsa order in 1699, the final stage in the evolution of the Sikh faith — one that emphasizes equality, selfless service and social justice — and a milestone celebrated by Sikhs the world over.

As a bit of background, on the journey of Sikh settlement in Canada, the earliest Sikh settlers arrived in Canada well over a century ago in 1897 when Sikh soldiers arrived as members of the British Army. It is not well known that Sikh soldiers served with the Canadian Army in World War I — all volunteers who served a country that denied them the rights of citizenship.

The natural hardships faced by all settlers in Canada were compounded by other barriers: political, immigration, citizenship and others. A landmark was the rejection in 1914 of the *Komagata Maru* a chartered ship carrying prospective immigrants of Indian origin that were denied entry in Vancouver and turned away, with many of them not surviving the journey back.

In the face of isolation and financial hardship, the early Sikh settlers proceeded to build institutions that would serve the fledgling community, beginning with the Khalsa Diwan Society in 1907. They worked hard and fought tirelessly for civil rights for decades before the laws began changing in 1947.

There is now an effort to include a reference to such milestone events in the history of early settlers in Canada in the school curriculum.

The value of recognizing people's heritage is subtle, yet profound. Such recognition is a step towards understanding, which is a necessary condition for integration. It is an essential element of a civil society, and it makes for a more cohesive nation. As a country, we celebrate a number of communities, ethnicities and religions in the form of heritage months. This gives us, as a nation, the opportunity to celebrate the unique cultures and values of these communities and to celebrate Canada's rich multicultural heritage and diversity.

The Sikh community has a particularly unique position with visible principles of faith. This can sometimes work in a negative manner for the community, as with other minority communities, as they face prejudice and racism. Such responses have much to

que l'on pourrait qualifier de Pendjab élargi, patrie de la grande majorité des sikhs. C'est le mois du Vaisakhi, une fête des récoltes assez semblable à l'Action de grâce qui est célébrée par tous les habitants de la région.

Pour les Sikhs, cette fête est d'autant plus significative qu'elle commémore également la création en 1699 de l'ordre Khalsa, dernier stade d'évolution de la foi sikhe — mettant l'accent sur l'égalité, l'altruisme et la justice sociale — et jalon marquant célébré par les Sikhs de toute la planète.

J'aimerais vous dire quelques mots du parcours des premiers Sikhs qui se sont établis au Canada. Ce sont d'abord des soldats sikhs membres de l'armée britannique qui sont arrivés au pays en 1897, soit il y a un peu plus d'un siècle. Peu de gens savent que des soldats sikhs ont joint les rangs de l'armée canadienne lors de la Première Guerre mondiale. Ils étaient tous des volontaires au service d'un pays qui leur avait refusé la citoyenneté.

Les difficultés inhérentes à tout processus d'établissement au Canada étaient exacerbées dans le cas des Sikhs par d'autres obstacles liés notamment à la situation politique, à l'immigration et à la citoyenneté. Ces embûches ont culminé en 1914 avec le refoulement du *Komagata Maru*, un navire nolisé transportant des candidats à l'immigration d'origine indienne qui s'est vu refuser l'entrée au port de Vancouver et a dû prendre le chemin du retour, un périple auquel bon nombre des passagers n'ont pas survécu.

Isolés et aux prises avec des difficultés financières, les premiers colons sikhs ont voulu se donner les institutions capables de servir leur communauté naissante, à commencer par la Khalsa Diwan Society en 1907. Ils ont dû faire des pieds et des mains pour défendre leurs droits civiques pendant de longues décennies, soit jusqu'à ce que les lois commencent à changer en 1947.

On constate maintenant un effort pour que les programmes d'études fassent référence à ces jalons importants de l'histoire des premiers Sikhs à s'établir au Canada.

La reconnaissance du patrimoine d'un peuple a une valeur qui peut être subtile, mais qui n'en demeure pas moins capitale. Une telle reconnaissance est un pas de plus vers la compréhension, une condition essentielle à l'intégration. C'est une composante indispensable à toute société civile, car elle contribue à renforcer la cohésion nationale. Notre pays a désigné des mois du patrimoine pour différentes communautés, ethnies et religions. Notre nation peut ainsi célébrer les valeurs et les caractéristiques culturelles tout à fait uniques de ces groupes et se réjouir de la richesse que cette diversité et ce patrimoine multiculturel procurent au Canada.

La communauté sikhe se retrouve dans une situation toute particulière en raison de ses signes religieux visibles. C'est une situation qui peut être préjudiciable pour les membres de la communauté, comme c'est le cas pour d'autres groupes

do with the lack of knowledge of the community and information, and familiarity with the history of the community and its core values will go a long way to alleviating misunderstanding.

When Mr. Shimon Fogel, CEO of the Centre for Israel and Jewish Affairs appeared before the Human Rights Committee last year in support of Bill S-232, An Act respecting Jewish Heritage Month, he said:

The concept of heritage months offer a proactive approach to peeling back the ignorance that really serves as the engine or driver of the kind of intolerance that all of us would wish to see diminish . . . It is in this context that I think they play an important role in helping other Canadians appreciate the shared values of specific communities. . . . They bring down that sense of suspicion and hostility that is born from a sense of ignorance about other faith communities.

He went on to say that by establishing heritage months:

. . . we are signalling to these communities that we value what they bring to Canada, but we want it to be integrated in a context that strengthens core Canadian values and enriches the lives of all Canadians and Canadian society.

I couldn't agree with him more.

This is why Sikh Heritage Month is so important, as it will create one more platform to shed light and dispel misunderstandings that stem from lack of knowledge. Sikh Heritage Month will also give us the opportunity to celebrate the contributions that Sikh Canadians have made and their involvement in all fields, including science, financial, medical, farming, transportation and political to name a few. It will encourage us to talk about their beliefs and values and share in celebrating their diversity, and will allow us to educate future generations of Canadians of the important and valuable role they play in communities across the country.

Although Senator Ataullahjan is technically referred to as critic of this bill, her eloquent words of endorsement during her second reading speech in the Senate were particularly moving. She closed her comments by quoting Mr. Dhaliwal:

minoritaires, qui sont ainsi confrontés aux préjugés et au racisme. Les réactions semblables sont en grande partie attribuables à un manque d'information et à une connaissance insuffisante de notre communauté. Si les gens en apprenaient davantage sur notre histoire et nos valeurs fondamentales, ces malentendus seraient en grande partie dissipés.

M. Shimon Fogel, PDG du Centre consultatif des relations juives et israéliennes, a déclaré ce qui suit l'an dernier lors de sa comparution devant le Comité des droits de la personne en faveur du projet de loi S-232, Loi instituant le Mois du patrimoine juif canadien :

L'idée des mois du patrimoine est celle d'une approche proactive qui vise à faire reculer l'ignorance qui est au fond la source de l'intolérance que nous voudrions tous réprimer et éradiquer. C'est dans ce contexte que les mois du patrimoine jouent un rôle important, à mon sens, pour aider les autres Canadiens à prendre conscience des valeurs communes de communautés particulières [...] Ils atténuent la méfiance et l'hostilité qui découlent de notre méconnaissance des autres communautés confessionnelles.

Il ajoute que, en désignant des mois du patrimoine :

[...] nous faisons comprendre à ces communautés que nous attachons de la valeur à ce qu'elles apportent au Canada, mais aussi que nous voulons qu'elles s'intègrent dans un contexte qui renforce les valeurs canadiennes fondamentales et enrichit la vie de tous les Canadiens et de la société canadienne.

Je suis tout à fait d'accord avec lui.

C'est la raison pour laquelle il est si important de créer un mois du patrimoine sikh. Nous disposons en effet d'une tribune de plus pour mettre ce patrimoine en lumière et dissiper les malentendus découlant d'un manque d'information. Ce mois désigné sera également pour nous l'occasion de souligner les contributions des Canadiens sikhs dans différents domaines comme les sciences, les finances, les soins de santé, l'agriculture, les transports et la politique, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous serons alors davantage enclins à discuter des croyances et des valeurs des Sikhs, et à souligner leur apport à la diversité de notre pays. Les Canadiens des générations à venir seront ainsi mieux à même de comprendre le rôle important et précieux joué par les Sikhs dans les collectivités de toutes les régions du pays.

Même si la sénatrice Ataullahjan assume le rôle de porte-parole de l'opposition concernant ce projet de loi, elle a eu des mots particulièrement émouvants et éloquentes lors de son allocution à l'étape de la deuxième lecture au Sénat. Elle a conclu en citant M. Dhaliwal :

The history of Sikhs in Canada is a story of compassion, hard work, persistence and giving back.

She then added:

. . . I support this bill and ask that you do so as well.

In closing, I am very appreciative that this bill has received unanimous support so far, and I look forward to your support in due course. I would be glad to answer any questions as well.

The Chair: Thank you very much for your opening remarks. We have questions from senators.

Senator Munson: Thank you very much for being here. Sikh history is an incredibly important history in our country. I was just reflecting on the fact that Buckam Singh in the First World War fought with a gentleman by the name of John McCrae in Flanders Fields. Could you elaborate briefly on that history for us? I don't think many Canadians quite understand the role of the —

Senator Marwah: Buckam Singh came to Canada by mistake, I think, and enrolled in the world war.

Senator Munson: We all did.

Senator Marwah: He fought in Flanders Fields, and he was injured there twice. He was brought back to Canada, and he was under the care of Dr. John McCrae, who was a poet and a doctor. Unfortunately, at the end of his stay in hospital, he caught tuberculosis and died at the age of 25. He is buried in a cemetery in Kitchener. Every year there is a celebration by the Sikh heritage community of Kitchener, along with the department of defence, to celebrate his contribution to Canada. At that time, there were 10 to 15 records that we can find of other Sikh soldiers fighting during World War I, but other records at that time are hard to get ahold of.

Senator Munson: Then there was World War II. I don't think Canadians get the history of Sikh Canadians who fought side by side with every other Canadian.

Senator Marwah: That is correct.

Senator Munson: In terms of this, I understand what you have gone through, Mr. Dhaliwal. I had a private member's bill creating April 2 as World Autism Awareness Day. Do you know how long that took to get passed in both houses? Three years. How long have you been at this? And the word "awareness" has

L'histoire des Sikhs au Canada est une histoire de compassion, de dur labeur, de persévérance et de volonté de redonner à la collectivité.

Puis, elle a ajouté :

[...] j'appuie le projet de loi et je vous demande de faire de même.

En conclusion, je suis très heureux que ce projet de loi ait obtenu un appui unanime jusqu'ici et j'ose espérer que vous continuerez de l'appuyer. Je me ferai également un plaisir de répondre à toutes vos questions.

La présidente : Merci beaucoup pour vos observations préliminaires. Nous passons maintenant aux questions des sénateurs.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui. L'histoire des Sikhs est extrêmement importante pour notre pays. J'étais en train de me dire qu'au cours de la Première Guerre mondiale, Buckham Singh a combattu au champ d'honneur au côté d'un certain John McCrae dans les Flandres. Pourriez-vous nous dire quelques mots de ces faits historiques? Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de Canadiens qui comprennent bien le rôle...

Le sénateur Marwah : Je crois que Buckham Singh est arrivé au Canada un peu par accident et qu'il s'est ensuite enrôlé pour la Première Guerre mondiale.

Le sénateur Munson : C'est notre cas à tous.

Le sénateur Marwah : Il a effectivement combattu dans les Flandres et a été blessé à deux reprises. Il a été rapatrié au Canada et confié aux bons soins du Dr John McCrae, qui était poète et médecin. Il a malheureusement contracté la tuberculose vers la fin de son séjour à l'hôpital et il en est mort à l'âge de 25 ans. Il repose dans un cimetière à Kitchener. Chaque année, la communauté du patrimoine sikh de Kitchener organise de concert avec le ministère de la Défense un événement pour commémorer sa contribution au Canada. Nous avons pu retracer entre 10 et 15 dossiers d'autres soldats sikhs qui ont combattu durant la Première Guerre mondiale, mais il est difficile d'en récupérer davantage.

Le sénateur Munson : Il y a eu ensuite la Seconde Guerre mondiale. Je ne suis pas certain que les Canadiens connaissent bien l'histoire de leurs compatriotes d'origine sikhe qui ont combattu au sein de leurs troupes.

Le sénateur Marwah : Vous avez raison.

Le sénateur Munson : Pour revenir à ce projet de loi, sachez, monsieur Dhaliwal, que je suis tout à fait à même de comprendre ce que vous vivez. J'ai moi-même présenté un projet de loi d'initiative parlementaire visant à désigner le 2 avril comme Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Savez-vous

now moved into “acceptance day,” has moved into “action day” for autism in the sense of schools raise flags and more money is being spent on programs. It’s more than just that. Can you tell us how long you have been at this? In the educational aspect, how do you plan to celebrate Sikh history in Canada?

Mr. Dhaliwal: First of all, Senator Munson, I would like to thank you for bringing the bill on autism. It’s very important to where I come from and I am certain that you heard that people, particularly from South Surrey, have been champions of this bill as well. They were always supportive.

I brought this to the House about two years ago, but through the House, it went very fast. In two months I was able to get this bill through because I had the support on all sides. In fact, if you look at the 20 members who seconded the bill, you know, Conservatives, the NDP, the Green Party leader and, of course, Liberals. I had support from all sides.

I also had support from other members from across Canada. What they have done has gotten me this far. As Senator Marwah mentioned, April is a key month, and we are studying this in April. We wanted to make sure that the bill goes through the House of Commons and the Senate before the end of April so that we are able to pass it and celebrate this April.

There were four members of Parliament who gave me their spots so that I was able to move my bill up the list and, in fact, through the committee as well. Here as well, as Senator Marwah mentioned, I have enjoyed support from Senator Ataullahjan as the critic and all senators on that side as well. This is the beauty that the elected body and the Senate were able to unanimously support this bill and fast track it. Here in the committee as well. Now I see you are studying this bill, and I’m hopeful that you will get clause by clause done here.

Senator Munson: The reason I bring it up is that I think it’s more than just awareness. I think people are asking, “Why do we have to have a day or a month?” It tells us who we are as a nation in terms of our history. It’s almost an act of kindness, in the sense that we get to understand each other.

combien de temps il a fallu pour que ce projet de loi soit adopté par les deux chambres? Trois ans. Depuis combien de temps avez-vous amorcé votre démarche? Par ailleurs, cette journée de sensibilisation est devenue une journée d’acceptation et même une journée d’action en faveur de l’autisme qui a vu des écoles hisser un drapeau et des fonds supplémentaires être consacrés aux programmes. On ne s’arrête pas seulement à la sensibilisation. Pouvez-vous nous dire depuis combien de temps vous travaillez dans ce dossier? Du point de vue de la sensibilisation, comment comptez-vous souligner l’apport du patrimoine sikh au Canada?

M. Dhaliwal : D’abord et avant tout, sénateur Munson, je veux vous remercier pour le projet de loi sur l’autisme. C’est un enjeu très important dans ma région et je suis persuadé que vous savez qu’il y a des gens, surtout dans South Surrey, qui ont défendu également ce projet de loi.

J’ai déposé ce projet de loi-ci à la Chambre il y a environ deux ans, mais les choses se sont déroulées très rapidement de ce côté. En deux mois à peine, le projet de loi a pu franchir toutes les étapes à la Chambre grâce au soutien que j’ai obtenu de tous les partis. Si vous consultez la liste des 20 députés qui ont appuyé la présentation du projet de loi, vous verrez qu’il y a des conservateurs, des néo-démocrates, la chef du Parti vert et, bien évidemment, des libéraux. J’ai donc obtenu l’appui de tous.

C’est également grâce au soutien d’autres députés d’un peu partout au Canada que mon projet de loi a pu cheminer jusqu’à cette étape-ci. Comme le soulignait le sénateur Marwah, nous procédons à cette étude au début d’avril, un mois important dans ce contexte. Nous voulons nous assurer que le projet de loi puisse être adopté par la Chambre des communes et par le Sénat d’ici la fin du mois de telle sorte que nous puissions amorcer les célébrations dès ce mois d’avril-ci.

Quatre députés m’ont cédé leur place de telle sorte que ce projet de loi puisse être étudié plus rapidement, à la Chambre comme en comité. Au Sénat également, j’ai profité comme l’indiquait le sénateur Marwah de l’appui de la sénatrice Ataullahjan à titre de porte-parole ainsi que de tous les sénateurs de son côté. Il est heureux que la chambre élue et le Sénat aient ainsi pu appuyer unanimement ce projet de loi pour en accélérer le traitement. C’est la même chose pour votre comité. Nous examinons maintenant ce projet de loi, et j’espère bien que nous pourrions en arriver à l’étude article par article.

Le sénateur Munson : Si je soulève la question, c’est parce que ce n’est pas simplement une affaire de sensibilisation. Les gens demandent pourquoi nous avons une journée pour ceci ou un mois pour cela. C’est une façon de nous rappeler notre histoire pour savoir exactement qui nous sommes en tant que nation. C’est presque un acte de bienveillance en ce sens que nous voulons mieux nous comprendre les uns les autres.

Senator Marwah: I think Senator Munson is right. If I could use World Autism Awareness Day as an example in terms of where it was three years ago when you started work on the bill, and look at the celebration that took place yesterday. What a difference in terms of understanding when we look at awareness across the country. In Ontario, which is my home province, as you know, there is a big battle going on. I think that awareness of what autism is has gone a long way thanks to days like this, because we have time to focus as a nation and bring it to the attention of the country. Those days, or months for that matter, are important in raising awareness.

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Dhaliwal and Senator Marwah for being with us today. I was going to ask you a question, but Senator Munson has piqued my curiosity a little. I wonder if you could share with everyone the story of the peanut butter lady on the coast of Nova Scotia when the boats of Sikhs arrived. You know the story better than I do, but I wonder if you could share it with us.

Senator Marwah: I don't know it as well, but, as I understand it, she was very receptive and opened her home to the boatload of prospective immigrants who came. She was extremely hospitable and it spread to the entire community. That's the extent that I know, Senator Omidvar.

Mr. Dhaliwal, do you know more about that story?

Mr. Dhaliwal: The people there were very receptive and very nice. In fact, they gave them refuge there. Today, senator, if I look at those people, some of them are in British Columbia. They are very successful business people, employing hundreds. In fact, they celebrate one day every year to acknowledge the welcome they received from Canadians; they gave them a new life. Now those same people are equal contributors in society, running small businesses, employing people, and that's the beauty of Canada.

Senator Omidvar: If I may, this wonderful Canadian woman got up in the morning and saw her seashore occupied by people she didn't know. There was quite a number of them, more than 300, and she made peanut butter and jelly sandwiches for them. For the taste buds of people who don't live in Canada, this is a very strange culinary combination. Notwithstanding, they have held her compassion in their hearts and there is a movement to nominate her to the Order of Canada for the symbolism of the welcome she gave.

Le sénateur Marwah : Je crois que le sénateur Munson a tout à fait raison. Prenons l'exemple de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Il y a trois ans, vous amorciez à peine le travail pour ce projet de loi, une situation qui a bien évolué si l'on considère les événements organisés hier pour souligner cette journée. Il y a eu tout un progrès en matière de sensibilisation à cet enjeu partout au pays. En Ontario, ma province d'origine, il y a comme vous le savez un dur combat qui fait rage. Je pense que l'on a beaucoup progressé dans la sensibilisation à l'égard de l'autisme grâce à des journées spéciales comme celle-ci qui nous offrent l'occasion de braquer les projecteurs sur ces questions à l'échelle nationale. Les journées semblables, et les mois également, contribuent grandement à accroître la sensibilisation.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup, monsieur Dhaliwal et sénateur Marwah, d'être des nôtres aujourd'hui. J'avais une question en tête, mais le sénateur Munson a un peu attisé ma curiosité. Je me demande si vous pourriez nous raconter l'histoire de cette femme qui a accueilli avec du beurre d'arachide les Sikhs arrivant par bateau sur le littoral de la Nouvelle-Écosse. Vous connaissez sans doute l'histoire mieux que moi, alors j'aimerais bien que vous nous la racontiez.

Le sénateur Marwah : Je ne suis pas sûr de très bien la connaître, mais je crois que cette femme a montré un grand sens de l'hospitalité en accueillant chez elle un plein bateau de candidats à l'immigration. Son attitude très accueillante s'est répandue dans toute sa communauté. C'est tout ce que je peux vous dire à ce sujet, sénatrice Omidvar.

Peut-être que M. Dhaliwal en sait davantage?

M. Dhaliwal : Ces gens-là ont été très accueillants et extrêmement gentils. En fait, ils ont offert le gîte aux nouveaux arrivants. Aujourd'hui, certains d'entre eux résident en Colombie-Britannique. Ce sont des gens d'affaires très prospères qui donnent de l'emploi à des centaines de personnes. De fait, ils consacrent chaque année une journée à la reconnaissance de cet accueil qu'ils ont reçu des Canadiens qui leur ont permis d'entreprendre une toute nouvelle vie. Voilà maintenant que ces mêmes personnes contribuent pleinement à notre société, sont à la tête de petites entreprises et ont d'autres Canadiens à leur emploi. C'est ce qui fait la beauté de notre pays.

La sénatrice Omidvar : Je peux pour ma part vous dire que cette formidable Canadienne s'est levée un bon matin en voyant devant elle tous ces gens qu'elle ne connaissait pas. Ils étaient en fait très nombreux, plus de 300, et elle leur a fait des sandwiches au beurre d'arachide et à la confiture. C'était sans doute une combinaison culinaire plutôt étrange pour les papilles gustatives de ces personnes qui n'habitaient pas au Canada. Quoi qu'il en soit, tous ont grandement apprécié la compassion dont elle a fait montre à leur endroit et il y a un mouvement en faveur de sa nomination pour recevoir l'Ordre du Canada en raison du symbolisme de l'accueil qu'elle leur a réservé.

Let me get to my substantive question, though. Here in the Senate, in this chamber, we are debating the creation of a national Sikh heritage month. At the same time, in the province of Quebec Sikhs will be prevented from working in public service and having access to public service because of religious headgear. Would you blame Sikh Canadians for some confusion that, on the one hand, at the national level we are celebrating, and at the provincial level we are holding back? Do you hope that this celebration will in some way address the underlying issues in Quebec?

Senator Marwah: I think it does. I have been asked many times why a Sikh heritage month, why not a day? I say because the whole purpose of these heritage months is to increase understanding, increase awareness, is to cross dialogue. The longer periods of time that you can do this, the better off you are.

Having a month to do this, the many activities that take place — first of all across the country, between B.C., Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, it happens on different days. There are festivals, seminars, art shows, galas, there are many events that go on. This gives us many more opportunities to invite non-Sikhs to these events and say this is what Sikhism stands for, this is what it is. Then they realize, oh, I see, I understand. What is the purpose of a turban? Why this, why that? You have more opportunities for open dialogue.

Hopefully when they have these events in Quebec too, they will provide opportunities that will increase that understanding of what Sikh Canadians are, who they represent and what their values are. The fact that they stand for equality, social justice, selfless service and giving back will help overcome these misunderstandings that perhaps exist.

Senator Omidvar: The preamble of your bill notes that there are more than 500,000 Sikhs in Canada. Do you know how many of them are residents of Quebec?

Senator Marwah: I do not.

Senator Omidvar: Thank you.

Senator Marwah: I have many friends who are Sikh Canadians in Quebec, so a few thousands, I suspect.

Senator Eaton: Thank you, gentlemen. As Senator Munson expressed, I do get tired of these days and months, but I have to say that, with autism, it has certainly done a power of good. I think with Sikh awareness month, which I strongly support, I only feel badly that most Canadian provinces don't have history on the high school curriculum anymore. I think real awareness, if

J'en viens à ma question principale. Nous sommes en train de débattre au Sénat de la pertinence de créer un mois national du patrimoine sikh. Pendant ce temps, les Sikhs vivant dans la province de Québec ne pourront plus travailler dans la fonction publique ni avoir accès aux services du gouvernement en raison des signes religieux qu'ils portent. Pensez-vous que les Canadiens sikhs sont à blâmer pour cette confusion qui peut exister entre, d'une part, les célébrations que nous proposons à l'échelle nationale et, d'autre part, les contraintes qui leur sont imposées par une province? Espérez-vous que ce mois de commémoration pourra permettre de régler quelques-uns des problèmes sous-jacents au Québec?

Le sénateur Marwah : Je crois que oui. On me demande souvent pourquoi un mois et pas un jour? J'explique que c'est parce que l'objectif des mois du patrimoine est d'améliorer la compréhension, d'accroître la sensibilisation et de favoriser le dialogue. Plus on y consacre de temps, plus cela est efficace.

Beaucoup d'activités peuvent être organisées en un mois. De plus, cela permet aux gens des différentes provinces, notamment de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, et de l'Ontario, d'en organiser à différents moments. Des festivals, des séminaires, des expositions artistiques, des galas et d'autres événements ont lieu. Cela nous donne davantage d'occasions d'inviter des non-sikhs et de leur montrer ce que représente le sikhisme et en quoi cela consiste. Ils en acquièrent une meilleure compréhension. Ils comprennent mieux la raison d'être du turban. Ils peuvent poser des questions. Cela permet un dialogue ouvert.

J'espère que lorsque ce genre d'activités aura lieu au Québec, cela permettra aux gens de mieux comprendre les Canadiens sikhs, de savoir ce qu'ils représentent et de connaître leurs valeurs. Ils en apprendront davantage sur le fait qu'ils défendent l'égalité, la justice sociale, le service altruiste et la générosité, ce qui pourra peut-être contribuer à lever tout malentendu qui existe.

La sénatrice Omidvar : Le préambule du projet de loi souligne qu'il y a plus de 500 000 Sikhs au Canada. Savez-vous combien d'entre eux vivent au Québec?

Le sénateur Marwah : Non, je ne le sais pas.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le sénateur Marwah : J'ai de nombreux amis au Québec qui sont des Canadiens sikhs. Je suppose qu'il y en a quelques milliers.

La sénatrice Eaton : Merci, messieurs. Comme le sénateur Munson l'a dit, je me lasse d'entendre parler de ces jours et de ces mois, mais comme vous l'avez dit, cela a fait un énorme bien à la cause de l'autisme. Pour ce qui est du mois du patrimoine sikh, que j'appuie grandement, je me sens mal que l'histoire ne fasse plus partie du curriculum des écoles

we're going to break down barriers in this country, is to do it at the school level. To teach children. I wonder how many children understand what a turban is for if they ever see somebody wearing one in school. You know, it kind of takes down prejudice.

Can you tell me, are there still a lot of barriers that face the Sikh community today?

Senator Marwah: To be honest, I wouldn't say there are a lot of barriers, aside from this issue happening in Quebec that has reared its ugly head, for lack of a better phrase. The other barriers, by and large, are broken down. There is racism. You do have the taunting that goes on in schools and in the odd places, but I think we have gotten over the vast majority of that.

To your point on the school curriculum, I agree completely. We are trying our best to have some of these milestone events, as I call them, in Sikh history be made part of the school curriculum to increase awareness and understanding. The minute you start with children, you solve the problem for adults. I think we are trying our best, and hopefully we will be successful.

Senator Eaton: Yes. I feel badly that we can't put history back in high schools all across Canada. Thank you.

Senator Marwah: I shall take that as encouragement to keep going.

Senator Eaton: Absolutely. Thank you.

Senator Kutcher: Thank you very much. Before I ask my question, I would like to respond to Senator Eaton's comment. Not only should we teach history, but we should teach "herstory."

Senator Eaton: I don't like to be patronized as a woman. I don't need "herstory." I'm happy with history.

Senator Kutcher: I wasn't patronizing you. I was supporting you. I was a PhD history dropout. The history of Canada has been through the lens of males and the rest of the country, not just the ethnic religious groups.

The Chair: I think we should go back to questioning our witnesses.

Senator Kutcher: Are you aware of plans that will not only promote Canadians' understanding of Sikh history and culture and their contributions to Canada, but that will also engage Canadians in that process?

secondaires de la plupart des provinces canadiennes. À mon avis, une vraie sensibilisation, si on veut éliminer les obstacles au pays, doit se faire à l'école secondaire. Il faut sensibiliser les enfants. Je me demande combien d'enfants savent à quoi sert le turban et ont même déjà vu quelqu'un en porter un à l'école. Cela peut éliminer les préjugés.

À votre avis, la communauté sikhe se heurte-t-elle toujours à autant d'obstacles?

Le sénateur Marwah : Pour être honnête, je ne dirais pas qu'il y a beaucoup d'obstacles, mis à part la situation au Québec dans toute sa laideur, faute de trouver une meilleure façon de le dire. Les autres obstacles ont pour la plupart été surmontés. Il y a du racisme. Certains enfants subissent des railleries à l'école et ailleurs. Toutefois, je crois qu'on a surmonté la majorité des obstacles.

Je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet du curriculum. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que certains de ces événements marquants de l'histoire sikhe soient ajoutés au curriculum pour favoriser la sensibilisation et la compréhension. Lorsque les enfants sont sensibilisés, il n'y a plus de problème chez les adultes. Nous faisons de notre mieux et j'espère que nous réussirons.

La sénatrice Eaton : Oui. Je me sens mal de ne pas pouvoir ramener l'histoire dans toutes les écoles secondaires du Canada.

Le sénateur Marwah : Cela m'encourage à persévérer.

La sénatrice Eaton : Absolument. Merci.

Le sénateur Kutcher : Merci beaucoup. Avant de poser ma question, j'aimerais répondre à un commentaire que la sénatrice Eaton a fait. Nous devrions non seulement enseigner l'histoire, mais également l'histoire au féminin.

La sénatrice Eaton : Je n'aime pas qu'on me parle avec condescendance en tant que femme. Je n'ai pas besoin qu'on enseigne l'histoire au féminin, l'histoire tout court me satisfait.

Le sénateur Kutcher : Je ne tentais pas d'être condescendant. Je vous appuie. J'ai abandonné mes études de doctorat en histoire. L'histoire du Canada a été racontée du point de vue des hommes. Le reste du pays et les groupes religieux et ethniques en ont été exclus.

La présidente : Je crois que nous devrions revenir aux questions à poser aux témoins.

Le sénateur Kutcher : Savez-vous s'il y a des plans pour non seulement favoriser la sensibilisation des Canadiens à l'histoire et à la culture sikhes et à leurs contributions au Canada, mais également qui fera participer les Canadiens au processus?

Senator Marwah: I think, senator, there are many underway. This is not something that will begin today. All Sikh Heritage Month does is provide another platform where you have a universal system across Canada, but there are hundreds of events that take place that engage Canadians. I was chair of the Sikh Foundation of Canada for many years and involved in that. We used to have a gala every year at the Royal Ontario Museum, and the intent was two-fold. One was to engage non-Canadians to come and celebrate with us, while also recognizing contributions of Canadians and non-Canadians who have done something for Sikh Canadians across Canada.

That has been a very successful event. There have been many other events. There is the Seva Food Bank in Brampton that is probably one of the largest food banks that serve Ontario, and not just for Sikhs. They are very engaging with non-Canadians.

There are many art shows several times a year; there is one going on right now in Ontario. There was The Arts of the Sikh Kingdoms at the Royal Ontario Museum, which we were largely responsible for pulling together.

There are many events that have taken place and will continue to take place. I hope this will give another platform and impetus to have a broader umbrella for these events so we can celebrate across the country as part of a month. This will lead to greater understanding and pride among Sikh Canadians when we have a month to celebrate and tell our story.

[Translation]

Senator Mégie: I don't have a question, just a comment. As I was listening to you, I thought about festivities and events being organized to promote Sikh culture. When you engage with members of the cultures around you, everyone benefits. It made me think of the programming around Black History Month. Cultural activities and performances are organized, and authors and artists are showcased to expose members of other communities to our culture. It promotes a sense of harmony and community spirit. The members of one group get to learn what members of another group do. They get the chance to talk to one another without fear or prejudice. That's what your bill brought to mind for me.

[English]

Senator Marwah: I agree with you completely, Senator Megie. In fact, we have tried to emulate the example of Black History Month, because you were the first to begin this process. We have tried to emulate the Jewish community, who have done remarkable things in terms of increasing understanding, along with the Italian and Portuguese communities and many other

Le sénateur Marwah : Sénateur, je crois qu'il y en a plusieurs en cours. Ce n'est pas quelque chose qui date d'hier. Le Mois du patrimoine sikh ne fera qu'offrir une autre plateforme pour favoriser un système universel au Canada, mais il y a déjà des centaines d'activités qui ont lieu auxquelles participent les Canadiens. J'ai été président de la Fondation sikh du Canada pendant des années. J'ai participé à cette initiative. Nous organisons chaque année un gala au Musée royal de l'Ontario, qui visait deux objectifs. Nous voulions faire participer les non-Canadiens à la fête tout en reconnaissant les contributions des Canadiens et des non-Canadiens ayant aidé les Canadiens sikhs de partout au Canada.

C'est un événement qui a connu un grand succès. Il y a eu de nombreux autres événements. Il y a la banque alimentaire Seva à Brampton. C'est probablement l'une des plus grandes banques alimentaires en Ontario, et c'est vrai pas seulement pour les Sikhs. Ils mobilisent beaucoup de non-Canadiens.

De nombreuses expositions artistiques ont lieu plusieurs fois par année. Il y en a une en cours en ce moment en Ontario. Il y a eu l'exposition The Arts of the Sikh Kingdoms au Musée royal de l'Ontario. Nous avons grandement participé à son organisation.

Il y a beaucoup d'événements qui ont lieu et qui continueront d'avoir lieu. J'espère que cela nous donnera une autre plateforme et une autre motivation pour créer ce contexte plus global pour que ces activités puissent être célébrées partout au pays pendant le mois désigné. Ce mois qui célébrera et racontera notre histoire favorisera une sensibilisation accrue de la population canadienne et donnera une grande fierté aux Canadiens sikhs.

[Français]

La sénatrice Mégie : Je n'ai pas de question, mais plutôt un commentaire. Pendant que je vous écoutais, je pensais à l'idée d'organiser des célébrations et des activités pour faire connaître cette culture. En invitant les cultures qui sont autour de vous, tout le monde en tirera profit. Je faisais un peu le lien avec la programmation dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. On tente d'organiser des activités culturelles et théâtrales, et de faire connaître les auteurs et les artistes à tous ceux qui nous entourent. Nous croyons que cela favorisera le vivre-ensemble. L'un apprendra ce que fait l'autre, et ils vont pouvoir se parler et non pas avoir peur l'un de l'autre. C'est vers cette réflexion que m'a amenée votre projet de loi.

[Traduction]

Le sénateur Marwah : Je suis tout à fait d'accord avec vous, sénatrice Mégie. En fait, nous avons tenté de suivre l'exemple du Mois de l'histoire des Noirs, car vous avez été les premiers à amorcer ce genre de processus. Nous avons tenté de suivre l'exemple de la communauté juive, qui a fait des choses incroyables pour accroître la sensibilisation de la population, tout comme les communautés italienne et portugaise, et bien d'autres,

communities who had begun this long before us. We are learning from them and have emulated them in many ways.

Senator Munson: Senator Omidvar will be serious, and I'm not going to be so serious, but she brought up the peanut lady. I've been around, as Mr. Chrétien would say, "since a long time." 1987 is not that long ago. Senator Marwah, you live in Toronto, and I'm still trying to find the guy who got off the boat in Nova Scotia on those rocky shores before he met the peanut lady and asked immediately for a taxi to Toronto. Do you know about him? That wasn't you, was it?

Senator Marwah: One of the action items is I'm going to find him for you.

Senator Munson: It's still in my head. I don't know how these things keep coming up.

Senator Omidvar: I would hate to disappoint Senator Munson, so I will be serious. Senator Marwah, I think I heard you say that most of the barriers have been addressed. I'm going to ask you whether you believe the barrier of racism in employment has been addressed, because the evidence tells us it has not. It's grounded in name-based bias, and I don't know what bias there would be towards employment of people who wear religious headgear. I don't have the evidence on that. I was wondering if that was possibly too broad a statement.

Senator Marwah: To say it is over would be an overstatement. No, it's not. It's very much still alive and well, but it's quite different today than it was in 1980, when I joined the workforce. I think there have been changes. I think the changes are there because of awareness and people's understanding. When they get to know you and understand your culture and what you stand for, those barriers break down.

We have not finished the journey at all. I would say we are at 10 or 20 per cent of the journey and there is 80 per cent yet to go. I think it takes generations to change, not just one.

The Chair: Unless there are any more questions, I will say thank you to both our witnesses. Thank you, Mr. Dhaliwal, and thank you, Senator Marwah, for being here and for the hard work that you have done on this bill. It has been very appreciated.

Honourable senators, if you agree, we will proceed right away with clause-by-clause consideration of this bill. You are welcome to stay, of course.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-376, An Act to designate the month of April as Sikh Heritage Month?

Hon. Senators: Agreed.

qui ont amorcé ce processus bien avant nous. Nous apprenons d'elles et nous avons suivi leur exemple de bien des façons.

Le sénateur Munson : La sénatrice Omidvar va être sérieuse, et je le serai moins, mais elle a parlé de la dame au beurre d'arachide. Comme M. Chrétien dirait : « Je suis ici depuis longtemps déjà ». Il n'y a pas si longtemps, nous étions en 1987. Sénateur Marwah, vous vivez à Toronto, et je cherche toujours le type, qui est descendu du bateau en Nouvelle-Écosse sur le rivage rocheux avant de rencontrer la dame au beurre d'arachide, et qui a demandé immédiatement qu'on lui appelle un taxi pour qu'il puisse se rendre à Toronto. Cela vous dit-il quelque chose? Est-ce que c'était vous?

Le sénateur Marwah : Je vais le trouver pour vous. C'est l'une des mesures de suivi que je vais prendre.

Le sénateur Munson : J'ai toujours cela en tête. Je ne sais pas pourquoi cela revient sans cesse.

La sénatrice Omidvar : Je ne tiens surtout pas à décevoir le sénateur Munson. Je serai donc sérieuse. Sénateur Marwah, je crois vous avoir entendu dire que la plupart des obstacles avaient été éliminés. Pensez-vous que l'obstacle du racisme à l'emploi a été surmonté, car les faits indiquent que ce n'est pas le cas. C'est un racisme fondé sur le nom des gens et probablement sur les coiffures religieuses qui entraînent des préjugés. Je n'ai pas de données à ce sujet. Je me demande si c'est une affirmation trop générale.

Le sénateur Marwah : Ce serait exagéré de dire que c'est fini. Le racisme est bien vivant, mais je crois qu'il est bien différent aujourd'hui des années 1980, lorsque j'ai joint la population active. Je crois que des changements ont été apportés et qu'ils l'ont été grâce à la sensibilisation accrue des gens. Quand ils apprennent à vous connaître et à comprendre votre culture et ce que vous représentez, les obstacles disparaissent.

Il reste beaucoup de chemin à parcourir. Je dirais que nous avons complété 10 ou 20 p. 100 du cheminement et qu'il reste encore 80 p. 100 à parcourir. Il faut plus d'une génération pour amener le changement.

La présidente : À moins qu'il n'y ait d'autres questions, j'aimerais remercier les deux témoins, M. Dhaliwal et sénateur Marwah, de leur témoignage et de l'important travail qu'ils ont réalisé fait dans le cadre de ce projet de loi. Nous sommes reconnaissants de vos efforts.

Honorables sénateurs, si vous êtes d'accord, nous passerons tout de suite à l'étude article par article du projet de loi. Bien sûr, vous pouvez rester si vous le souhaitez.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh?

Des voix : D'accord.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider observations to the report? No.

Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

[*Translation*]

Honourable senators, we will now continue with our study of Bill S-252, Voluntary Blood Donations Act (An Act to amend the Blood Regulations). We are at clause-by-clause consideration. Before we go any further, I'd like to thank Senator Wallin, the sponsor of the bill.

[*English*]

I would like to thank all the witnesses that we've from heard so far. I was just looking at my notes, and we held 7 meetings, 13 briefs and 20 witnesses. I want to thank everyone who has been part of studying that bill, and my colleagues, of course.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du préambule?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu d'adopter l'article 1 contenant le titre abrégé du projet de loi?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le préambule est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité veut-il annexer les observations au rapport? Non.

Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci beaucoup.

[*Français*]

Honorables sénateurs, nous allons maintenant poursuivre notre étude du projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang). Nous en sommes à l'étape de l'étude article par article. Avant toute chose, j'aimerais remercier la sénatrice Wallin, marraine de ce projet de loi.

[*Traduction*]

Je remercie tous les témoins que nous avons entendus jusqu'à présent. Je regardais tout juste mes notes et il y a eu 7 réunions, 13 mémoires et 20 témoignages. Je remercie tous ceux qui ont participé à l'étude du projet de loi, et mes collègues, bien sûr.

Before we proceed, I believe that Senator Munson has a motion for us.

Senator Munson: Thank you, chair. I understand this to be the committee's desire, so I will move, honourable senators:

That the committee report Bill S-252 to the Senate with the recommendation that the Bill not be proceeded with further in the Senate.

The Chair: Any questions or comments?

Are senators ready for the question? Is it your pleasure, honourable senators, to adopt this motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

I will read rule 12-23(5):

When a committee report recommends that the Senate not proceed further with a bill, the report must state the reasons for this. If the report is adopted, the Senate shall not proceed further with the bill.

Rule 12-16(1)(d) allows the committee to move in camera in order to discuss a draft agenda or report.

Does the committee wish to discuss the report in camera?

Hon. Senators: Agreed.

[*Translation*]

The Chair: We will therefore move in camera.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, we are now resuming our meeting in public.

[*English*]

I believe that I have a senator with a motion.

Senator Omidvar: Thank you, chair. I move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

The Chair: Is the motion carried?

Avant d'entamer le processus, je crois que le sénateur Munson a une motion à nous proposer.

Le sénateur Munson : Merci, madame la présidente. C'est ce que souhaite le comité. Honorables sénateurs, je propose donc :

Que le comité renvoie le projet de loi S-252 au Sénat et lui recommande de ne pas poursuivre l'étude du projet de loi.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

Les sénateurs sont-ils prêts à se prononcer? Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Je déclare la motion adoptée.

Je vais lire l'article 12-23(5) du Règlement :

Dans le cas où le comité recommande que le Sénat abandonne l'étude d'un projet de loi, son rapport en précise les motifs. Dès l'adoption de ce rapport, l'étude du projet de loi cesse.

L'article 12-16(1)(d) permet au comité de siéger à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour ou d'un projet de rapport.

Le comité souhaite-t-il discuter du rapport à huis clos?

Des voix : D'accord.

[*Français*]

La présidente : Nous allons donc poursuivre notre discussion à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : Honorables sénateurs, nous reprenons la séance en public.

[*Traduction*]

Je crois qu'une sénatrice souhaite proposer une motion.

La sénatrice Omidvar : Merci, madame la présidente. Je propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui et en y apportant tout changement nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

La présidente : La motion est-elle adoptée?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you all for your work on this. I have one quick piece of business for today. Senate Communications is producing a bit of a “day in the life” of the chair of the committee, so we require a clip for next week’s meeting.

Is it agreed that the committee allow coverage by electronic media of the committee’s public proceeding on April 9, 2019, with the least possible disruption of its hearings?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much for that.

Thank you, senators. As there is no other business, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Des voix : D’accord.

La présidente : Je vous remercie tous de votre travail dans le cadre de cette étude. J’ai une question à poser aujourd’hui. L’équipe de la Direction des communications du Sénat travaille actuellement sur un projet axé sur un jour dans la vie d’un président d’un comité. Nous aurons besoin de filmer quelques extraits de la réunion de la semaine prochaine.

Le comité permet-il aux médias d’information électroniques de diffuser ses délibérations publiques le 9 avril 2019 en évitant autant que possible l’interruption de ses audiences?

Des voix : D’accord.

La présidente : Merci beaucoup pour cela.

Merci, honorables sénateurs. Comme il n’y a rien d’autre à l’ordre du jour, la séance est levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, April 3, 2019

The Honourable Carla Qualtrough, P.C., M.P., Minister of Public Services and Procurement and Accessibility.

WITNESSES

Wednesday, April 3, 2019

Employment and Social Development Canada:

James Van Raalte, Director General, Accessibility Secretariat;
Benoît Gendron, Director, Accessibility Secretariat;
Erik Lapalme, Senior Policy Analyst, Accessibility Secretariat.

Thursday, April 4, 2019

Sukh Dhaliwal, Member of Parliament for Surrey—Newton,
sponsor of the bill;

The Honourable Senator Sabi Marwah.

COMPARAÎT

Le mercredi 3 avril 2019

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité.

TÉMOINS

Le mercredi 3 avril 2019

Emploi et Développement social Canada :

James Van Raalte, directeur général, Secrétariat de l'accessibilité;
Benoît Gendron, directeur, Secrétariat de l'accessibilité;
Erik Lapalme, analyste principal des politiques, Secrétariat de l'accessibilité.

Le jeudi 4 avril 2019

Sukh Dhaliwal, député, Surrey — Newton, parrain du projet de loi;

L'honorable sénateur Sabi Marwah.